

PLAN QUÉBÉCOIS DES INFRASTRUCTURES

2025 • 2035



**PLAN QUÉBÉCOIS
DES INFRASTRUCTURES**
2025 • 2035

Ce document ne répond pas au Standard sur l'accessibilité des sites Web.
Un service d'assistance pour consulter le contenu de ce document sera
cependant offert à toute personne qui en fait la demande en communiquant
au 418 643-1529 ou, par courriel, à l'adresse communication@sct.gouv.qc.ca

La forme masculine utilisée est employée uniquement pour alléger le texte.

Plan québécois des infrastructures 2025-2035

Dépôt légal – Mars 2025
Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISBN : 978-2-555-00656-0 (imprimé)
ISBN : 978-2-555-00657-7 (en ligne)

ISSN 2563-1209 (imprimé)
ISSN 2563-1217 (en ligne)





MESSAGE DU MINISTRE RESPONSABLE DES INFRASTRUCTURES

Investir dans les infrastructures du Québec permet de stimuler notre économie, particulièrement dans la période d'incertitude que nous traversons. Le Plan québécois des infrastructures présente les grandes priorités en matière d'infrastructures et encadre, sur une période de dix ans, la planification des investissements qui sont financés par les fonds publics.

L'économie mondiale fait face à des défis de taille, et nous devons tout faire pour protéger notre position et demeurer une société productive, compétitive et résiliente. C'est pour cette raison que le Plan 2025-2035 prévoit une hausse des investissements en infrastructures de 11 milliards de dollars pour les trois premières années. Ce sont donc 164 milliards de dollars, une augmentation de 7,2 % par rapport au Plan précédent, qui seront consacrés à nos infrastructures sur dix ans et qui se traduiront non seulement en constructions de qualité, mais aussi en création d'emplois et de richesse. Toutes les régions du Québec bénéficieront de ces investissements.

Ainsi, dans le domaine de la santé et des services sociaux, le gouvernement continuera de construire, rénover et agrandir les hôpitaux, d'ajouter des maisons des aînés et alternatives (MDAA) et de reconstruire des CHSLD en MDAA.

Le réseau de l'éducation verra également se poursuivre d'importants travaux de construction et de réfection, de mise aux normes ainsi que d'agrandissement dans les écoles primaires, secondaires et celles de formation professionnelle. Du côté de l'enseignement supérieur, ce sont la poursuite du maintien du parc des réseaux universitaire et collégial, l'ajout de pavillons, l'agrandissement d'immeubles, le réaménagement de locaux existants et la construction de logements étudiants qui sont prévus.

Les infrastructures et équipements des réseaux routier, maritime, aérien et ferroviaire seront également rénovés ou remplacés et la capacité en sera augmentée. Le transport collectif ne sera pas en reste, puisque le développement et le maintien des différents réseaux sont au programme.

Le Plan québécois des infrastructures permet de planifier et d'ordonnancer les investissements pour que le marché soit au rendez-vous. De plus, la Stratégie québécoise en infrastructures publiques que j'ai annoncée en mai 2024 prévoit plusieurs mesures qui permettront au gouvernement du Québec de réduire les coûts et les délais des projets d'infrastructures, tout en s'assurant de leur qualité. Ces mesures se déclinent dans quatre axes qui favorisent des gains, de l'idéation de nos projets à leur maintien en bon état. On parle d'une planification optimisée globale et par projet, d'un environnement d'affaires plus compétitif, d'un État plus agile et d'un meilleur suivi de la performance des projets et de l'état du parc.

Grâce au Plan québécois des infrastructures, nous avons l'ambition de livrer des infrastructures publiques de qualité, au meilleur coût, comme le méritent nos citoyens. Mes démarches, en collaboration avec les ministères et organismes impliqués, mais aussi les rencontres que j'ai menées avec nos partenaires, me font voir l'avenir avec optimisme. Ensemble, travaillons pour doter le Québec des infrastructures qu'il mérite !

Le ministre responsable des Infrastructures,

Jonatan Julien

LE PLAN QUÉBÉCOIS DES INFRASTRUCTURES

Termes apparaissant au document

Acronymes

Introduction

Faits saillants

Section A

Allocation des disponibilités et pérennité des infrastructures

Section B

Investissements prévus au plan par secteur d'activité

Section C

Bilan de l'état des infrastructures publiques

2025-2035

Termes apparaissant au document

AJOUT ET AMÉLIORATION

Acquisition ou construction d'une nouvelle infrastructure ou agrandissement d'une infrastructure existante.

BONIFICATION DU PARC

Augmentation du parc d'actifs par l'acquisition ou la construction d'une nouvelle infrastructure ou par l'agrandissement d'une infrastructure existante.

DÉFICIT DE MAINTIEN D'ACTIFS

Valeur des travaux requis pour rétablir l'état physique d'une infrastructure présentant un indice d'état gouvernemental de D ou E à un niveau au moins satisfaisant (indice d'état gouvernemental de A, B ou C) afin d'assurer la santé et la sécurité des personnes, de poursuivre l'utilisation pour laquelle elle est destinée, de réduire la probabilité de défaillance ou de contrer sa vétusté physique.

ENTRETIEN

Travaux de faible envergure normalement réalisés dans le cadre de l'exploitation d'une infrastructure. Les travaux d'entretien sont exclus du maintien d'actifs.

ENVELOPPE CENTRALE

Enveloppe permettant d'assurer la contribution financière du gouvernement éventuellement requise pour mettre en œuvre, parmi les projets à l'étude et en planification, ceux que le gouvernement retiendra et priorisera. Le transfert des investissements aux enveloppes sectorielles exige une décision du Conseil des ministres ou du Conseil du trésor.

ENVELOPPE SECTORIELLE

Enveloppe sous la responsabilité d'un ministère ou d'un organisme du gouvernement permettant d'engager la contribution financière du gouvernement requise pour mettre en œuvre des projets priorités et ayant obtenu les autorisations ministérielles et gouvernementales requises.

INFRASTRUCTURE

Immeuble, équipement ou ouvrage de génie civil contribuant à l'offre de service gouvernementale.

INVESTISSEMENT PRÉVU

Contribution financière prévue du gouvernement du Québec pour un investissement public en infrastructure inscrit au Plan québécois des infrastructures

INVESTISSEMENT PROBABLE

Contribution financière probable du gouvernement du Québec à un projet pour l'exercice financier gouvernemental qui se termine.

.

INVESTISSEMENT RÉALISÉ

Contribution financière réelle du gouvernement du Québec à un projet pour un exercice financier gouvernemental clos.

MAINTIEN D'ACTIFS

Valeur des travaux requis pour maintenir l'état physique d'une infrastructure dans un état au moins satisfaisant (indice d'état gouvernemental de A, B ou C) afin d'assurer la santé et la sécurité des personnes, de poursuivre l'utilisation pour laquelle elle est destinée, de réduire la probabilité de défaillance ou de contrer sa vétusté physique.

MAINTIEN DU PARC

Investissements destinés à des travaux de maintien d'actifs, de prise en charge du déficit de maintien d'actifs, de rénovation fonctionnelle, ainsi que de remplacement et de reconstruction d'immeubles ou d'ouvrages de génie civil.

PRISE EN CHARGE DU DÉFICIT DE MAINTIEN D'ACTIFS

Investissements (projets et enveloppes de maintien du parc) spécifiquement destinés à résorber le déficit de maintien d'actifs répertorié sur les infrastructures présentées au Plan annuel de gestion des investissements publics en infrastructures d'un organisme public.

PROJET MAJEUR

Projet d'infrastructure publique assujetti à la Directive sur la gestion des projets majeurs d'infrastructure publique. De plus, le Conseil du trésor peut décider de considérer comme majeur tout projet d'infrastructure, s'il le juge à propos.

RÉAMÉNAGEMENT

Dans le secteur immobilier, ce terme fait généralement référence à des travaux de rénovation fonctionnelle. De façon générale, il peut s'agir de donner un nouvel usage à une infrastructure ou à un site, ou de s'assurer de sa fonctionnalité en fonction des nouvelles normes ou des nouveaux usages convenus.

RÉFECTION

Nature de travaux qui se rapporte à des travaux de mise aux normes structurales visant à redonner à l'infrastructure sa capacité à livrer le service pour lequel elle a été initialement construite. Dans les faits, l'infrastructure se verra améliorée par rapport à son état actuel, mais sa capacité ne sera pas bonifiée par rapport à sa conception originale.

REMPLACEMENT

Acquisition, construction ou reconstruction d'une infrastructure en remplacement d'une infrastructure existante ou d'un équipement, normalement à la fin de sa vie utile, de manière à assurer la continuité de la prestation des services.

RÉNOVATION FONCTIONNELLE

Travaux qui visent à améliorer l'état fonctionnel d'une infrastructure sans en augmenter les dimensions afin de répondre à des exigences techniques et fonctionnelles non obligatoires découlant d'orientations gouvernementales, de politiques, de protocoles de service ou de bonnes pratiques.

VALEUR DE REMPLACEMENT

Estimation des investissements requis pour construire ou acquérir une infrastructure de mêmes dimension et utilité, possédant des caractéristiques techniques équivalentes, selon les techniques de construction, les codes et les matériaux ou les spécifications techniques en vigueur au moment de l'estimation.

VIE UTILE (durée de)

Période durant laquelle une infrastructure ou une composante devrait assurer adéquatement les fonctions auxquelles elle est destinée.



Acronymes

CHSLD	Centre d'hébergement et de soins de longue durée
Directive	Directive sur la gestion des projets majeurs d'infrastructure publique
DA	Dossier d'affaires
DMA	Déficit de maintien d'actifs
DO	Dossier d'opportunité
EBI	Entente bilatérale intégrée
GES	Gaz à effet de serre
IEG	Indice d'état gouvernemental
ITHQ	Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec
LIP	<i>Loi sur les infrastructures publiques</i>
MCC	Ministère de la Culture et des Communications
MDAA	Maison des aînés et alternatives
MELCCFP	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
MO	Ministères et organismes
MTAA	Milieus de travail axés sur les activités
PAFIRSPA	Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air
PAGI	Plan annuel de gestion des investissements publics en infrastructures
PQI	Plan québécois des infrastructures
REM	Réseau express métropolitain
RSSS	Réseau de la santé et des services sociaux
SCT	Secrétariat du Conseil du trésor
SHQ	Société d'habitation du Québec
SPDAM	Société de la Place des Arts de Montréal
SQI	Société québécoise des infrastructures
STQ	Société des traversiers du Québec

Introduction

Dans le contexte actuel marqué par l'incertitude économique, le gouvernement du Québec dispose d'un important levier économique pouvant compenser et stimuler l'économie de toutes les régions du Québec : ses investissements dans les infrastructures. Ainsi, pour atteindre ses objectifs de contribuer à rendre le Québec plus productif, compétitif et résilient, tout en offrant aux citoyens une prestation de services publics de qualité qui répondent à leurs besoins, le gouvernement hausse ses investissements de 11,0 G\$ (+ 7,2 %) au PQI 2025-2035, pour atteindre 164,0 G\$. Ce relèvement considérable de 11,0 G\$ s'applique aux trois premières années du PQI 2025-2035 afin de soutenir à court terme le marché de l'emploi et maximiser l'effet sur l'économie du Québec. Ainsi, pour une septième année consécutive, le gouvernement hausse les investissements prévus au PQI, ce qui représente une augmentation cumulative de 63,6 G\$ en comparaison avec le niveau de 100,4 G\$ au PQI 2018-2028.

Ces investissements de 164,0 G\$ sur 10 ans, répartis dans toutes les régions du Québec, permettront au gouvernement de poursuivre ses interventions afin de maintenir et de bonifier les infrastructures requises pour la prestation de services à la population, notamment en :

- Santé et services sociaux, par la construction, la réfection, l'agrandissement et le réaménagement d'hôpitaux, par la construction de MDAA, par la reconstruction de CHSLD selon le concept de MDAA et par le remplacement d'équipements médicaux;
- Éducation, où d'importants travaux de construction et de réfection, de mise aux normes ainsi que d'agrandissement se poursuivent dans les écoles primaires et secondaires ainsi que dans les centres de formation professionnelle;
- Enseignement supérieur, pour des projets visant le maintien du parc des réseaux universitaire et collégial ainsi que l'ajout de pavillons, l'agrandissement d'immeubles, le réaménagement de locaux existants et la construction de logements étudiants;
- Réseau routier et transports maritime, aérien, ferroviaire et autres, par la réfection des infrastructures ou le remplacement de certains équipements qui composent ces réseaux, de même que par l'ajout de capacité à certaines autres infrastructures;
- Transport collectif, par le développement de différents réseaux structurants et la réfection des réseaux existants;
- Ressources informationnelles, afin de poursuivre la transformation numérique des organismes publics et la réalisation du portefeuille des projets prioritaires;
- Logements sociaux et communautaires, pour la construction de nouveaux logements qui respectent la capacité financière des ménages ainsi que pour la réfection des logements existants.

La section A présente notamment l'allocation des nouveaux investissements ainsi que l'effet anticipé des investissements prévus au PQI 2025-2035 sur la pérennité des infrastructures.

La section B présente les investissements prévus au PQI 2025-2035 par secteur d'activité du gouvernement, par type d'investissement ainsi que par année. Elle contient également une reddition de comptes des investissements réalisés en 2023-2024 ainsi que des investissements probables en 2024-2025, de même que des informations sur les PQI antérieurs. Quant à la liste détaillée de tous les projets d'infrastructure, présentée par secteur d'activité, elle est disponible sur le Web¹.

La section C présente un sommaire des PAGI 2025-2026 préparés par les MO visés. Ces plans, qui sont publiés sur le Web², permettent de suivre l'évolution de l'état des infrastructures publiques et de leur DMA.

¹ SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR, *Tableau de bord des projets d'infrastructures*, [en ligne], <https://www.tresor.gouv.qc.ca/infrastructures-publiques/tableau-de-bord>

² SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR, *Outils et documentation*, [En ligne], <https://www.quebec.ca/gouvernement/infrastructures-publiques/outils-documentation>

INVESTISSEMENTS RECORDS de **164 G\$** de 2025 à 2035, dont une moyenne annuelle de plus de **19 G\$** pour les 3 premières années

Un rehaussement de 11,0 G\$ (+ 7,2 %) par rapport au PQI 2024-2034 et une augmentation de 63,6 G\$ depuis le PQI 2018-2028 afin de réaliser les priorités gouvernementales qui répondent aux besoins de la population et de contribuer significativement au potentiel économique du Québec à court et long terme

Le maintien en bon état du parc d'infrastructures, **toujours un objectif prioritaire**, se voit doté de **96,7 G\$ (65 %)** des investissements prévus, afin de préserver la pérennité des infrastructures publiques

Un plan pour soutenir l'économie

Faits saillants

❑ Des décisions responsables permettant d'allouer des investissements supplémentaires substantiels, dont :

- 4,6 G\$ pour la construction, la réfection, l'agrandissement et le réaménagement d'hôpitaux, la construction de MDAA, la reconstruction de CHSLD selon le concept de MDAA et le remplacement d'équipements médicaux;
- 3,8 G\$ en éducation, pour poursuivre la réalisation des travaux de réfection des écoles et d'ajout de classes ainsi que pour réaliser des travaux prioritaires liés à la santé et à la sécurité des personnes, de même qu'à l'intégrité des bâtiments;
- 918,9 M\$ pour l'enseignement supérieur, afin de réaliser des travaux visant le maintien du parc des réseaux universitaire et collégial ainsi que de répondre aux besoins d'ajout d'espace dans les établissements qui composent ces réseaux;
- 3,4 G\$ consacrés au maintien en bon état du réseau routier ainsi qu'à son développement;
- 1,4 G\$ alloués au développement de réseaux structurants de transport collectif et à la réfection des réseaux existants;
- 1,0 G\$ pour les infrastructures des autres modes de transport, dont le remplacement d'avions-citernes ainsi que pour le renouvellement du Programme d'aide à la voirie locale;
- 1,3 G\$ pour les ressources informationnelles afin de poursuivre la transformation numérique des organismes publics;
- 559,0 M\$ pour soutenir la construction et la réfection de logements sociaux et abordables.

❑ De nouveaux projets majeurs

- La mise à l'étude du projet de construction d'un nouveau pavillon à l'hôpital de Saint-Jérôme pour y accueillir le centre mère-enfant, le centre intégré de cancérologie, l'urgence ainsi que des unités de soins. Des travaux de maintien et de mise aux normes du bâtiment actuel sont également prévus.
- La mise à l'étude du projet de construction d'un nouveau pavillon à l'hôpital régional de Saint-Eustache pour y accueillir le centre mère-enfant ainsi que les cliniques externes. Des travaux de maintien et de mise aux normes du bâtiment actuel sont également prévus.
- Le passage en planification du projet visant le remplacement des parements extérieurs de l'édifice des Théâtres de la SPDAM ainsi que la réhabilitation de l'entrée et des façades sur la rue Sainte-Catherine ainsi que la reconfiguration de la salle Claude-Léveillé.
- D'autres projets majeurs seront soumis à l'approbation du gouvernement pour une mise à l'étude au cours de l'année 2025-2026, notamment pour les hôpitaux de Drummondville et de Maria, la phase 3 du programme visant l'ajout de places en MDAA, un nouveau centre de formation professionnelle et formation générale des adultes à Chisasibi, l'agrandissement de l'école secondaire L'Odyssée à Québec, ainsi que l'agrandissement du cégep régional de Lanaudière à L'Assomption.

❑ Sur 10 ans, des investissements inégalés de 96,7 milliards de dollars en maintien du parc ou 65 % des investissements prévus en infrastructure qui permettront d'assurer la pérennité des infrastructures existantes.

❑ Une stratégie en infrastructures publiques lancée au printemps 2024

Pour répondre à des défis comme la surchauffe du marché, les enjeux d'approvisionnement, les délais de réalisation et la lourdeur administrative, le ministre responsable des Infrastructures a entamé, dès le début de son mandat, une large tournée des partenaires pour identifier, avec eux, des pistes de solution.

En sa qualité de chef d'orchestre gouvernemental coordonnant la planification des investissements en infrastructures dans tous les domaines d'intervention de l'État, le ministre responsable des Infrastructures s'assure notamment de la vision d'ensemble des actions gouvernementales en infrastructures publiques. C'est en ce sens qu'il travaille, en collaboration avec tous les MO impliqués, à la mise en œuvre de la *Stratégie québécoise en infrastructures publiques : Des infrastructures de qualité, réalisées plus rapidement et à meilleur coût*³, rendue publique le 9 mai 2024.

STRATÉGIE QUÉBÉCOISE EN INFRASTRUCTURES PUBLIQUES

La Stratégie québécoise en infrastructures publiques vise à moderniser les façons de faire du gouvernement et à assurer un cadre d'intervention plus efficace et des outils qui lui permettront de mieux répondre aux besoins des citoyens et de leur assurer des infrastructures de qualité. Cette stratégie vise principalement à accélérer la réalisation des projets, à diminuer les coûts et à améliorer l'état global des infrastructures publiques.

Cette stratégie a été élaborée dans l'optique de soutenir les MO à l'égard de certains enjeux et obstacles liés à la planification et à la réalisation de leurs projets. La Stratégie regroupe les principales mesures mises en place par le gouvernement en matière d'infrastructures publiques, ainsi que celles qu'il compte déployer dans un avenir rapproché afin d'assurer davantage d'efficacité dans la planification et la réalisation des projets.

Afin de générer des gains à chaque étape de réalisation d'un projet, soit de l'idéation à son maintien en bon état, la Stratégie contient 17 mesures qui s'articulent autour de 4 axes d'intervention :

- Une planification optimisée (globale et par projets);
- Un environnement d'affaires plus compétitif;
- Un État plus agile;
- Un meilleur suivi de la performance des projets majeurs et de l'état du parc.

En outre, pour permettre l'atteinte des objectifs inscrits dans la Stratégie, des modifications législatives ont été apportées à la LIP et à la Loi sur les contrats des organismes publics. Ces modifications permettent dorénavant :

- De conclure des contrats de partenariat qui prennent appui sur la collaboration;
- De simplifier et d'accélérer la démarche gouvernementale d'autorisation et de suivi des projets majeurs;
- D'offrir davantage d'agilité ou de marge de manœuvre en matière d'infrastructures publiques;
- D'alléger le fardeau administratif des organismes publics et d'accroître la performance administrative.

En somme, la Stratégie modernise les façons de faire du gouvernement et aura des effets durables sur la réalisation des projets d'infrastructures publiques, tout en assurant que le cadre d'intervention gouvernemental demeurera efficace et adapté à chaque projet. Ainsi, chaque dollar investi sera optimisé grâce à une gestion de projet rigoureuse afin de maximiser les bénéfices au profit des Québécois.

³ SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR, *Stratégie québécoise en infrastructures publiques : des infrastructures de qualité, réalisées plus rapidement et à meilleur coût* https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/org/sous-secretariat-infrastructures-publiques/publications/strategie/strategie_infrastructures.pdf

DES INFRASTRUCTURES DE QUALITÉ, RÉALISÉES PLUS RAPIDEMENT ET À MEILLEUR COÛT

Stratégie québécoise en infrastructures publiques

Vision

« Le Québec de demain dispose d'infrastructures de qualité qui sont le reflet de notre identité et dont nous sommes encore plus fiers. Le parc d'infrastructures est en bon état et répond aux besoins de la population. Chaque dollar investi est optimisé grâce à une gestion de projet rigoureuse et un équilibre optimal entre le maintien du bon état du parc et la réalisation de nouvelles infrastructures »

Objectifs

- Accélérer la livraison des projets.
- Obtenir de meilleurs coûts.
- Améliorer l'état de nos infrastructures publiques.

Principes directeurs

- Favoriser la création d'emplois et la productivité des entreprises pour assurer la croissance économique du Québec.
- Assurer la saine gestion des fonds publics.
- Miser sur des constructions durables, résilientes et qui s'intègrent harmonieusement au milieu de vie.
- Contribuer à améliorer l'offre et la qualité des services publics dans toutes nos régions.

Quatre axes d'intervention pour plus de performance

AXE 1 Une planification optimisée (globale et par projets)

- Mesure 1 : Établir un portrait du secteur de la construction
- Mesure 2 : Prendre en compte les résultats de la capacité régionale dans le Plan québécois des infrastructures
- Mesure 3 : Encourager la gestion par programmes de projets, lorsque cela est possible
- Mesure 4 : Mettre en place une initiative pilote de gestion par portefeuilles de projets
- Mesure 5 : Favoriser davantage la préfabrication dans les projets d'infrastructures publiques afin d'optimiser la planification et de décentraliser les chantiers
- Mesure 6 : Poursuivre l'implantation de la modélisation des données du bâtiment pour augmenter la productivité des entreprises

AXE 2 Un environnement d'affaires plus compétitif

- Mesure 7 : Simplifier l'utilisation de modes de réalisation s'appuyant sur la collaboration
- Mesure 8 : Réviser le Règlement sur certains contrats de services des organismes publics
- Mesure 9 : Adopter un mode de paiement et de règlement rapides des différends
- Mesure 10 : Apporter des allègements administratifs et réglementaires pour une meilleure performance dans l'octroi des contrats publics

AXE 3 Un État plus agile

- Mesure 11 : Réviser la Directive sur la gestion des projets majeurs d'infrastructure publique pour l'adapter aux coûts d'aujourd'hui et au niveau de planification des projets
- Mesure 12 : Mettre en place une communauté de pratique en gestion de projets majeurs pour notamment partager les leçons apprises
- Mesure 13 : Faciliter l'acquisition et les transferts d'immeubles pour démarrer les projets plus rapidement
- Mesure 14 : Faciliter la gestion des espaces excédentaires des immeubles gouvernementaux pour valoriser le multiusage

AXE 4 Un meilleur suivi de la performance des projets majeurs et de l'état du parc

- Mesure 15 : Déployer un tableau de bord centralisé pour permettre une réaction rapide
- Mesure 16 : Publier une carte interactive pour mieux informer les citoyens
- Mesure 17 : Augmenter les investissements en maintien du parc de façon progressive

Section A

**ALLOCATION DES
DISPONIBILITÉS ET
PÉRENNITÉ DES
INFRASTRUCTURES**

Section A

Allocation des disponibilités et pérennité des infrastructures

1. Des investissements rehaussés et devancés pour des infrastructures prioritaires	5
1.1 Des investissements de 20,1 G\$ alloués en fonction des priorités gouvernementales .	5
1.2 Des investissements pour tous les secteurs d'activité	7
1.3 Des investissements totalisant 164,0 G\$ répartis dans les différents secteurs d'activité du gouvernement.....	18
1.4 Une enveloppe centrale pour assurer la réalisation de projets majeurs	20
1.5 Un rehaussement du niveau des investissements des trois premières années	20
2. Des investissements assurant la pérennité du parc d'infrastructures : une priorité	22
2.1 Des investissements consacrés au maintien du parc	22
2.2 Des investissements permettant de prendre en charge le déficit de maintien d'actifs sur 10 ans	24
2.3 Une stratégie d'investissement pour améliorer l'état des infrastructures publiques.....	26
Annexe 1 – Élaboration du PQI 2025-2035	28
Annexe 2 – Investissements par type d'organisme	31
Annexe 3 – Directive sur la gestion des projets majeurs d'infrastructure publique.....	32

1. Des investissements rehaussés et devancés pour des infrastructures prioritaires

1.1 Des investissements de 20,1 G\$ alloués en fonction des priorités gouvernementales

Les investissements publics en infrastructures contribuent à appuyer une prestation de services publics de qualité. Ils contribuent également à stimuler l'économie et à accroître le potentiel du Québec. Dans le contexte actuel marqué par l'incertitude économique, le gouvernement rehausse le niveau des investissements prévus au PQI 2025-2035 de 11,0 G\$ (+ 7,2 %), pour atteindre 164,0 G\$.

- Cette augmentation du niveau d'investissement démontre l'ambition du gouvernement de concourir à rendre l'économie du Québec plus forte et plus résiliente et de réaliser ses priorités, plus particulièrement en santé et services sociaux, en éducation, dans les différents réseaux de transport, en ressources informationnelles ainsi qu'en logements sociaux et communautaires.

Depuis le PQI 2024-2034, des disponibilités de 20,1 G\$ ont été générées, principalement grâce à l'avancement et à l'achèvement de projets au cours de l'année 2024-2025, à l'ajout de l'année 2034-2035, ainsi qu'à la hausse de 11,0 G\$.

Disponibilités au PQI 2025-2035

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

Disponibilités	PQI 2025-2035
Nouvelles disponibilités ¹	9 127,7
Rehaussement du niveau du PQI	11 000,0
Total	20 127,7

1 L'annexe 1 présente la méthodologie utilisée pour le calcul des nouvelles disponibilités.

Répartition des disponibilités Par secteur d'activité

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

Secteur d'activité	PQI 2025-2035		Total
	Enveloppe sectorielle	Enveloppe centrale ¹	
Santé et services sociaux	1 778,3	2 855,9	4 634,2
Éducation	2 568,9	1 224,5	3 793,3
Enseignement supérieur	918,9	–	918,9
Réseau routier	1 683,6	1 691,0	3 374,6
Transport collectif ²	1 400,4	–	1 400,4
Transports maritime, aérien, ferroviaire et autres	1 020,1	–	1 020,1
Ressources informationnelles	1 326,9	–	1 326,9
Administration gouvernementale	513,5	604,5	1 118,0
Logements sociaux et communautaires	559,0	–	559,0
Environnement	392,7	108,0	500,7
Culture	448,1	–	448,1
Développement du sport	302,5	–	302,5
Développement du territoire nordique et des communautés autochtones	278,4	–	278,4
Autres secteurs d'activité	242,7	209,9	452,5
Total	13 433,9	6 693,8	20 127,7

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

1 Cette distribution est présentée à titre illustratif seulement, afin de refléter des transferts potentiels de l'enveloppe centrale en fonction de l'état d'avancement des projets. Le transfert de sommes aux enveloppes sectorielles exigera une décision du Conseil des ministres ou du Conseil du trésor, et ce, afin de mettre en œuvre, parmi les projets à l'étude et en planification, ceux que le gouvernement priorisera. Se référer à la rubrique 1.4 pour plus de détails.

2 Se référer à la page A.13 pour les investissements projetés en transport collectif.

1.2 Des investissements pour tous les secteurs d'activité

❑ 4,6 G\$ pour construire, agrandir et réaménager des hôpitaux, des CHSLD et des MDAA

Dans le but d'offrir des installations répondant aux normes et aux nécessités requises pour soigner une clientèle diversifiée en milieu hospitalier, des investissements supplémentaires de 4,6 G\$ sont accordés au secteur Santé et services sociaux. Ce montant se compose d'investissements de 1,8 G\$ attribués au secteur Santé et services sociaux et de 2,8 G\$ à l'enveloppe centrale. Ces montants seront investis dans les projets en cours de réalisation ou sur le point de débiter et dans la planification de nouveaux projets, entre autres :

- 2,9 G\$ pour des projets majeurs de construction, de reconstruction, d'agrandissement et de réaménagement d'hôpitaux, comme la modernisation du plateau technique chirurgical de l'hôpital de Saint-Jérôme, du bloc opératoire de l'hôpital de Chicoutimi et du complexe hospitalier de l'hôpital de Lachine, dont un montant de 1,9 G\$ réservé à l'enveloppe centrale pour le provisionnement de plusieurs autres projets majeurs;
- 1,0 G\$ pour la construction de MDAA et pour la reconstruction de CHSLD selon le concept de MDAA, dont le CHSLD LaSalle et d'Argenteuil;
- 711,5 M\$ pour le maintien du parc immobilier et des équipements médicaux.

Par ailleurs, le ministère de la Santé et des Services sociaux soumettra à l'approbation du gouvernement, au cours de la prochaine année, des demandes de mises à l'étude pour de nouveaux projets majeurs, soit les hôpitaux de Drummondville et de Maria ainsi que la phase 3 du programme visant l'ajout de places en MDAA.

Allocation au PQI 2025-2035

Santé et services sociaux

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

Projets et enveloppes	PQI 2025-2035			Total
	Nombre estimé de projets	Enveloppe sectorielle	Enveloppe centrale	
Construction, reconstruction, agrandissement et réaménagement d'hôpitaux	22	992,9	1 905,9	2 898,8
Reconstruction de CHSLD selon le concept de MDAA et construction de MDAA	nd	73,9	950,0	1 023,9
Autres projets et enveloppes	nd	711,5	—	711,5
Total	Plus de 22	1 778,3	2 855,9	4 634,2

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

En incluant l'allocation de 1,8 G\$ au secteur Santé et services sociaux, des investissements totaux de 24,7 G\$ sont maintenant prévus à ce secteur du PQI 2025-2035. De ce montant, une contribution de 10,7 G\$ est destinée au maintien du parc, soit 43,3 %.

□ 3,8 G\$ pour l'ajout d'espace et la poursuite de la réfection des écoles

Le soutien à la réussite éducative demeure une priorité pour le gouvernement. Ainsi, une augmentation des investissements de 3,8 G\$ est prévue afin de continuer la réalisation des travaux de réfection des écoles et d'ajout de classes, soit :

- 1,4 G\$ pour des projets de maintien du parc, dont 475,0 M\$ pour la réalisation de travaux prioritaires sur des composantes liées à la santé et à la sécurité des personnes de même qu'à l'intégrité des bâtiments;
- 2,4 G\$ pour la bonification du parc, qui permettra d'augmenter les enveloppes d'investissement pour l'ajout d'espace, dont l'ajout de locaux modulaires, et de poursuivre la réalisation ou la planification de projets majeurs et non majeurs, incluant un montant de 1,2 G\$ réservé à l'enveloppe centrale pour le provisionnement de plusieurs projets majeurs.

Par ailleurs, le ministère de l'Éducation soumettra à l'approbation du gouvernement, au cours de l'année 2025-2026, des demandes de mise à l'étude pour le nouveau centre de formation professionnelle et formation générale des adultes à Chisasibi et pour l'agrandissement de l'école secondaire L'Odyssée à Québec.

Allocation au PQI 2025-2035

Éducation

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

Projets et enveloppes	PQI 2025-2035			Total
	Nombre estimé de projets	Enveloppe sectorielle	Enveloppe centrale	
Maintien du parc	Plus de 1 200	1 426,3	—	1 426,3
Ajout d'espace	Plus de 50	1 142,6	1 224,5	2 367,0
Total	Plus de 1 250	2 568,9	1 224,5	3 793,3

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

En incluant cette allocation de 2,6 G\$, des investissements totaux de 23,5 G\$ sont maintenant prévus au secteur Éducation du PQI 2025-2035. De ce montant, une contribution importante de 17,2 G\$ est destinée au maintien du parc, soit 73,4 %.

❑ 918,9 M\$ pour l'enseignement supérieur

Des investissements additionnels de 918,9 M\$ au secteur Enseignement supérieur sont prévus au PQI 2025-2035, dont 521,3 M\$ pour le réseau collégial, 319,3 M\$ pour le réseau universitaire et 78,4 M\$ pour l'ITHQ, soit :

- 340,0 M\$ pour des projets non majeurs prévoyant des travaux de maintien des infrastructures d'établissements du réseau collégial, comme le cégep de Saint-Laurent et le collège de Bois-de-Boulogne ainsi que pour l'actualisation, la mise à jour et la révision de programmes d'études collégiaux;
- 181,2 M\$ pour des projets de bonification visant à répondre aux besoins d'espace de plusieurs établissements du niveau collégial;
- 208,3 M\$ pour des projets de maintien des établissements du réseau universitaire;
- 111,0 M\$ pour des projets de bonification visant à répondre aux besoins d'espace dans le réseau universitaire;
- 78,4 M\$ pour des projets de maintien et de bonification pour répondre aux besoins d'espace de l'ITHQ.

Par ailleurs, le ministère de l'Enseignement supérieur soumettra à l'approbation du gouvernement, au cours de l'année 2025-2026, une demande de mise à l'étude pour l'agrandissement du cégep régional de Lanaudière à L'Assomption.

Allocation au PQI 2025-2035

Enseignement supérieur

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

Projets et enveloppes	PQI 2025-2035					Total
	Nombre estimé de projets	ITHQ	Réseau collégial	Réseau universitaire	Enveloppe centrale	
Projets majeurs et non majeurs	246	78,4	521,3	319,3	–	918,9

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

En incluant cette nouvelle allocation de 918,9 M\$, des investissements totaux de 9,0 G\$ sont maintenant prévus au secteur Enseignement supérieur du PQI 2025-2035. De ce montant, une contribution importante de 6,7 G\$ est destinée au maintien du parc, soit 74,3 %.

❑ 3,4 G\$ prévus pour le maintien en bon état ainsi que le développement du réseau routier

Au PQI 2025-2035, des investissements de 1,7 G\$ sont alloués au secteur Réseau routier et 1,7 G\$ sont également alloués à l'enveloppe centrale, pour un total de 3,4 G\$. Ce rehaussement contribuera à la réalisation d'importants travaux de réhabilitation des actifs dans toute la province ainsi qu'au respect de la stratégie d'intervention du MTMD sur les chaussées, les structures et les ponts municipaux.

Allocation au PQI 2025-2035

Réseau routier

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

Projets et enveloppes	PQI 2025-2035			Total
	Nombre estimé de projets	Enveloppe sectorielle	Enveloppe centrale	
Projets majeurs	13	906,9	1 691,0	2 597,9
Projets non majeurs et enveloppes	16	776,7	—	776,7
Total	29	1 683,6	1 691,0	3 374,6

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

En incluant cette nouvelle allocation de 1,7 G\$, des investissements totaux de 35,9 G\$ sont maintenant prévus au secteur Réseau routier du PQI 2025-2035. Ce montant comporte une contribution importante de 30,3 G\$ pour le maintien du parc, soit 84,5 %. Par ailleurs, de ces investissements de 35,9 G\$, un montant de 862,2 M\$⁴ est réservé à des projets d'aménagement de voies réservées et de mesures préférentielles pour autobus, contribuant ainsi à améliorer les services en transport collectif.

- Les infrastructures routières sous la responsabilité du MTMD représentent plus de 31 130 kilomètres de route de même que près de 9 900 structures, dont plusieurs ouvrages d'art, notamment des ponts, des échangeurs, des ouvrages de soutènement et des ponts du réseau municipal. La disponibilité et le bon état de ces infrastructures sont indispensables aux déplacements des citoyens, en véhicule personnel ou en transport collectif ainsi qu'au transport des marchandises.
- Des investissements importants sont requis pour le maintien en bon état de ces actifs stratégiques et essentiels au développement économique du Québec. En effet, la fin de la vie utile d'une portion importante du parc routier québécois, construit au cours des années 1960 et 1970, est imminente et les coûteuses reconstructions des chaussées et des ouvrages d'art décuplent ces investissements.

Le gouvernement doit continuer à investir dans les infrastructures routières, dans le but de préserver la sécurité des usagers, d'améliorer l'indice d'état du parc d'actifs et de permettre leur utilisation par différents modes de transport collectif, contribuant ainsi à une mobilité durable.

⁴ Ces investissements de 862,2 M\$ concernent quatre projets consacrés exclusivement à l'aménagement de voies réservées et de mesures préférentielles pour autobus, présentés distinctement à la Liste détaillée des projets d'infrastructure au secteur Réseau routier disponible sur le site Web du SCT. Les autres projets du réseau routier qui pourraient inclure une portion en aménagement de voies réservées sont exclus de ce montant.

UNE NOUVELLE APPROCHE POUR PLUS D'AGILITÉ AU RÉSEAU ROUTIER

Dans le but d'assurer la pérennité et la sécurité des infrastructures, ainsi que d'améliorer la fluidité sur l'ensemble du territoire et de favoriser la mobilité durable, tout en respectant la capacité de payer des contribuables, le gouvernement doit recentrer ses investissements dans le secteur Réseau routier.

Par conséquent, le gouvernement revoit certains projets du secteur Réseau routier au PQI 2025-2035 pour en faire une série d'interventions qui seront réalisées par le biais de la programmation territoriale du MTMD. Par cette approche, le gouvernement vise à agir plus rapidement et à moindre coût sur certaines infrastructures visées, dans un souci d'assurer leur pérennité et la sécurité sur l'ensemble du territoire.

Ces plans d'intervention demeurent à être définis en fonction de chacun des problèmes à solutionner dans l'axe concerné. Les plans seront élaborés et réalisés selon un séquençement assurant le respect des balises budgétaires réparties dans toutes les régions du Québec.

Il est anticipé que l'incidence de cette approche sur le marché de la construction sera positive. En effet, plutôt que de causer une surchauffe du marché en raison d'un nombre restreint d'entreprises ayant la capacité et l'expertise de réaliser les mandats des projets de grande envergure, recadrer les projets par le biais des plans d'intervention permettant de diminuer le nombre de projets majeurs devrait ramener une certaine stabilité dans le marché.

En parallèle, les plans d'intervention permettront l'ouverture d'un marché territorialisé à des entreprises plus modestes, mais tout de même qualifiées pour réaliser ces projets. L'incidence positive associée au fait de recentrer les investissements sur le maintien des actifs permettra assurément d'atteindre un équilibre de la répartition des mandats dans l'industrie tout en soutenant le développement économique des régions et la pérennisation des infrastructures.

Projets routiers convertis en plans d'intervention

1. Autoroute 15 (des Laurentides) chaussée et voies réservées – Laval et Boisbriand;
2. Route 138 entre Kegaska et Vieux-Fort (quatre tronçons correspondants chacun à un projet majeur);
3. Route 158 entre Saint-Alexis et Joliette;
4. Route 104 (chemin de Saint-Jean) – La Prairie;
5. Autoroute 25 entre Saint-Esprit et Sainte-Julienne;
6. Autoroute 25, direction nord, entre Laval et Terrebonne, voie réservée;
7. Autoroute 440 (Jean-Noël-Lavoie), direction est, entre la route 125 et l'autoroute 25, voie réservée – Laval.

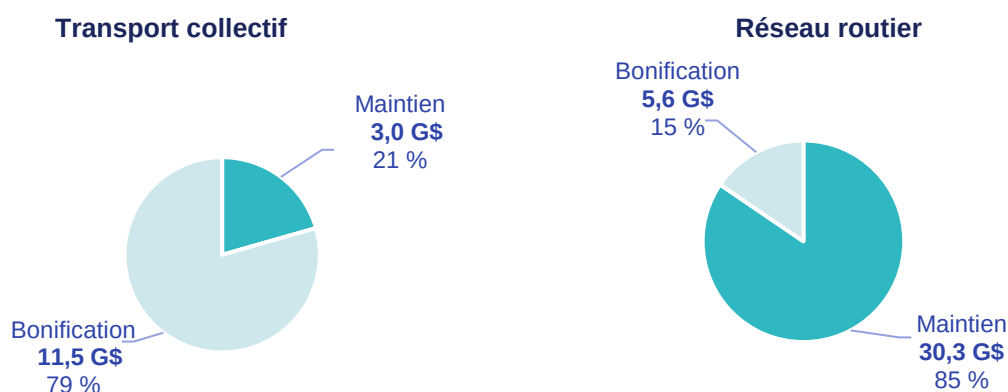
RÉPARTITION DES INVESTISSEMENTS EN TRANSPORT COLLECTIF ET EN RÉSEAU ROUTIER SELON LE TYPE D'INVESTISSEMENT AU PQI 2025-2035

Le secteur Transport collectif demeure davantage un secteur en développement que le secteur Réseau routier.

- Ainsi, le gouvernement planifie des investissements plus importants en bonification du parc au secteur Transport collectif qu'au secteur Réseau routier, soit 11,5 G\$ comparativement à 5,6 G\$.

À l'inverse, le réseau routier ayant été construit il y a plus de 50 ans, il requiert des investissements substantiels en maintien du parc comparativement au secteur Transport collectif.

- Le gouvernement attribue donc 30,3 G\$ en maintien du parc au secteur Réseau routier comparativement à 3,0 G\$ pour le secteur Transport collectif.



1,4 G\$ alloués au transport collectif

Des investissements additionnels de 1,4 G\$ sont consacrés au secteur Transport collectif pour des projets majeurs et non majeurs qui favoriseront la mobilité des citoyens, amélioreront la fluidité de la circulation et aideront à électrifier le transport collectif. Ces investissements permettront, notamment, de poursuivre le versement de la contribution du gouvernement aux projets de transport collectif soutenus par la Société de financement des infrastructures locales du Québec, de remplacer des autobus dont la durée de vie utile est atteinte et de contribuer au réseau structurant de transport en commun de la Ville de Québec.

Allocation au PQI 2025-2035

Transport collectif

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

Projets et enveloppes	PQI 2025-2035			Total
	Nombre estimé de projets	Enveloppe sectorielle	Enveloppe centrale	
Projets majeurs et non majeurs	Plus de 150	1 400,4	–	1 400,4

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

En incluant cette nouvelle allocation de 1,4 G\$, des investissements totaux de 14,5 G\$ sont maintenant prévus au secteur Transport collectif du PQI 2025-2035. De ce montant, une contribution importante de 11,5 G\$ est destinée à la bonification du parc, soit 79,4 %, puisqu'il s'agit d'un secteur en développement et 3,0 G\$ sont consacrés au maintien du parc, soit une augmentation de 0,6 G\$ par rapport au PQI 2024-2034.

La réalisation de tous les projets en transport collectif mis à l'étude et en planification qui seront à pourvoir à des PQI ultérieurs en temps opportun, ainsi que la réalisation par CDPQ Infra du REM dans la région de Montréal, nécessiteront environ 52,5 G\$, soit :

- 14,5 G\$ planifiés au PQI 2025-2035;
- 37,9 G\$ estimés pour :
 - Des projets de sociétés de transport en commun inscrits actuellement « À l'étude » ou « En planification », dont le provisionnement complet sera à prévoir dans des PQI ultérieurs, principalement des projets structurants de transport collectif électrique;
 - Le projet hors PQI, sous la responsabilité de CDPQ Infra, dont la phase 1 est déjà en service et les autres phases en réalisation, soit le REM dans la région de Montréal.

Le gouvernement prévoit que les investissements consacrés au transport collectif atteindront 52,5 G\$ et que ceux destinés au réseau routier atteindront 67,5 G\$. Toutefois, en tenant compte des contributions suivantes, les investissements pour le transport collectif pourraient atteindre 66,1 G\$:

- 12,5 G\$ des partenaires, dont 8,8 G\$ déjà confirmés ou sur le point de l'être⁵ et 3,7 G\$ escomptés;
- 1,1 G\$ du gouvernement pour l'aménagement de voies réservées et de mesures préférentielles pour autobus, attribués au secteur Réseau routier au PQI 2025-2035.

Investissements prévus au PQI 2025-2035, aux PQI ultérieurs et hors PQI

Transport collectif et Réseau routier

(contribution du gouvernement du Québec, en milliards de dollars)

Secteur d'activité	PQI 2025-2035	PQI ultérieurs et hors PQI ¹	Total	Contribution des partenaires	Total
Transport collectif	14,5	37,9	52,5	12,5	65,0
Réseau routier					
Aménagement de voies réservées et de mesures préférentielles pour autobus	0,9	0,2	1,1	–	1,1
Réseau routier ²	35,0	31,4	66,4	1,1	67,4
Total – Réseau routier	35,9	31,6	67,5	1,1	68,5

66,1

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

1 Pour le projet hors PQI, sous la responsabilité de CDPQ Infra, les investissements incluent ceux déjà réalisés avant la période 2025-2035 et ceux à venir au cours de cette période. Depuis juillet 2023, cinq stations du REM ont été mises en service, soit de la station Brossard à la station Gare Centrale (excluant la station projetée Griffintown–Bernard-Landry). Pour les autres projets, le montant inclut les investissements prévus à l'enveloppe centrale au PQI 2025-2035.

2 Les investissements pour le secteur Réseau routier excluent les sommes attribuées pour les projets d'aménagement de voies réservées et de mesures préférentielles pour autobus.

⁵ Un projet soumis par le gouvernement du Québec dans le cadre de l'EBI, en mars 2024, est toujours en cours d'analyse par le gouvernement fédéral.

❑ 1,0 G\$ pour les infrastructures des autres modes de transport

Des investissements additionnels totalisant 1,0 G\$ sont accordés au secteur Transports maritime, aérien, ferroviaire et autres. Ils sont principalement consacrés au remplacement de six avions-citernes, au Programme d'aide à la voirie locale pour le maintien et l'amélioration d'une grande partie des infrastructures routières du Québec sous la responsabilité des municipalités, ainsi qu'au développement des transports actifs dans les périmètres d'urbanisation.

En incluant cette nouvelle allocation de 1,0 G\$ au secteur Transports maritime, aérien, ferroviaire et autres, des investissements totaux de 5,7 G\$ sont maintenant prévus à ce secteur du PQI 2025-2035.

❑ 1,3 G\$ pour les ressources informationnelles

Grâce à divers projets en ressources informationnelles, le gouvernement souhaite offrir aux citoyens et aux entreprises des services simplifiés, intégrés et de qualité s'appuyant sur les technologies de l'information. Des investissements additionnels de 1,3 G\$ sont ainsi prévus au PQI pour soutenir les organismes publics dans la mise en œuvre de leurs projets de transformation numérique, dont le Dossier Santé Numérique, et le remplacement de leurs équipements informatiques.

En incluant cette nouvelle allocation de 1,3 G\$, des investissements totaux de 8,6 G\$ sont maintenant prévus au secteur Ressources informationnelles du PQI 2025-2035.

❑ 1,1 G\$ pour les infrastructures de l'Administration gouvernementale

Le gouvernement alloue 1,1 G\$ pour les bâtiments de l'Administration gouvernementale, principalement pour des travaux de maintien du parc, de requalification et d'agrandissement ainsi que pour des acquisitions de mobilier et d'équipements requis aux édifices sous la responsabilité de la SQI, soit les immeubles de bureaux, les établissements de détention, les palais de justice, les postes de la Sûreté du Québec et les centres de transport.

Ces investissements incluent un montant de 604,5 M\$ réservé à l'enveloppe centrale pour le provisionnement de certains projets majeurs, ainsi que 225,0 M\$ pour la poursuite des travaux de transformation des milieux de travail ayant pour but d'étendre le concept des MTAA. À cet égard, plus de 20 projets de réaménagement des espaces à bureaux sont prévus en 3 phases, planifiées selon une approche géographique et selon les dates d'échéance des baux de certains immeubles en location. Cette réduction des besoins en espace à bureaux générera des économies gouvernementales pérennes. Les trois phases sont :

- Phase 1 : Grands centres urbains de Québec et de Montréal;
- Phase 2 : Arrondissements de Québec et de Montréal;
- Phase 3 : Propriétés du gouvernement à fort potentiel d'optimisation et offrant la capacité de générer des économies pour le gouvernement, situées dans six villes des autres régions du Québec.

En incluant cette nouvelle allocation de 1,1 G\$, des investissements totaux de 5,3 G\$ sont maintenant prévus à ce secteur du PQI 2025-2035.

TRANSFORMATION DES MILIEUX DE TRAVAIL

Le SCT publiait, en mars 2024, une mise à jour de la Directive concernant la gestion et l'aménagement des espaces de l'Administration gouvernementale. Cette directive permet désormais l'implantation efficace du plan d'optimisation des espaces gouvernementaux et dicte de nouvelles orientations à la SQI lui permettant de planifier l'optimisation des espaces de bureaux et la transformation des milieux de travail, générant ainsi des économies.

Également en 2024, le gouvernement mandatait la SQI pour l'élaboration d'un plan visant à optimiser l'occupation des espaces et à réduire les coûts de loyer du gouvernement. Bien que le statu quo ne nécessite aucun investissement à court terme, il ne permet pas de générer des économies de coûts de location, lesquelles sont possibles en optimisant les espaces. La SQI, responsable de déterminer et de mettre en place la solution ayant le meilleur bénéfice gouvernemental avantages-coûts, prévoit déployer entre 2024 et 2030 son plan en trois phases.

Des investissements de 225,0 M\$, s'ajoutant aux 105,0 M\$ déjà alloués, sont prévus au PQI 2025-2035, et ce, afin de réaliser plus de 20 projets de transformation d'immeubles gouvernementaux de Québec et de Montréal en MTAA, ainsi que dans leurs périphéries et dans six villes des autres régions du Québec.

- Pendant la réalisation de ces trois phases, des économies totalisant près de 280 M\$ sont estimées pour la période 2025-2026 à 2029-2030.
- Une fois les trois phases terminées, les économies de loyer annuelles récurrentes qui en découleront sont estimées à 85,5 M\$ à partir de 2029-2030.

En somme, d'ici 2032, l'ensemble du plan d'action (phases 1, 2 et 3) vise l'atteinte des cibles suivantes :

- 67 fins de baux;
- 85,5 M\$ en économies annuelles récurrentes à compter de 2029-2030.

❑ 559,0 M\$ pour les logements sociaux et communautaires

Le gouvernement joue un rôle important pour favoriser l'accès au logement, notamment en contribuant à rehausser l'offre de logements partout sur le territoire. Le Québec a engagé des sommes considérables pour améliorer l'offre de logements. Depuis 2018, le niveau d'investissement réservé au secteur Logements sociaux et communautaires a été rehaussé de 1,7 G\$, soit une augmentation de 72 %. Ainsi, le gouvernement investit davantage et accélère la réalisation de logements accessibles et abordables à la population québécoise.

À l'automne 2023, des investissements substantiels de 1,8 G\$ ont été annoncés grâce à un effort commun des gouvernements du Canada et du Québec afin d'accélérer la construction de logements. Ainsi, les sommes investies depuis l'automne 2023 permettront la réalisation de plus de 8 000 logements sociaux et abordables. Ces derniers s'ajoutent aux 15 000 logements supplémentaires déjà prévus grâce aux sommes investies par le gouvernement du Québec, pour un total estimé de plus de 23 000 nouveaux logements.

Des disponibilités du PQI 2025-2035, un rehaussement de 559,0 M\$ est réservé au secteur Logements sociaux et communautaires, dont 445,7 M\$ additionnels et 113,3 M\$ en lien avec des annonces antérieures qui se réaliseront au cours des prochaines années. Ce rehaussement de 559,0 M\$ permettra de poursuivre la construction de logements sociaux par l'entremise du Programme d'habitation abordable, de rénover des habitations à loyer modique afin d'assurer le maintien du parc d'habitations à loyer modique et de résorber plus rapidement la pénurie de logements sociaux et abordables par l'entremise de logements hautement préfabriqués.

En incluant cette nouvelle allocation de 559,0 M\$, des investissements totaux de 4,0 G\$ sont maintenant prévus au secteur Logements sociaux et communautaires du PQI 2025-2035.

❑ 500,7 M\$ pour l'environnement

Une augmentation de 392,7 M\$ est réservée au secteur Environnement, entre autres pour le Programme de traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage qui permettra le remplacement d'incinérateurs à foyers multiples existants, lesquels sont une source importante d'émissions de GES ainsi que pour le programme Valorisation de rejets thermiques, afin de poursuivre les investissements dans des projets qui y sont admissibles.

De plus, un montant de 108,0 M\$ est prévu à l'enveloppe centrale pour des investissements nécessaires en vue d'atteindre les cibles fixées par le gouvernement dans le Plan pour une économie verte 2030 et son Plan de mise en œuvre 2024-2029, soit de réduire de 60 % les émissions de GES de son parc immobilier d'ici 2030 par rapport à 1990.

En incluant cette nouvelle allocation de 392,7 M\$, des investissements totaux de 1,4 G\$ sont maintenant prévus au secteur Environnement du PQI 2025-2035.

❑ 448,1 M\$ pour la culture

Un ajout de 448,1 M\$ est consacré au secteur Culture, principalement pour la pérennité des infrastructures des sociétés d'État, notamment Bibliothèque et Archives nationales du Québec, la Société du Grand Théâtre de Québec et les musées nationaux. De plus, cette bonification servira également à la planification et à la réalisation du projet majeur de réfection de la SPDAM.

Le parc d'infrastructures englobe 55 immeubles dont 36 sont protégés en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel, incluant les 5 pavillons du Musée des beaux-arts de Montréal. Ce parc inclut également des équipements spécialisés essentiels à l'accomplissement de la mission des différents organismes et sociétés d'État, par exemple les équipements de haute technologie de la Société de télédiffusion du Québec, les instruments de musique du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec ainsi que les équipements scéniques de la Société du Grand Théâtre de Québec et de la SPDAM.

En incluant cette nouvelle allocation de 448,1 M\$, des investissements totaux de 2,5 G\$ sont maintenant prévus au secteur Culture du PQI 2025-2035.

❑ **302,5 M\$ pour le développement du sport**

Au Québec, plusieurs infrastructures sportives, récréatives et de plein air nécessitent des travaux pour garantir leur durabilité. De plus, certaines localités manquent d'infrastructures adéquates pour répondre aux besoins de la population. Il est donc essentiel de moderniser les infrastructures existantes et d'en créer de nouvelles afin d'offrir des espaces sécuritaires et accessibles, favorisant ainsi la pratique régulière d'activités physiques.

Une enveloppe de 300,0 M\$ a été attribuée au PQI 2023-2033, à partir de laquelle 322 projets ont été retenus dans le cadre du premier appel de projets du PAFIRSPA.

Le PQI 2025-2035 prévoit de nouveaux investissements de 302,5 M\$ pour le développement du sport, du loisir et du plein air, soit 300,0 M\$ pour des projets de maintien et de bonification dans le cadre du PAFIRSPA et 2,5 M\$ pour des projets qui contribueront au développement et à la mise à niveau du Sentier national au Québec. Ainsi, le gouvernement poursuit la réalisation de son engagement de soutenir des projets de construction et de rénovation d'infrastructures récréatives, sportives et de plein air.

En incluant cette nouvelle allocation de 302,5 M\$, des investissements totaux de 1,2 G\$ sont maintenant prévus au secteur Développement du sport du PQI 2025-2035.

❑ **278,4 M\$ pour le développement du territoire nordique et des communautés autochtones**

Le PQI 2025-2035 consacre 278,4 M\$ de nouveaux investissements au développement du territoire nordique et des communautés autochtones dans le but de répondre aux besoins de développement économique, social et environnemental. Ces investissements permettront, notamment, de réaliser des travaux sur la route Billy-Diamond, dans le but de la maintenir sécuritaire et en bon état.

En incluant cette nouvelle allocation de 278,4 M\$, des investissements totaux de 1,5 G\$ sont maintenant prévus au secteur Développement du territoire nordique et des communautés autochtones du PQI 2025-2035.

❑ **452,5 M\$ attribués aux autres secteurs d'activité**

Des investissements de 452,5 M\$ sont consacrés aux autres secteurs d'activité. Ce montant inclut :

- 242,7 M\$ prévus dans les enveloppes des secteurs Agriculture, forêts et faune, Développement économique, Recherche, Services de garde éducatifs à l'enfance ainsi que Tourisme et activités récréatives;
- 209,9 M\$ prévus à l'enveloppe centrale.

La section 1.3 présente le détail relatif à l'allocation des disponibilités aux secteurs d'activité.

1.3 Des investissements totalisant 164,0 G\$ répartis dans les différents secteurs d'activité du gouvernement

Les investissements de 164,0 G\$ prévus au PQI 2025-2035 sont attribués aux différents secteurs d'activité du gouvernement, selon la répartition suivante :

Sommaire des investissements prévus au PQI 2025-2035

Par secteur d'activité

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

Secteur d'activité	PQI 2025-2035 avant répartition des disponibilités	Répartition des disponibilités	PQI 2025-2035 final	%
Administration gouvernementale	4 801,8	513,5	5 315,3	3,2
Agriculture, forêts et faune	559,0	64,9	623,9	0,4
Culture	2 084,3	448,1	2 532,4	1,5
Développement du sport	864,0	302,5	1 166,5	0,7
Développement du territoire nordique et des communautés autochtones	1 265,2	278,4	1 543,6	0,9
Développement économique	117,1	13,0	130,1	0,1
Éducation	20 911,8	2 568,9	23 480,6	14,3
Enseignement supérieur	8 038,3	918,9	8 957,2	5,5
Environnement	1 011,1	392,7	1 403,7	0,9
Logements sociaux et communautaires	3 427,5	559,0	3 986,5	2,4
Municipalités	7 034,6	—	7 034,6	4,3
Recherche	859,8	42,7	902,5	0,6
Réseau routier	34 184,9	1 683,6	35 868,5	21,9
Ressources informationnelles	7 312,5	1 326,9	8 639,4	5,3
Santé et services sociaux	22 940,4	1 778,3	24 718,7	15,1
Services de garde éducatifs à l'enfance	703,6	36,3	739,8	0,5
Tourisme et activités récréatives	1 756,8	85,9	1 842,6	1,1
Transport collectif	13 135,2	1 400,4	14 535,6	8,9
Transports maritime, aérien, ferroviaire et autres	4 700,1	1 020,1	5 720,3	3,5
Sous-total – Enveloppes sectorielles	135 707,9	13 433,9	149 141,9	90,9
Enveloppe centrale ¹	8 164,3	6 693,8	14 858,1	9,1
Total	143 872,3	20 127,7	164 000,0	100,0

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

1 Se référer à la rubrique 1.4 pour plus de détails.

Des tableaux généraux et détaillés sur les investissements prévus au PQI 2025-2035 sont présentés à la section B du document.

DES INVESTISSEMENTS POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET L'ENVIRONNEMENT

Pour réduire les émissions de GES et s'adapter aux changements climatiques, le gouvernement entend consacrer des investissements en infrastructures de 62,5 G\$ axés sur le développement durable et l'environnement. Ceux-ci sont prévus au PQI 2025-2035 ainsi qu'aux PQI subséquents, ou ils sont réalisés hors PQI par CDPQ Infra.

Des contributions fédérales de 6,9 G\$, allouées au Québec dans le cadre de la phase 2 du plan fédéral en infrastructures Investir dans le Canada, appuieront financièrement les investissements effectués par le gouvernement du Québec.

Ainsi, en considérant l'ensemble de ces investissements, 69,4 G\$ seront consacrés à l'électrification, à la réduction des émissions de GES et à l'adaptation aux changements climatiques au cours des prochaines années.

Investissements en infrastructures favorisant l'électrification, la réduction des émissions de GES et l'adaptation aux changements climatiques (en milliards de dollars)

Secteur d'activité	PQI 2025-2035	PQI ultérieurs et hors PQI ¹	Total
Gouvernement du Québec			
Transport collectif	14,5	37,9	52,5
Réseau routier – Aménagement de voies réservées et de mesures préférentielles pour autobus	0,9	0,2	1,1
Transports maritime, aérien, ferroviaire et autres ²	0,5	–	0,5
Environnement	1,4	–	1,4
Municipalités ³	7,0	–	7,0
Sous-total	24,3	38,1	62,5
Gouvernement fédéral⁴			
Transport en commun (EBI)	–	4,8	4,8
Infrastructure verte (EBI)	–	1,8	1,8
Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes	–	0,4	0,4
Sous-total	–	6,9	6,9
Total	24,3	45,0	69,4

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

1 Pour le projet hors PQI sous la responsabilité de CDPQ Infra, les investissements incluent ceux déjà réalisés avant la période 2025-2035 et ceux à venir au cours de cette période. Depuis juillet 2023, cinq stations du REM ont été mises en service, soit de la station Brossard à la station Gare Centrale (excluant la station projetée Griffintown–Bernard-Landry). Pour les autres projets, le montant inclut les investissements prévus à l'enveloppe centrale au PQI 2025-2035.

2 Cette somme concerne des programmes de réduction des émissions de GES dans les transports maritime, aérien et ferroviaire et autres ainsi que des mesures de la Politique de mobilité durable, plus particulièrement celles concernant le transport actif.

3 Ce montant concerne principalement des programmes d'aide pour des travaux de construction, de réfection et d'agrandissement d'infrastructures d'eau potable et d'eaux usées ainsi que de remplacement de conduites et pour des travaux visant la résilience et l'adaptation face aux inondations.

4 Ces investissements du gouvernement fédéral incluent ceux déjà réalisés avant la période 2025-2035 et ceux à venir au cours de cette période.

1.4 Une enveloppe centrale pour assurer la réalisation de projets majeurs

Pour assurer la contribution financière à des projets majeurs priorisés, notamment pour une approbation de leur DO ou de leur DA d'ici le 31 mars 2026, le gouvernement réserve, au PQI 2025-2035, un montant de 14,9 G\$ dans une enveloppe centrale, conformément à l'article 7 de la LIP. Le transfert éventuel de montants de cette enveloppe centrale aux secteurs d'activité concernés requiert une décision du Conseil des ministres ou du Conseil du trésor.

De plus, le gouvernement doit prévoir, au cours des prochains PQI, la mise en œuvre progressive de projets majeurs à l'étude et en planification. La mise à jour annuelle des investissements dans les PQI ultérieurs rendra disponibles de nouvelles sommes qui permettront d'assurer la réalisation des projets retenus.

- Pour les projets à l'étude et en planification qui nécessitent une contribution du gouvernement du Québec de 1,0 G\$ et plus et qui se réaliseront à court terme, un provisionnement progressif est effectué à même l'enveloppe centrale selon la date prévue d'approbation de leur DA, ce qui permet de planifier les investissements d'ici leur réalisation.

Les projets qui font l'objet d'un provisionnement à l'enveloppe centrale ne sont pas rendus publics, et ce, afin de respecter le pouvoir de décision du Conseil des ministres quant à leur mise en œuvre et de réduire le risque de collusion dans le cadre de leur réalisation.

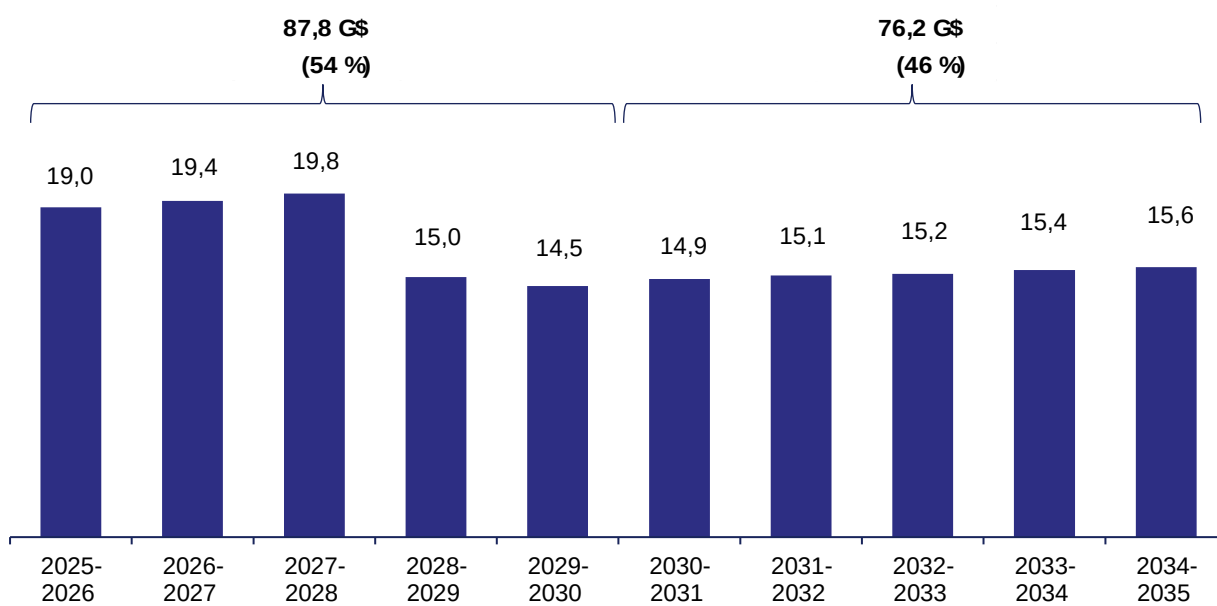
1.5 Un rehaussement du niveau des investissements des trois premières années

Le climat économique préoccupant incite le gouvernement à accélérer ses investissements en infrastructures des trois prochaines années dans plusieurs secteurs, et ce, dans toutes les régions du Québec, afin de stimuler l'économie, de créer plus d'emplois et d'acheter québécois. Le gouvernement vise, en suivant cette stratégie, à soutenir le marché de l'emploi et, par ricochet, à stimuler l'économie de toutes les régions du Québec.

Ainsi, comparativement au PQI 2024-2034, le gouvernement rehausse considérablement les investissements en infrastructures prévus durant le premier quinquennat du PQI, et ce, pour assurer également la poursuite des projets amorcés partout au Québec dans le cadre des PQI précédents, notamment ceux visés par la *Loi concernant l'accélération de certains projets d'infrastructure*. Des investissements de 87,8 G\$ sont ainsi prévus pendant le premier quinquennat, soit 54 % des investissements prévus sur 10 ans.

Investissements annuels prévus

(contribution du gouvernement du Québec, en milliards de dollars et en pourcentage)



Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

2. Des investissements assurant la pérennité du parc d'infrastructures : une priorité

2.1 Des investissements consacrés au maintien du parc

La pérennité du parc d'infrastructures est, depuis plusieurs années, au cœur des priorités gouvernementales. Il est essentiel de maintenir en bon état les infrastructures publiques nécessaires à la prestation des services de l'État.

Dans le cadre du PQI 2025-2035, les investissements en maintien du parc sont toujours priorisés, représentant 96,7 G\$ ou 65 % des sommes prévues en infrastructure pour les 10 prochaines années. Ces investissements inégalés découlent de la stratégie d'augmentation progressive des investissements en maintien du parc qui prend en compte les constats répertoriés dans les PAGI, lesquels permettent de suivre l'état du parc d'infrastructures et d'identifier les investissements publics en maintien du parc à réaliser.

Au PQI 2025-2035, 81 % des investissements prévus concernent des organismes publics (133,3 G\$) et 19 % sont relatifs à des organismes subventionnés (30,7 G\$).

- Les organismes publics, comme les ministères, les centres de services scolaires et les établissements du RSSS, sont propriétaires d'infrastructures consacrées à des services publics sous la responsabilité directe du gouvernement.
- Les organismes subventionnés, comme les municipalités et les sociétés de transport en commun, reçoivent une contribution financière du gouvernement pour les infrastructures dont ils sont propriétaires et grâce auxquelles ils assurent les services publics sous leur responsabilité⁶.

Investissements au PQI 2025-2035

Par type d'investissements et par type d'organisme¹

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

Type d'investissements	Organismes publics	%	Organismes subventionnés	%	Total	%
Maintien du parc	83 316,0	70	13 421,6	44	96 737,6	65
Bonification du parc	35 287,8	30	17 116,5	56	52 404,3	35
Sous-total	118 603,8	100	30 538,1	100	149 141,9	100
Enveloppe centrale ²	14 671,3		186,8		14 858,1	
Total	133 275,1	81	30 724,9	19	164 000,0	100

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

1 Le détail des investissements au PQI 2025-2035 est présenté à l'annexe 2 de la section A.

2 Se référer à la rubrique 1.4.

⁶ Il est à noter que seule la contribution financière du gouvernement à ces organismes est incluse au PQI.

Organismes publics

Les projets des organismes publics qui visent à améliorer l'état du parc d'actifs sont priorisés, notamment ceux destinés à la réfection et à la reconstruction des infrastructures en fin de vie utile. Des investissements totaux de 118,6 G\$:

- 83,3 G\$ ou 70 % sont alloués au maintien du parc d'infrastructures, entre autres pour la réfection et le remplacement d'infrastructures comme des écoles, des établissements d'enseignement supérieur, des centres hospitaliers, des CHSLD ainsi que des infrastructures routières. Ils permettent également de renouveler des équipements désuets qui y sont rattachés, principalement les appareils médicaux dans le secteur Santé et services sociaux;
- 35,3 G\$ ou 30 % sont alloués aux besoins de développement prioritaires du parc, notamment pour la construction d'hôpitaux, de MDAA et de nouvelles écoles.

Organismes subventionnés

Le gouvernement prévoit également des investissements pour les organismes subventionnés relativement au développement et au maintien de leurs infrastructures, permettant de meilleurs services aux citoyens. Des investissements totaux de 30,5 G\$:

- 17,1 G\$ ou 56 % sont prévus en bonification du parc d'infrastructures, principalement pour les sociétés de transport en commun, les services de garde éducatifs à l'enfance ainsi que les logements sociaux et communautaires. De plus, des sommes importantes sont destinées au transport collectif afin de favoriser la mobilité des citoyens, l'augmentation de la fluidité de la circulation et l'électrification de ce mode de transport;
- 13,4 G\$ ou 44 % sont prévus pour répondre aux besoins de maintien du parc des organismes subventionnés, principalement pour les infrastructures municipales et celles du secteur Transport collectif.

Comme les infrastructures de ces organismes n'appartiennent pas au gouvernement, ces derniers ont la responsabilité de les maintenir en bon état. Ainsi, le coût des travaux nécessaires afin de remettre en bon état les infrastructures en mauvais état n'est pas inclus dans le calcul du DMA.

2.2 Des investissements permettant de prendre en charge le déficit de maintien d'actifs sur 10 ans

Le DMA associé aux infrastructures en mauvais et en très mauvais état (IEG de D ou E) qui appartiennent aux organismes publics est évalué à 40,2 G\$ en mars 2025.

Ce déficit s'explique par le fait qu'un grand nombre d'infrastructures publiques du Québec, dont une portion importante a été construite dans les années 1960 et 1970, ont atteint, ou atteindront dans les prochaines années leur fin de vie utile qui varie généralement entre 25 et 75 ans selon leur nature. Cette situation s'applique particulièrement aux infrastructures routières et aux immeubles du réseau de l'éducation et de l'enseignement supérieur, dont l'âge avancé fait en sorte que des investissements majeurs sont requis pour les remettre en bon état (IEG de A, B ou C).

Évolution du DMA des organismes publics

Par secteur d'activité

(en millions de dollars et en pourcentage)

Secteur d'activité	PAGI 2024-2025	Dégradation naturelle	Nouveaux constats	Résorption	Variation	PAGI 2025-2026	%
Réseau routier	20 367,3	1 187,4	2 250,0	(1 286,0)	2 151,4	22 518,7	56
Éducation	8 465,1	1 075,2	1 236,9	(1 150,7)	1 161,4	9 626,5	24
Autres secteurs d'activité	8 283,8	333,9	485,4	(1 079,9)	(260,6)	8 023,2	20
Total	37 116,2	2 596,5	3 972,3	(3 516,6)	3 052,2	40 168,4	100
En pourcentage de la valeur de remplacement	9,7 %	–	–	–	(0,4 %)	9,3 %	–

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

Au cours de la dernière année, le DMA des organismes publics s'est accru de 3,1 G\$. Cette variation s'explique par :

- Une augmentation de 2,6 G\$ causée par la dégradation naturelle des infrastructures des organismes publics, laquelle est principalement liée au vieillissement des chaussées, des immeubles et des équipements médicaux qui ont dépassé leur durée de vie utile;
- Une augmentation de 4,0 G\$ résultant de nouveaux constats répertoriés sur des infrastructures en mauvais état (IEG de D ou E), particulièrement en raison de la hausse du coût de l'enrobé bitumineux nécessaire pour la réfection des chaussées ainsi que des nouvelles inspections dans les établissements scolaires;
- Une diminution de 3,5 G\$ en raison des travaux réalisés en 2024-2025 dans tous les secteurs d'activité, résorbant ainsi une portion du DMA constaté.

Malgré cette hausse de 3,1 G\$ au PQI 2025-2035, on constate une amélioration du DMA lorsqu'on le compare à la valeur de remplacement.

- Le DMA de 40,2 G\$ des PAGI 2025-2026 représente une proportion de 9,3 % de la valeur de remplacement des infrastructures des organismes publics, marquant une amélioration par rapport à la proportion de 9,7 % constatée aux PAGI 2024-2025.

Prise en charge du DMA

Par secteur d'activité

(en millions de dollars et en pourcentage)

Secteur d'activité	DMA total	DMA pris en charge	%
Réseau routier	22 518,7	7 605,6	34
Éducation	9 626,5	8 780,5	91
Autres secteurs d'activité	8 023,2	6 863,5 ¹	86
Total	40 168,4	23 249,6	58

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

1 Inclut 64,5 M\$ de contributions fédérales et municipales pour la prise en charge du DMA de la SHQ.

Le gouvernement planifie utiliser 23,2 G\$ des investissements prévus au PQI 2025-2035 pour réaliser des travaux ciblant 58 % du DMA cumulé de 40,2 G\$ associé aux infrastructures en mauvais et en très mauvais état (IEG de D ou E) des organismes publics.

De plus, des investissements déjà réalisés avant le PQI 2025-2035 de 1,4 G\$ pour des projets de réfection majeure ou de reconstruction des structures, qui sont toujours en cours de réalisation, viendront réduire d'autant le DMA du secteur Réseau routier lorsqu'ils seront mis en service.

En anticipant l'effet de la résorption de ce DMA, le taux de prise en charge des organismes publics de 58 % s'établirait à 61 %.

INFRASTRUCTURES DES ORGANISMES PUBLICS ET SUBVENTIONNÉS

Les organismes publics

Bon état (ABC) 58 %	PQI 2025-2035
DMA 40 168 M\$	133 275 M\$

Le parc des organismes publics regroupe principalement les infrastructures des ministères, des organismes gouvernementaux, des centres de services scolaires⁷, des cégeps, des universités⁸ ainsi que des établissements du RSSS. D'une valeur de remplacement de plus de 400,0 G\$, il comprend notamment :

- Plus de 12 900 immeubles, dont des écoles et des centres hospitaliers;
- Plus de 31 130 kilomètres de routes ainsi que 9 900 ponts, tunnels et murs de soutènement.

En tenant compte de l'effet escompté de la stratégie d'augmentation progressive des investissements en maintien du parc, la proportion des infrastructures dans un bon état pourrait augmenter de 58 % à 69 % d'ici mars 2035.

Les organismes subventionnés

Bon état (ABC) 78 %	PQI 2025-2035 30 725 M\$
------------------------	-----------------------------

Le parc des organismes subventionnés regroupe principalement les infrastructures des municipalités et des sociétés de transport en commun. D'une valeur de remplacement de plus de 300,0 G\$, il comprend notamment :

- Plus de 100 000 kilomètres de conduites d'eau potable, pluviale et d'eaux usées;
- Une multitude d'infrastructures pour le transport collectif, dont plus de 500 kilomètres de réseaux pour les voies réservées, le réseau ferroviaire de trains de banlieue et le métro de Montréal.

⁷ Incluant les 61 centres de services scolaires et les 11 commissions scolaires.

⁸ Bien que seules l'Université du Québec et ses constituantes fassent partie du périmètre comptable du gouvernement, l'ensemble des universités québécoises sont considérées comme des organismes publics au sens de la LIP. Par conséquent, leur parc d'infrastructures est inclus dans cette catégorie d'organisme.

2.3 Une stratégie d'investissement pour améliorer l'état des infrastructures publiques

Pour améliorer progressivement la proportion des infrastructures en bon état des organismes publics, le gouvernement poursuit la mise en œuvre de sa stratégie d'augmentation progressive des investissements en maintien du parc.

- Cette stratégie, qui consiste à relever les enveloppes de maintien du parc sur une période de 10 ans, vise à compenser le manque à gagner entre les investissements prévus au PQI et les besoins répertoriés aux PAGI, à maintenir le même niveau décennal des investissements en maintien du parc qu'au PQI précédent et à les indexer.

Pour le PQI 2025-2035, des investissements records de 96,7 G\$ sont alloués pour le maintien du parc, ce qui représente 65 % des investissements du PQI, en excluant l'enveloppe centrale. Il s'agit d'une hausse de 9,1 G\$ comparativement aux 87,6 G\$ prévus au PQI 2024-2034 et de 38,2 G\$ par rapport au PQI 2018-2028.

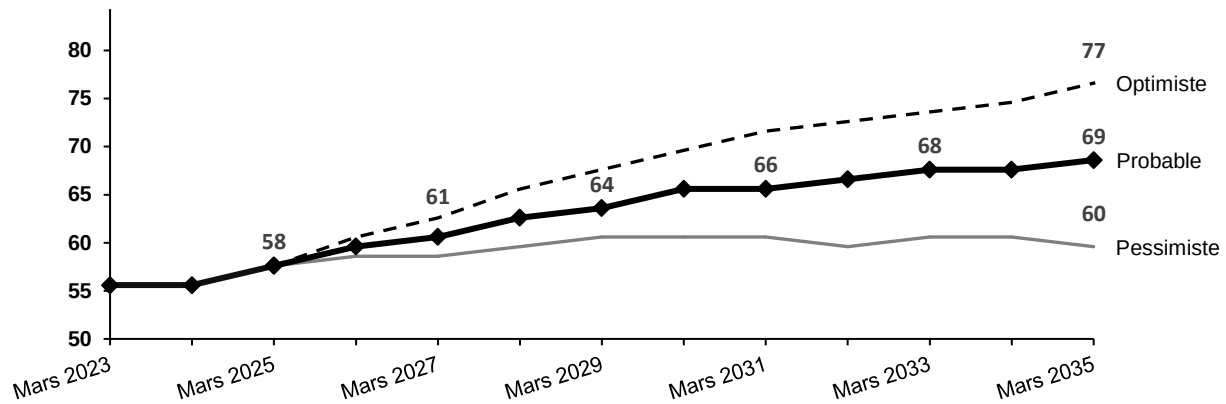
- Cette stratégie a permis une augmentation des investissements réalisés annuellement en maintien du parc. Ainsi, les investissements probables de 11,1 G\$ en maintien du parc pour l'année 2024-2025 sont largement supérieurs à ceux de 5,3 G\$ réalisés en 2018-2019, ce qui représente une progression de 109 %.

Pour orienter les choix d'investissements, un modèle prévisionnel sur un horizon décennal a été développé. Cet exercice de modélisation vise à établir la progression des effets attendus de la stratégie d'investissement en maintien du parc et à déterminer les ajustements requis, notamment par l'identification des projets de reconstruction ou de remplacement nécessaires en fonction du cycle de vie de chaque infrastructure.

Ainsi, en anticipant l'effet de la stratégie d'augmentation progressive des investissements en maintien du parc sur les 10 prochains PQI, soit d'ici le PQI 2035-2045, les résultats du modèle prévisionnel indiquent une hausse de la proportion anticipée des infrastructures en bon état des organismes publics de 58 % en mars 2025 à 69 % en mars 2035.

- La proportion des infrastructures en bon état pourrait atteindre 77 % si, par exemple, les projets de maintien du parc se réalisaient plus rapidement que prévu.
- La proportion des infrastructures en bon état pourrait être de 60 % si, par exemple, le taux de dégradation des infrastructures ou l'inflation étaient plus élevés que prévu.

Effet anticipé de la stratégie d'augmentation progressive des investissements en maintien du parc sur la proportion des infrastructures en bon état (IEG de A, B ou C) des organismes publics (en pourcentage)



Puisqu'il s'agit d'une modélisation, les résultats probants obtenus par le modèle continueront d'être précisés au cours des prochains PQI et pourront donc varier dans le temps. Ainsi, l'effet réel des investissements sur l'état du parc d'infrastructures pourrait différer de ceux projetés en fonction de la mise à jour de l'évaluation de l'état des infrastructures aux PAGI, d'une dégradation des infrastructures différente de celle anticipée des choix d'investissements qui seront faits par les MO, de même que par leur capacité à réaliser les travaux planifiés et par celle de l'industrie de la construction à y répondre.

Enfin, la réalisation de travaux liés aux rénovations fonctionnelles sur les infrastructures existantes, qui permettent de répondre à l'évolution des besoins de la clientèle, nécessite l'utilisation des investissements prévus en maintien du parc. Bien que ces transformations soient nécessaires, elles ne permettent généralement pas d'améliorer l'état physique d'une infrastructure et pourraient donc avoir un impact sur les résultats prévus par le modèle prévisionnel.

Annexe 1 – Élaboration du PQI 2025-2035

L'élaboration annuelle du PQI s'effectue en tenant compte de l'état d'avancement des projets en cours, des besoins exprimés par les MO et des priorités gouvernementales retenues. Ainsi, à partir du plan de l'année précédente, les facteurs suivants sont considérés.

Évolution au cours de 2024-2025 (première année du PQI précédent)

Le point de départ du PQI 2025-2035 ne correspond pas au PQI 2024-2034 publié. En effet, afin de refléter les opérations survenues en 2024-2025, les éléments suivants doivent être pris en compte pour mettre à jour le PQI 2024-2034, soit :

- Les décisions du Conseil des ministres en 2024-2025. Pour tous les projets majeurs dont les dossiers ont été approuvés par le Conseil des ministres pendant l'année en cours, un transfert des sommes allouées à ces projets est fait à partir de l'enveloppe centrale vers les enveloppes sectorielles des MO responsables de ces projets;
- Les révisions de coût ou de contribution de partenaires de certains projets, qui ont engendré des modifications de la contribution prévue du gouvernement;
- Les sommes libérées par l'avancement et l'achèvement de projets, lesquelles deviennent disponibles pour d'autres investissements;
- Le retrait de la première année du PQI 2024-2034, soit 2024-2025.

Le résultat de ces opérations permet d'établir le solde disponible des enveloppes sectorielles et de l'enveloppe centrale au début de l'élaboration du PQI 2025-2035.

Élaboration du PQI 2025-2035

Dans un premier temps, une nouvelle année (2034-2035) est ajoutée au PQI pour une somme équivalente à celle allouée à l'année retirée (2024-2025) du PQI précédent, soit 18,6 G\$, afin que le niveau décennal des investissements demeure constant.

Pour l'année ajoutée, une portion des investissements est allouée en priorité à la stratégie d'augmentation progressive des investissements en maintien du parc pour en assurer la pérennité (10,2 G\$). Une fois cette allocation distribuée, le solde non distribué de l'année 2034-2035 est alors disponible pour la réalisation de nouvelles initiatives (9,1 G\$, en tenant compte du solde de la provision pour imprévus au PQI 2024-2034 de 0,4 G\$), auquel s'ajoutent d'autres disponibilités de l'enveloppe centrale (0,3 G\$).

Dans un deuxième temps, le gouvernement détermine annuellement le niveau des investissements au PQI en fonction des besoins recensés et des priorités gouvernementales, tout en tenant compte de l'incidence de ces investissements sur les finances publiques (rehaussement de 11,0 G\$).

Finalement, le gouvernement répartit ces disponibilités de 20,1 G\$ (solde disponible de 9,1 G\$ ajouté au relèvement de 11,0 G\$) entre, d'une part, les enveloppes sectorielles afin de mettre en œuvre des projets sous la responsabilité des MO et, d'autre part, l'enveloppe centrale afin de réserver des sommes éventuellement requises pour la réalisation à venir de projets majeurs.

Annexe 1 (suite) – Élaboration du PQI 2025-2035

(en millions de dollars)

Enveloppes	PQI 2024-2034 Budget de dépenses (mars 2024)	Retrait de l'année 2024-2025	Transferts de l'enveloppe centrale	Solde au début de l'élaboration du PQI 2025-2035	Ajout de l'année 2034-2035	Décisions gouvernementales		PQI 2025-2035 final
						Rehaus- sement	Répartition des disponibilités	
Enveloppes sectorielles	141 856,1	(18 621,3)	2 286,1	125 521,0	10 187,0 ¹	–	13 433,9	149 141,9
Enveloppe centrale	11 143,9	–	(2 286,1)	8 857,7	(693,4)	–	6 693,8	14 858,1
Sous-total	153 000,0	(18 621,3)	–	134 378,7	9 493,6	–	20 127,7	164 000,0
Disponibilités	–	–	–	–	9 127,7 ²	11 000,0	(20 127,7)	–
Total	153 000,0	(18 621,3)	–	134 378,7	18 621,3	11 000,0	–	164 000,0

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

- 1 Ce montant représente la portion des investissements allouée en priorité aux enveloppes récurrentes d'investissements en maintien du parc pour en assurer la pérennité dans le cadre de la stratégie d'augmentation progressive des investissements en maintien du parc.
- 2 Cette somme inclut le virement de 693,4 M\$ de l'enveloppe centrale, correspondant au solde de la provision pour imprévus au PQI 2024-2034 de 365,4 M\$ et d'autres disponibilités de 328,0 M\$ à l'enveloppe centrale.

Annexe 1 (suite) – Élaboration du PQI 2025-2035

(en millions de dollars)

Secteur d'activité	PQI 2024-2034			PQI 2025-2035					PQI 2025-2035		
	Budget de dépenses (mars 2024)	Retrait de l'année 2024-2025	Transferts de l'enveloppe centrale et autres	Évolution des enveloppes					Ventilation des disponibilités		
				Solde de début	Ajout de l'année 2034-2035	Rehaussement	Répartition des disponibilités	Enveloppes finales	Sommes attribuées aux enveloppes sectorielles	Sommes attribuées à l'enveloppe centrale ¹	Total des disponibilités
Administration gouvernementale	5 021,0	(544,5)	3,6	4 480,2	321,6	—	513,5	5 315,3	513,5	604,5	1 118,0
Agriculture, forêts et faune	597,4	(92,3)	—	505,2	53,9	—	64,9	623,9	64,9	—	64,9
Culture	2 164,6	(235,4)	—	1 929,2	155,1	—	448,1	2 532,4	448,1	—	448,1
Développement du sport	990,0	(151,9)	(19,5)	818,5	45,4	—	302,5	1 166,5	302,5	—	302,5
Développement du territoire nordique et des communautés autochtones	1 434,1	(296,1)	(2,3)	1 135,8	129,4	—	278,4	1 543,6	278,4	—	278,4
Développement économique	197,0	(65,4)	(14,5)	117,1	—	—	13,0	130,1	13,0	—	13,0
Éducation	22 699,4	(3 702,8)	22,4	19 019,0	1 892,8	—	2 568,9	23 480,6	2 568,9	1 224,5	3 793,3
Enseignement supérieur	8 508,9	(1 022,7)	(121,5)	7 364,7	673,6	—	918,9	8 957,2	918,9	—	918,9
Environnement	918,1	(140,1)	152,6	930,7	80,4	—	392,7	1 403,7	392,7	108,0	500,7
Logements sociaux et communautaires	3 780,0	(596,3)	(4,4)	3 179,2	248,3	—	559,0	3 986,5	559,0	—	559,0
Municipalités	7 152,9	(718,7)	0,5	6 434,6	600,0	—	—	7 034,6	—	—	—
Recherche	992,9	(147,6)	14,5	859,8	—	—	42,7	902,5	42,7	—	42,7
Réseau routier	34 540,4	(3 735,4)	350,2	31 155,2	3 029,7	—	1 683,6	35 868,5	1 683,6	1 691,0	3 374,6
Ressources informationnelles	7 779,7	(1 137,9)	53,2	6 695,0	617,5	—	1 326,9	8 639,4	1 326,9	—	1 326,9
Santé et services sociaux	23 845,9	(3 706,0)	1 677,8	21 817,8	1 122,6	—	1 778,3	24 718,7	1 778,3	2 855,9	4 634,2
Services de garde éducatifs à l'enfance	906,2	(212,8)	(0,8)	692,6	10,9	—	36,3	739,8	36,3	—	36,3
Tourisme et activités récréatives	1 813,9	(358,9)	(3,0)	1 452,0	304,7	—	85,9	1 842,6	85,9	—	85,9
Transport collectif	13 822,7	(1 033,4)	42,1	12 831,5	303,7	—	1 400,4	14 535,6	1 400,4	—	1 400,4
Transports maritime, aérien, ferroviaire et autres	4 691,0	(723,2)	135,1	4 102,9	597,3	—	1 020,1	5 720,3	1 020,1	—	1 020,1
Sous-total – Enveloppes sectorielles	141 856,1	(18 621,3)	2 286,1	125 521,0	10 187,0²	—	13 433,9	149 141,9	13 433,9	6 483,9	19 917,8
Enveloppe centrale	11 143,9	—	(2 286,1)	8 857,7	(693,4)	—	6 693,8	14 858,1	—	209,9 ³	209,9
Disponibilités	—	—	—	—	9 127,7 ⁴	11 000,0	(20 127,7)	—	—	—	—
Total	153 000,0	(18 621,3)	—	134 378,7	18 621,3	11 000,0	—	164 000,0	13 433,9	6 693,8	20 127,7

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

1 Cette distribution est présentée à titre illustratif seulement, afin de refléter des transferts potentiels de l'enveloppe centrale en fonction de l'état d'avancement des projets. Le transfert de sommes aux secteurs d'activité exigera une décision du Conseil des ministres ou du Conseil du trésor, et ce, afin de mettre en œuvre, parmi les projets à l'étude, ceux que le gouvernement priorisera.

2 Cette somme représente la portion des investissements allouée en priorité aux enveloppes récurrentes d'investissements en maintien du parc pour en assurer sa pérennité.

3 Correspond au solde des disponibilités non attribuées aux enveloppes sectorielles pour des imprévus.

4 Cette somme inclut le virement de 693,4 M\$ de l'enveloppe centrale, correspondant au solde de la provision pour imprévus au PQI 2024-2034 de 365,4 M\$ et d'autres disponibilités de 328,0 M\$ à l'enveloppe centrale.

Annexe 2 – Investissements par type d'organisme

Investissements au PQI 2025-2035

Par secteur d'activité, par type d'organisme et type d'investissements

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

Secteur d'activité	Organismes publics			Organismes subventionnés			Total
	Maintien	Bonification	Sous-total	Maintien	Bonification	Sous-total	
Administration gouvernementale	3 792,4	1 463,3	5 255,7	18,8	40,8	59,6	5 315,3
Agriculture, forêts et faune	376,1	234,3	610,3	0,6	13,0	13,6	623,9
Culture	678,5	239,0	917,5	1 380,4	234,5	1 614,9	2 532,4
Développement du sport	31,0	299,6	330,6	334,2	501,7	835,8	1 166,5
Développement du territoire nordique et des communautés autochtones	787,1	297,5	1 084,5	1,0	458,1	459,1	1 543,6
Développement économique	–	9,4	9,4	–	120,7	120,7	130,1
Éducation	17 246,2	6 234,4	23 480,6	–	–	–	23 480,6
Enseignement supérieur	6 659,3	2 297,9	8 957,2	–	–	–	8 957,2
Environnement	504,4	–	504,4	427,7	471,6	899,3	1 403,7
Logements sociaux et communautaires	1 052,8	11,7	1 064,5	1 117,6	1 804,4	2 922,0	3 986,5
Municipalités	–	–	–	6 539,1	495,5	7 034,6	7 034,6
Recherche	–	515,5	515,5	–	387,0	387,0	902,5
Réseau routier	30 310,3	5 558,2	35 868,5	–	–	–	35 868,5
Ressources informationnelles	6 242,9	2 396,6	8 639,4	–	–	–	8 639,4
Santé et services sociaux	10 704,8	14 013,8	24 718,7	–	–	–	24 718,7
Services de garde éducatifs à l'enfance	–	–	–	103,7	636,2	739,8	739,8
Tourisme et activités récréatives	1 675,3	83,9	1 759,2	–	83,4	83,4	1 842,6
Transport collectif	–	–	–	2 991,6	11 544,0	14 535,6	14 535,6
Transports maritime, aérien, ferroviaire et autres	3 254,8	1 632,8	4 887,6	507,1	325,6	832,7	5 720,3
Sous-total – Enveloppes sectorielles	83 316,0	35 287,8	118 603,8	13 421,6	17 116,5	30 538,1	149 141,9
Enveloppe centrale	–	–	14 671,3	–	–	186,8	14 858,1
Total	–	–	133 275,1	–	–	30 724,9	164 000,0

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

Annexe 3 – Directive sur la gestion des projets majeurs d'infrastructure publique

Comme mentionné à la stratégie en infrastructures publiques lancée au printemps 2024, des changements seront incessamment apportés à la Directive afin de faciliter et d'accélérer le processus d'autorisation des projets. Ces changements à la Directive sont nécessaires, notamment pour l'adapter aux nouveaux coûts d'aujourd'hui et au niveau de planification des projets.

- La Directive s'applique aux MO responsables de projets majeurs et vise à permettre au gouvernement de promouvoir les meilleures pratiques en gestion de projet et d'assurer un contrôle sur les principaux paramètres (coût, échéancier, portée et financement) des projets qu'il finance.

Actuellement, un projet d'infrastructure est soumis à la Directive lorsque son coût estimé est de 50,0 M\$ et plus pour les projets immobiliers ou de 100,0 M\$ et plus pour les projets routiers et, depuis une décision du Conseil du trésor en juillet 2019, pour les projets en transport collectif.

- **Pour qu'un projet soit considéré à l'étude au PQI**, une fiche d'avant-projet doit être conçue afin de décrire et de justifier le besoin auquel le projet doit répondre. Selon la priorité accordée, le Conseil des ministres approuve, le cas échéant, la fiche d'avant-projet et le projet est alors mis « à l'étude ».
- **Durant l'étude**, un DO doit être élaboré afin d'apprécier la pertinence du projet et de veiller à recommander la meilleure option pour répondre au besoin et aux exigences établies. Au terme de cette étude, le Conseil des ministres approuve le DO, le cas échéant, et le projet est autorisé « en planification ».
- **Durant la planification**, un DA doit être élaboré afin de détailler l'option retenue et de développer son plan de gestion. Au terme de la planification, le Conseil des ministres approuve le DA, le cas échéant, et le projet est alors « en réalisation ».
- **Durant la réalisation**, des rapports sommaires indiquant l'état d'avancement doivent être élaborés au 31 mars et au 30 septembre de chaque année et transmis au Sous-secrétariat aux infrastructures publiques du SCT. Pendant la réalisation, toute modification importante de la portée, de l'échéancier, du financement ou du coût du projet doit être autorisée par le Conseil des ministres.
- **Pour qu'un projet soit considéré en service**, l'infrastructure construite, remplacée ou réhabilitée doit être complètement en service ou partiellement dans le cas d'une mise en service progressive. Il est cependant possible que certains travaux, acquisitions ou règlements des litiges restent à compléter.
- **À la clôture**, tous les travaux sont réalisés à la satisfaction du donneur d'ouvrage, généralement le MTMD ou la SQI, et le service complet est offert depuis au moins un an, ce qui donne lieu à la réception formelle. Un rapport de clôture doit alors être transmis au Sous-secrétariat aux infrastructures publiques du SCT. Il est cependant possible que certains travaux mineurs, acquisitions ou règlements des litiges restent à compléter.



Section B

**INVESTISSEMENTS
PRÉVUS AU PLAN PAR
SECTEUR D'ACTIVITÉ**

Section B

Investissements prévus au plan par secteur d'activité

1. Tableaux sommaires	4
1.1 Investissements par secteur d'activité.....	4
1.2 Investissements par secteur d'activité et par année.....	6
1.3 Investissements par type d'investissements et par année.....	8
1.4 Investissements par secteur d'activité et par type d'investissements	10
1.5 Projets autorisés et annoncés de 20 millions de dollars et plus et autres investissements au PQI 2025-2035 par secteur d'activité, par projet et enveloppe ..	12
2. Tableaux par secteur d'activité	15
2.1 Administration gouvernementale.....	17
2.2 Agriculture, forêts et faune.....	18
2.3 Culture.....	19
2.4 Développement du sport.....	20
2.5 Développement du territoire nordique et des communautés autochtones	21
2.6 Développement économique	22
2.7 Éducation	23
2.8 Enseignement supérieur	24
2.9 Environnement	25
2.10 Logements sociaux et communautaires.....	26
2.11 Municipalités.....	27
2.12 Recherche	28
2.13 Réseau routier	29
2.14 Ressources informationnelles	30
2.15 Santé et services sociaux	31
2.16 Services de garde éducatifs à l'enfance.....	32
2.17 Tourisme et activités récréatives.....	33
2.18 Transport collectif	34
2.19 Transports maritime, aérien, ferroviaire et autres.....	35

3. Investissements probables pour l'année 2024-2025.....	36
4. Investissements réalisés en 2023-2024	37
Annexe 1 – Historique des investissements réalisés par rapport à ceux prévus pour les années 2019-2020 à 2023-2024.....	38
Annexe 2 – Historique des investissements prévus aux plans québécois des infrastructures	40
Annexe 3 – Investissements par région administrative.....	42



1. Tableaux sommaires

1.1 Investissements par secteur d'activité

Investissements au PQI 2025-2035

par secteur d'activité

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

PQI 2025-2035				
Secteur d'activité	Enveloppe sectorielle	Ressources informationnelles ¹	Total	%
Administration gouvernementale	5 315,3	4 878,3	10 193,6	6,2
Agriculture, forêts et faune	623,9	–	623,9	0,4
Culture	2 532,4	61,0 ²	2 593,4	1,6
Développement du sport	1 166,5	–	1 166,5	0,7
Développement du territoire nordique et des communautés autochtones	1 543,6	–	1 543,6	0,9
Développement économique	130,1	–	130,1	0,1
Éducation	23 480,6	1 286,3	24 766,9	15,1
Enseignement supérieur	8 957,2	984,1	9 941,3	6,1
Environnement	1 403,7	–	1 403,7	0,9
Logements sociaux et communautaires	3 986,5	–	3 986,5	2,4
Municipalités	7 034,6	–	7 034,6	4,3
Recherche	902,5	–	902,5	0,6
Réseau routier	35 868,5	19,1	35 887,6	21,9
Santé et services sociaux	24 718,7	1 380,6	26 099,3	15,9
Services de garde éducatifs à l'enfance	739,8	–	739,8	0,5
Tourisme et activités récréatives	1 842,6	–	1 842,6	1,1
Transport collectif	14 535,6	–	14 535,6	8,9
Transports maritime, aérien, ferroviaire et autres	5 720,3	30,0	5 750,3	3,5
Sous-total – Enveloppes sectorielles	140 502,4	8 639,4	149 141,9	90,9
Enveloppe centrale ³	–	–	14 858,1	9,1
Total	140 502,4	8 639,4	164 000,0	100,0

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

1 Les investissements du secteur Ressources informationnelles présentés au PQI sont ceux financés par les crédits des ministères (Fonds consolidé du revenu). La planification et la gestion des projets en ressources informationnelles sont prescrites par les Règles relatives à la gestion des projets en ressources informationnelles ainsi que les Règles relatives à la planification et à la gestion des ressources informationnelles, lesquelles découlent de la Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement, sous la responsabilité du ministère de la Cybersécurité et du Numérique.

2 Sociétés d'État de la culture.

3 Se référer à la rubrique 1.4 de la section A.

PQI 2024-2034				
Enveloppe sectorielle	Ressources informationnelles ¹		Total	%
5 021,0	4 427,4		9 448,4	6,2
597,4	–		597,4	0,4
2 164,6	72,3 ²		2 236,9	1,5
990,0	–		990,0	0,6
1 434,1	–		1 434,1	0,9
197,0	–		197,0	0,1
22 699,4	951,3		23 650,7	15,5
8 508,9	769,2		9 278,1	6,1
918,1	–		918,1	0,6
3 780,0	–		3 780,0	2,5
7 152,9	–		7 152,9	4,7
992,9	–		992,9	0,6
34 540,4	–		34 540,4	22,6
23 845,9	1 559,5		25 405,4	16,6
906,2	–		906,2	0,6
1 813,9	–		1 813,9	1,2
13 822,7	–		13 822,7	9,0
4 691,0	–		4 691,0	3,1
134 076,4	7 779,7		141 856,1	92,7
–	–		11 143,9	7,3
134 076,4	7 779,7		153 000,0	100,0

1.2 Investissements par secteur d'activité et par année

Investissements au PQI 2025-2035

par secteur d'activité et par année

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

Secteur d'activité	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029	2029-2030	Sous-total 2025-2030
Administration gouvernementale	708,1	767,2	685,4	636,0	541,8	3 338,5
Agriculture, forêts et faune	84,5	91,5	72,4	67,5	53,7	369,6
Culture	358,1	425,8	300,6	250,4	186,6	1 521,6
Développement du sport	140,8	139,6	192,4	180,1	164,1	816,9
Développement du territoire nordique et des communautés autochtones	251,0	320,4	151,2	76,7	81,2	880,4
Développement économique	44,3	36,8	18,0	5,0	5,0	109,1
Éducation	3 093,0	3 010,5	3 167,8	2 479,8	2 424,5	14 175,6
Enseignement supérieur	1 172,7	1 210,3	1 398,2	688,1	692,3	5 161,6
Environnement	157,4	176,0	245,1	222,0	206,0	1 006,5
Logements sociaux et communautaires	800,3	769,9	689,8	230,8	215,7	2 706,5
Municipalités	716,6	715,5	756,8	722,7	719,1	3 630,8
Recherche	186,1	195,4	131,2	116,6	138,9	768,3
Réseau routier	3 831,4	4 018,8	4 030,8	3 297,7	3 014,6	18 193,4
Ressources informationnelles	1 024,0	1 046,5	960,4	850,0	777,8	4 658,8
Santé et services sociaux	3 552,5	3 372,7	3 490,3	2 650,2	2 393,9	15 459,7
Services de garde éducatifs à l'enfance	290,5	272,5	77,1	47,3	9,0	696,4
Tourisme et activités récréatives	498,7	372,9	364,8	116,7	58,1	1 411,2
Transport collectif	1 075,2	1 501,0	1 650,3	1 688,8	2 030,2	7 945,5
Transports maritime, aérien, ferroviaire et autres	1 021,8	883,0	684,5	405,3	431,2	3 425,8
Sous-total – Enveloppes sectorielles	19 007,2	19 326,4	19 067,3	14 731,6	14 143,7	86 276,2
Enveloppe centrale ¹	32,5	88,4	767,7	279,5	348,1	1 516,2
Total	19 039,7	19 414,8	19 835,0	15 011,1	14 491,8	87 792,4

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

1. Se référer à la rubrique 1.4 de la section A.

2030-2031	2031-2032	2032-2033	2033-2034	2034-2035	Sous-total 2030-2035	Total	PQI 2024-2034
474,2	414,0	384,1	355,3	349,2	1 976,8	5 315,3	5 021,0
45,9	43,7	60,8	48,1	55,7	254,3	623,9	597,4
236,1	222,1	227,5	182,3	142,8	1 010,8	2 532,4	2 164,6
113,4	58,9	58,9	58,9	59,4	349,5	1 166,5	990,0
147,7	151,3	120,9	104,3	139,1	663,2	1 543,6	1 434,1
1,0	5,0	5,0	5,0	5,0	21,0	130,1	197,0
1 969,0	1 763,5	1 421,8	1 202,8	2 947,8	9 305,0	23 480,6	22 699,4
685,5	619,6	946,0	856,0	688,5	3 795,6	8 957,2	8 508,9
125,1	70,1	67,8	61,2	73,0	397,2	1 403,7	918,1
323,4	317,1	232,8	235,5	171,2	1 280,0	3 986,5	3 780,0
721,4	754,0	733,8	742,7	451,9	3 403,8	7 034,6	7 152,9
47,1	75,4	7,1	2,4	2,4	134,2	902,5	992,9
3 389,7	3 437,0	3 497,1	3 716,5	3 634,7	17 675,1	35 868,5	34 540,4
955,5	789,0	754,6	762,2	719,4	3 980,7	8 639,4	7 779,7
1 785,7	1 840,9	1 755,6	1 991,6	1 885,3	9 259,0	24 718,7	23 845,9
9,0	9,0	9,1	8,9	7,5	43,4	739,8	906,2
77,9	68,7	87,6	113,3	83,9	431,5	1 842,6	1 813,9
1 563,7	1 643,3	1 633,2	1 382,3	367,5	6 590,0	14 535,6	13 822,7
613,1	445,3	409,4	392,1	434,6	2 294,5	5 720,3	4 691,0
13 284,6	12 727,8	12 413,0	12 221,5	12 218,7	62 865,7	149 141,9	141 856,1
1 614,1	2 372,4	2 781,5	3 205,8	3 368,1	13 342,0	14 858,1	11 143,9
14 898,7	15 100,2	15 194,6	15 427,4	15 586,7	76 207,6	164 000,0	153 000,0

1.3 Investissements par type d'investissements et par année

Investissements au PQI 2025-2035

par type et par année

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

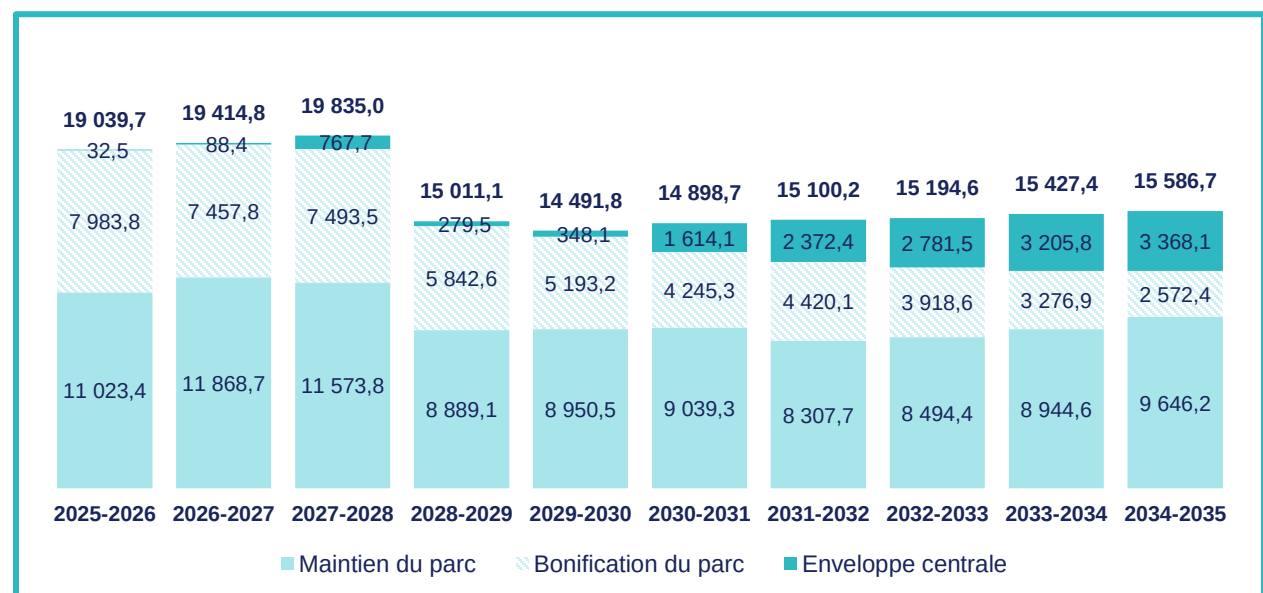
	PQI 2025-2035					
Type d'investissements	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029	2029-2030	Sous-total 2025-2030
Maintien du parc						
Maintien d'actifs ¹	5 985,0	6 165,1	5 809,1	3 892,8	4 691,4	26 543,4
Prise en charge du DMA	2 367,3	2 581,4	2 782,7	2 707,8	2 261,1	12 700,3
Remplacement ¹	2 662,4	3 114,0	2 953,4	2 270,7	1 992,9	12 993,5
Études	8,7	8,2	28,5	17,8	5,0	68,1
Sous-total	11 023,4	11 868,7	11 573,8	8 889,1	8 950,5	52 305,4
Bonification du parc						
Ajout et amélioration	7 851,0	7 370,1	7 341,3	5 780,5	5 188,9	33 531,8
Études	132,8	87,7	152,2	62,0	4,3	439,0
Sous-total	7 983,8	7 457,8	7 493,5	5 842,6	5 193,2	33 970,9
Enveloppe centrale ²	32,5	88,4	767,7	279,5	348,1	1 516,2
Total	19 039,7	19 414,8	19 835,0	15 011,1	14 491,8	87 792,4

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

1 Ces sommes peuvent contribuer à résorber le DMA.

2 Se référer à la rubrique 1.4 de la section A.

La répartition annuelle des investissements du gouvernement au PQI 2025-2035, par type d'investissements et par année présentée au tableau précédent, est illustrée par la figure ci-dessous.



Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

PQI 2025-2035						PQI 2024-2034	
2030-2031	2031-2032	2032-2033	2033-2034	2034-2035	Sous-total 2030-2035	Total	Total
4 914,8	4 680,5	4 929,5	5 482,0	5 840,8	25 847,7	52 391,1	44 684,3
2 080,1	1 977,5	1 826,5	1 793,6	2 807,1	10 484,8	23 185,1	23 666,5
2 044,4	1 649,6	1 737,0	1 661,0	983,5	8 075,5	21 069,0	19 220,1
–	0,2	1,3	8,0	14,9	24,3	92,5	70,9
9 039,3	8 307,7	8 494,4	8 944,6	9 646,2	44 432,3	96 737,6	87 641,8
4 205,3	4 418,5	3 898,4	3 276,5	2 571,7	18 370,4	51 902,2	53 662,7
40,0	1,6	20,2	0,5	0,7	63,0	502,0	551,6
4 245,3	4 420,1	3 918,6	3 276,9	2 572,4	18 433,4	52 404,3	54 214,3
1 614,1	2 372,4	2 781,5	3 205,8	3 368,1	13 342,0	14 858,1	11 143,9
14 898,7	15 100,2	15 194,6	15 427,4	15 586,7	76 207,6	164 000,0	153 000,0

1.4 Investissements par secteur d'activité et par type d'investissements

Investissements au PQI 2025-2035

par secteur d'activité et par type d'investissements

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

Secteur d'activité	PQI 2025-2035				
	Maintenance du parc				
	Maintien d'actifs ¹	Prise en charge du DMA	Remplacement ¹	Études	Sous-total
Administration gouvernementale	2 297,5	858,4	610,5	44,8	3 811,2
Agriculture, forêts et faune	370,9	–	5,7	–	376,6
Culture	1 506,7	282,9	269,2	–	2 058,9
Développement du sport	349,2	–	16,0	–	365,2
Développement du territoire nordique et des communautés autochtones	788,0	–	–	–	788,0
Développement économique	–	–	–	–	–
Éducation	6 043,4	8 780,5	2 422,1	0,2	17 246,2
Enseignement supérieur	3 259,0	1 990,4	1 409,7	0,2	6 659,3
Environnement	564,5	109,8	257,9	–	932,1
Logements sociaux et communautaires	1 703,0	467,3	–	–	2 170,4
Municipalités	4 966,5	–	1 572,7	–	6 539,1
Recherche	–	–	–	–	–
Réseau routier	20 289,6	7 605,6	2 414,6	0,5	30 310,3
Ressources informationnelles	3 137,0	–	3 105,9	–	6 242,9
Santé et services sociaux	2 657,3	2 675,9	5 327,3	44,4	10 704,8
Services de garde éducatifs à l'enfance	103,7	–	–	–	103,7
Tourisme et activités récréatives	650,1	381,9	643,3	–	1 675,3
Transport collectif	1 289,9	–	1 701,7	–	2 991,6
Transports maritime, aérien, ferroviaire et autres	2 414,8	32,5	1 312,3	2,4	3 762,0
Sous-total – Enveloppes sectorielles	52 391,1	23 185,1	21 069,0	92,5	96 737,6
Enveloppe centrale ²	–	–	–	–	–
Total	52 391,1	23 185,1	21 069,0	92,5	96 737,6

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

1 Ces sommes peuvent contribuer à résorber le DMA.

2 Se référer à la rubrique 1.4 de la section A.

PQI 2025-2035				PQI 2024-2034		
Bonification du parc			Total	Maintien du parc	Bonification du parc	Total
Ajout et amélioration	Études	Sous-total				
1 496,7	7,4	1 504,1	5 315,3	3 332,6	1 688,5	5 021,0
247,3	–	247,3	623,9	390,3	207,1	597,4
473,6	–	473,6	2 532,4	1 545,4	619,2	2 164,6
801,2	–	801,2	1 166,5	213,3	776,7	990,0
743,6	12,0	755,6	1 543,6	618,1	816,0	1 434,1
130,1	–	130,1	130,1	–	197,0	197,0
6 223,4	11,1	6 234,4	23 480,6	15 762,8	6 936,5	22 699,4
2 293,2	4,7	2 297,9	8 957,2	6 484,1	2 024,8	8 508,9
471,6	–	471,6	1 403,7	721,9	196,3	918,1
1 816,1	–	1 816,1	3 986,5	2 007,3	1 772,7	3 780,0
495,5	–	495,5	7 034,6	6 555,9	597,0	7 152,9
902,5	–	902,5	902,5	–	992,9	992,9
5 238,0	320,2	5 558,2	35 868,5	28 322,0	6 218,4	34 540,4
2 396,6	–	2 396,6	8 639,4	4 140,0	3 639,8	7 779,7
14 001,4	12,4	14 013,8	24 718,7	10 237,2	13 608,7	23 845,9
636,2	–	636,2	739,8	138,4	767,7	906,2
160,4	6,9	167,3	1 842,6	1 616,6	197,3	1 813,9
11 416,6	127,4	11 544,0	14 535,6	2 431,1	11 391,6	13 822,7
1 958,3	–	1 958,3	5 720,3	3 124,9	1 566,1	4 691,0
51 902,2	502,0	52 404,3	149 141,9	87 641,8	54 214,3	141 856,1
–	–	–	14 858,1	–	–	11 143,9
51 902,2	502,0	52 404,3	164 000,0	87 641,8	54 214,3	153 000,0

1.5 Projets autorisés et annoncés de 20 millions de dollars et plus et autres investissements au PQI 2025-2035 par secteur d'activité, par projet et enveloppe

Projets autorisés et annoncés de 20 millions de dollars et plus et autres investissements au PQI 2025-2035 par secteur d'activité et par projet et enveloppe
(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

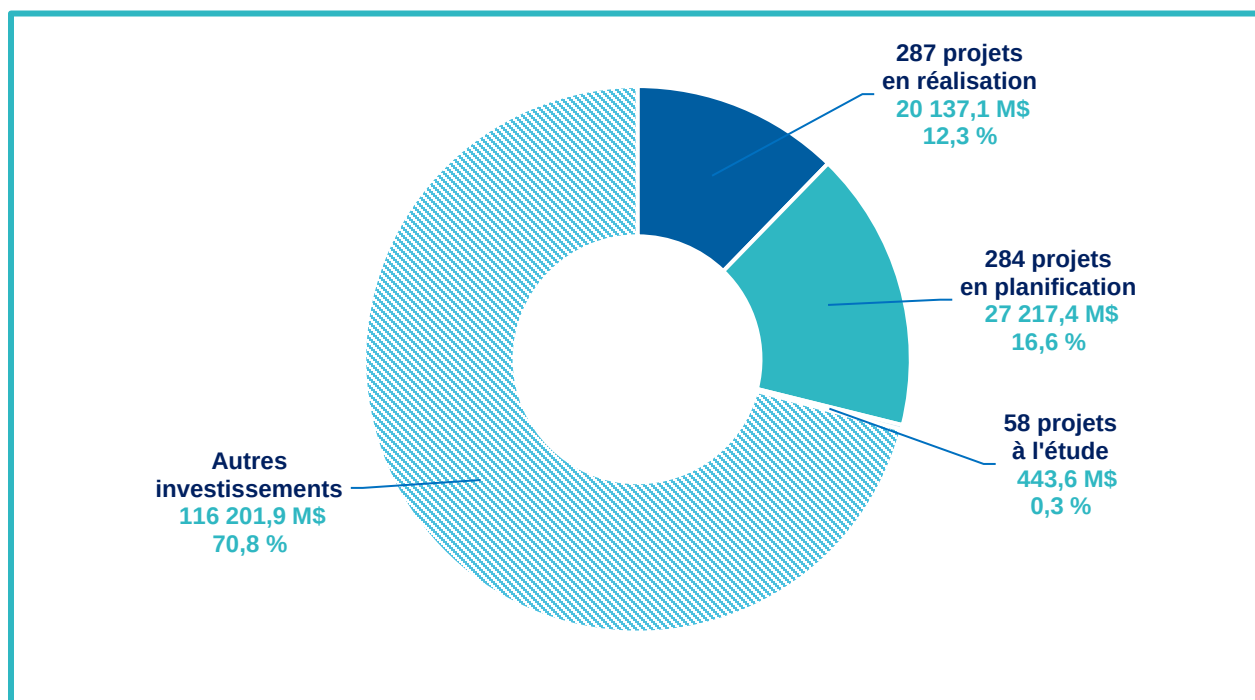
Secteur d'activité	Investissements pour des projets autorisés de 20 millions de dollars et plus							
	À l'étude ¹		En planification		En réalisation		Sous-total	
	Nombre	Contribution	Nombre	Contribution	Nombre	Contribution	Nombre	Contribution
Administration gouvernementale	5	54,9	9	816,3	15	657,5	29	1 528,7
Agriculture, forêts et faune	–	–	–	–	–	–	–	–
Culture	–	–	5	249,1	9	96,1	14	345,2
Développement du sport	–	–	9	104,6	7	33,7	16	138,3
Développement du territoire nordique et des communautés autochtones	–	–	5	105,4	8	295,0	13	400,4
Développement économique	–	–	–	–	–	–	–	–
Éducation	11	11,3	93	3 614,2	49	1 400,2	153	5 025,7
Enseignement supérieur	7	4,9	12	994,0	13	794,1	32	1 793,0
Environnement	–	–	2	212,9	3	15,2	5	228,1
Logements sociaux et communautaires	–	–	26	481,7	42	271,9	68	753,6
Municipalités	–	–	4	102,8	8	138,7	12	241,5
Recherche	–	–	–	–	5	69,2	5	69,2
Réseau routier	10	45,5	43	3 359,3	41	9 087,0	94	12 491,8
Ressources informationnelles	2	137,9	9	337,7	16	415,5	27	891,1
Santé et services sociaux	13	41,4	32	7 492,9	38	4 838,3	83	12 372,6
Services de garde éducatifs à l'enfance	–	–	–	–	–	–	–	–
Tourisme et activités récréatives	2	6,9	2	37,6	10	789,6	14	834,1
Transport collectif	6	139,4	18	8 466,3	17	757,2	41	9 362,9
Transports maritime, aérien, ferroviaire et autres	2	1,4	15	842,6	6	477,9	23	1 321,9
Sous-total – Enveloppes sectorielles	58	443,6	284	27 217,4	287	20 137,1	629	47 798,1
Enveloppe centrale ⁴	–	–	–	–	–	–	–	–
Total	58	443,6	284	27 217,4	287	20 137,1	629	47 798,1

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

- 1 La contribution du gouvernement du Québec pour les projets à l'étude représente les investissements prévus au PQI pour l'élaboration des dossiers d'opportunité et des travaux préparatoires, le cas échéant, réalisés dans le cadre de la Directive.
- 2 Cette rubrique regroupe la contribution du gouvernement du Québec aux projets autorisés d'une valeur inférieure à 20,0 M\$, aux nouveaux projets en attente d'autorisations ainsi qu'à certains projets autorisés de 20,0 M\$ et plus pour lesquels certaines informations doivent demeurer confidentielles en raison d'appel d'offres en cours ou à venir.
- 3 Les enveloppes d'investissements sont composées de plusieurs projets non majeurs prévus à court et moyen termes ou de projets non majeurs non encore déterminés.
- 4 Se référer à la rubrique 1.4 de la section A.

Autres investissements				
Autres projets ²	Enveloppes pour le maintien du parc ³	Enveloppes pour la bonification du parc ³	Sous-total	Total
542,0	2 312,9	931,6	3 786,6	5 315,3
37,0	374,2	212,7	623,9	623,9
290,3	1 702,8	194,1	2 187,2	2 532,4
149,6	248,2	630,4	1 028,2	1 166,5
401,0	471,0	271,1	1 143,2	1 543,6
22,4	–	107,7	130,1	130,1
1 390,2	15 939,7	1 125,0	18 454,9	23 480,6
659,5	5 940,4	564,3	7 164,2	8 957,2
293,1	674,1	208,4	1 175,6	1 403,7
128,6	2 170,4	933,9	3 232,9	3 986,5
26,9	6 440,1	326,2	6 793,1	7 034,6
516,0	–	317,3	833,3	902,5
1 008,7	19 570,8	2 797,2	23 376,7	35 868,5
1 255,4	5 346,4	1 146,5	7 748,3	8 639,4
1 331,0	9 466,5	1 548,6	12 346,1	24 718,7
0,1	103,7	636,0	739,8	739,8
160,3	708,1	140,2	1 008,5	1 842,6
2 458,1	1 298,3	1 416,3	5 172,7	14 535,6
1 715,1	1 398,2	1 285,1	4 398,4	5 720,3
12 385,3	74 165,9	14 792,6	101 343,8	149 141,9
–	–	–	14 858,1	14 858,1
12 385,3	74 165,9	14 792,6	116 201,9	164 000,0

La répartition des investissements du gouvernement au PQI 2025-2035, entre les projets de 20,0 M\$ et plus et les autres investissements, présentée au tableau précédent, est illustrée par la figure ci-dessous. La liste détaillée des projets d'infrastructure du PQI 2025-2035 peut être consultée sur le site du SCT¹.



¹ SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR, *Liste détaillée des projets d'infrastructure* [en ligne : https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/secretariat-du-conseil-du-tresor/publications-adm/budgets/2025-2026/7-Liste_detaillee_projets_infrastructures.pdf]

2. Tableaux par secteur d'activité

Les investissements prévus dans le PQI 2025-2035 se déclinent en 19 grands secteurs d'activité du gouvernement.

1. Administration gouvernementale : immeubles de bureaux, palais de justice, centres de détention, postes de la Sûreté du Québec, acquisitions mobilières et immobilières des MO.
2. Agriculture, forêts et faune : installations de formation et de recherche en agriculture, chemins multiressources sur les terres publiques.
3. Culture : musées, bibliothèques, salles de spectacle, complexes culturels.
4. Développement du sport : complexes et équipements sportifs.
5. Développement du territoire nordique et des communautés autochtones : infrastructures financées par la Société du Plan Nord, infrastructures numériques sur le territoire du Québec, infrastructures communautaires autochtones.
6. Développement économique : développement de terrains à fort potentiel d'attraction, entrepreneuriat collectif.
7. Éducation : immeubles et équipements des centres de services scolaires².
8. Enseignement supérieur : immeubles et équipements des cégeps et des universités.
9. Environnement : usines de biométhanisation et de compostage, barrages publics et municipaux, infrastructures associées à l'atténuation des risques liés à l'érosion et à la submersion côtière ainsi qu'à l'adaptation aux changements climatiques.
10. Logements sociaux et communautaires : immeubles de logements locatifs.
11. Municipalités : usines de traitement de l'eau potable et des eaux usées, conduites d'aqueduc et d'égouts, parcs et infrastructures municipales, programme d'adaptation aux changements climatiques.
12. Recherche : laboratoires, équipements et centres de recherche.
13. Réseau routier : autoroutes, routes, tunnels, ponts, échangeurs, viaducs.
14. Ressources informationnelles : développements et équipements en ressources informationnelles des MO ainsi que des réseaux de la santé et des services sociaux, de l'éducation et de l'enseignement supérieur.
15. Santé et services sociaux : immeubles et équipements des établissements du réseau de la santé et des services sociaux.
16. Services de garde éducatifs à l'enfance : immeubles et équipements des établissements de centres de la petite enfance.

² En plus des 61 centres de services scolaires, s'ajoutent 11 commissions scolaires.

17. Tourisme et activités récréatives : complexes et équipements touristiques, centres de congrès, installations de parcs nationaux.
18. Transport collectif : métro, autobus, trains de banlieue, tramways, quais, gares, garages, centres d'entretien, voies réservées, tunnels, voies ferrées.
19. Transports maritime, aérien, ferroviaire et autres : traversiers, quais, gares, aéroports, chemins de fer, voirie locale, haltes routières, parc gouvernemental de véhicules.

Pour chacun des 19 secteurs d'activité, les pages qui suivent présentent :

- Un tableau sommaire des investissements au PQI 2025-2035 par année répartis entre le maintien et la bonification du parc d'infrastructures;
- Une figure illustrant cette répartition;
- Un tableau synthèse de répartition entre les investissements des projets d'infrastructure de 20,0 M\$ et plus et celle des autres projets et enveloppes.

Les projets autorisés et annoncés, d'un coût estimé égal ou supérieur à 20,0 M\$, pour lesquels des investissements sont prévus au PQI 2025-2035 sont présentés dans la Liste détaillée des projets d'infrastructure du PQI 2025-2035³.

- Une description des projets d'infrastructures ainsi que d'autres informations complémentaires sont également disponibles au Tableau de bord des projets d'infrastructure⁴ (TB), sous la responsabilité du secrétariat du Conseil du trésor;
- Une description des projets en ressources informationnelles ainsi que d'autres informations complémentaires sont également disponibles au Tableau de bord des projets en ressources informationnelles du gouvernement du Québec⁵, sous la responsabilité du ministère de la Cybersécurité et du Numérique.

³ SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR, *Liste détaillée des projets d'infrastructure* [en ligne : https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/secretariat-du-conseil-du-tresor/publications-adm/budgets/2025-2026/7-Liste_detaillee_projets_infrastructures.pdf]

⁴ SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR, *Tableau de bord des projets d'infrastructure* [en ligne : <https://www.tresor.gouv.qc.ca/infrastructures-publiques/tableau-de-bord/>].

⁵ GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, *Tableau de bord des projets en ressources informationnelles du gouvernement du Québec* [en ligne : <https://www.tableaubordprojetsri.gouv.qc.ca/>].



2.1 Administration gouvernementale

Investissements au PQI 2025-2035

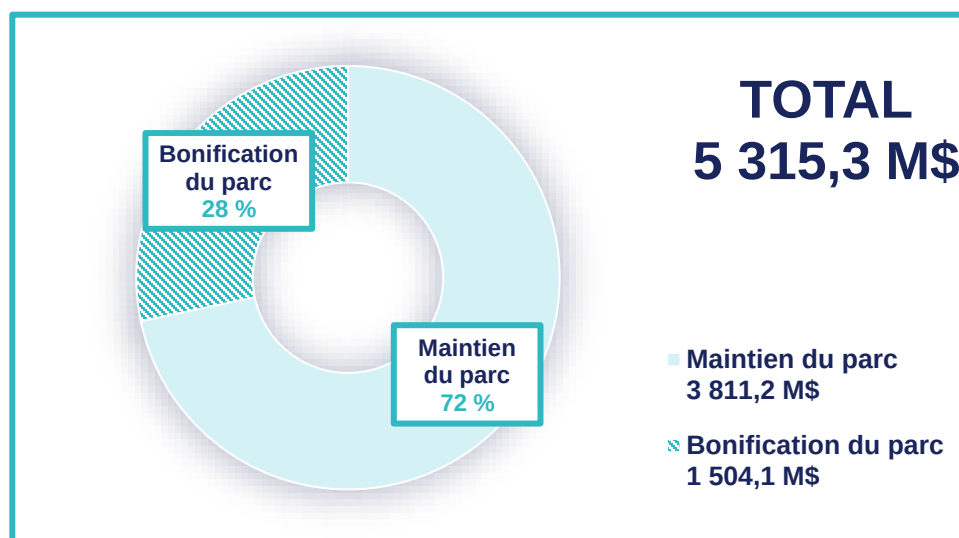
Investissements au PQI 2025-2035 pour le secteur d'activité par type et par année

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

Type d'investissements	PQI 2025-2035									PQI 2024-2034	
	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029	2029-2030	Sous-total	2030-2031 à 2034-2035 5 ans	Total	%	Total	%
Maintien du parc											
Maintien d'actifs ¹	241,3	293,0	302,7	293,4	300,9	1 431,3	911,1	2 342,3	44,1	2 218,3	44,2
Prise en charge du DMA	83,0	85,3	110,2	92,6	63,9	435,1	423,3	858,4	16,1	510,9	10,2
Remplacement	120,2	123,4	67,3	68,7	41,7	421,2	189,2	610,5	11,5	603,3	12,0
Sous-total	444,5	501,7	480,2	454,7	406,4	2 287,6	1 523,6	3 811,2	71,7	3 332,6	66,4
Bonification du parc ¹	263,6	265,4	205,3	181,3	135,3	1 050,9	453,2	1 504,1	28,3	1 688,5	33,6
Total	708,1	767,2	685,4	636,0	541,8	3 338,5	1 976,8	5 315,3	100,0	5 021,0	100,0

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

1 Incluant le montant des études.



Investissements au PQI 2025-2035 pour le secteur d'activité Projets et enveloppes

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

Projets et enveloppes	Nombre de projets	Contribution
Projets de 50 M\$ et plus à l'étude (coût d'élaboration des dossiers d'opportunité)	5	54,9
Projets de 20 M\$ et plus en planification	9	816,3
Projets de 20 M\$ et plus en réalisation	15	657,5
Sous-total	29	1 528,7
Autres projets et enveloppes	nd	3 786,6
Total prévu au PQI 2025-2035	29	5 315,3

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.



2.2 Agriculture, forêts et faune

Investissements au PQI 2025-2035

Investissements au PQI 2025-2035 pour le secteur d'activité

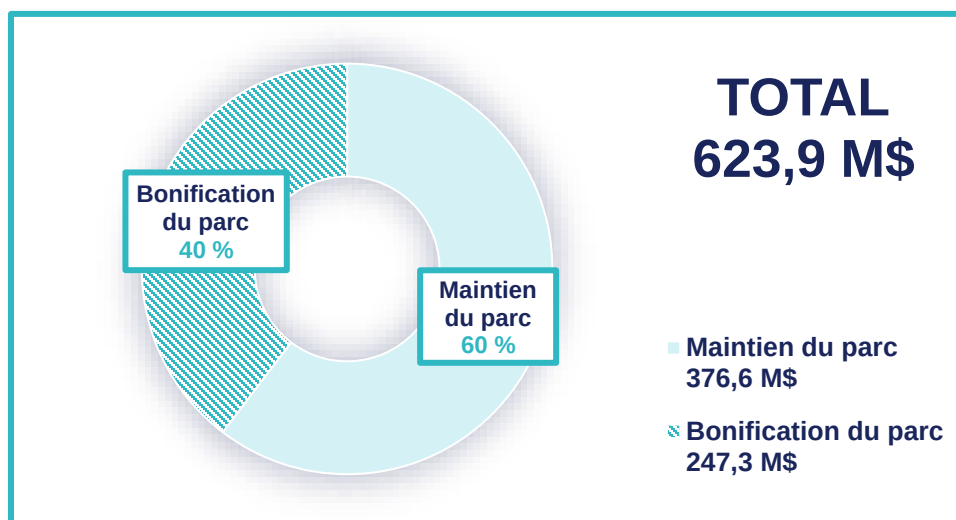
par type et par année

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

Type d'investissements	PQI 2025-2035									PQI 2024-2034	
	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029	2029-2030	Sous-total	2030-2031 à 2034-2035 5 ans	Total	%	Total	%
Maintien du parc											
Maintien d'actifs ¹	49,2	40,4	32,5	33,6	30,3	185,9	185,0	370,9	59,5	383,6	64,2
Prise en charge du DMA	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Remplacement	1,1	0,4	0,4	0,4	0,4	2,6	3,1	5,7	0,9	6,7	1,1
Sous-total	50,3	40,8	32,8	34,0	30,7	188,6	188,1	376,6	60,4	390,3	65,3
Bonification du parc ¹	34,2	50,7	39,6	33,5	23,1	181,1	66,2	247,3	39,6	207,1	34,7
Total	84,5	91,5	72,4	67,5	53,7	369,6	254,3	623,9	100,0	597,4	100,0

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

1 Incluant le montant des études.



Investissements au PQI 2025-2035 pour le secteur d'activité

Projets et enveloppes

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

Projets et enveloppes	Nombre de projets	Contribution
Projets de 50 M\$ et plus à l'étude (coût d'élaboration des dossiers d'opportunité)	—	—
Projets de 20 M\$ et plus en planification	—	—
Projets de 20 M\$ et plus en réalisation	—	—
Sous-total	—	—
Autres projets et enveloppes	nd	623,9
Total prévu au PQI 2025-2035	—	623,9

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

2.3 Culture



Investissements au PQI 2025-2035

Investissements au PQI 2025-2035 pour le secteur d'activité

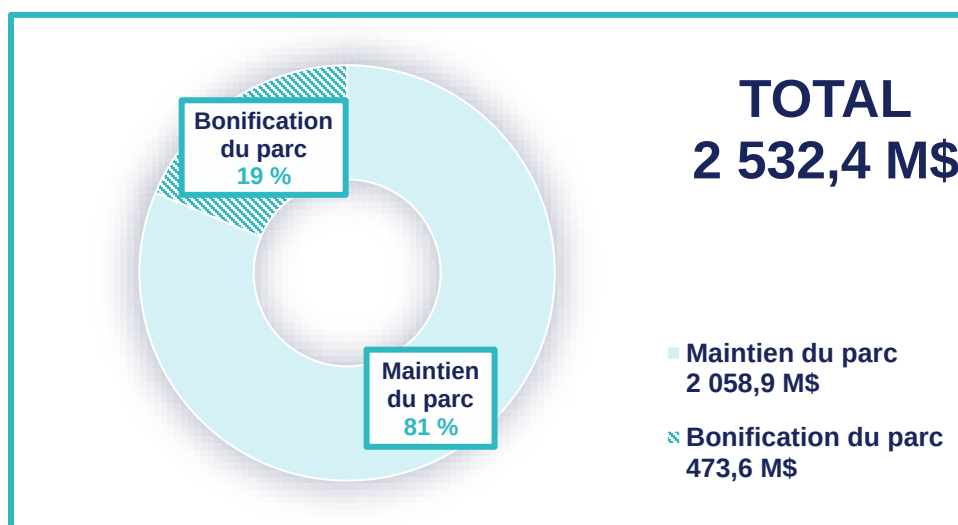
par type et par année

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

PQI 2025-2035											PQI 2024-2034	
Type d'investissements	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029	2029-2030	Sous-total	2030-2031 à 2034-2035 5 ans	Total	%	Total	%	
Maintien du parc												
Maintien d'actifs ¹	171,0	275,8	178,9	123,9	91,7	841,3	665,5	1 506,7	59,5	983,7	45,4	
Prise en charge du DMA	22,6	45,0	49,9	35,3	23,8	176,6	106,3	282,9	11,2	270,6	12,5	
Remplacement	32,2	20,7	25,8	26,2	28,7	133,7	135,5	269,2	10,6	291,1	13,4	
Sous-total	225,8	341,5	254,6	185,5	144,2	1 151,6	907,3	2 058,9	81,3	1 545,4	71,4	
Bonification du parc ¹	132,3	84,3	46,0	65,0	42,4	370,0	103,6	473,6	18,7	619,2	28,6	
Total	358,1	425,8	300,6	250,4	186,6	1 521,6	1 010,8	2 532,4	100,0	2 164,6	100,0	

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

1 Incluant le montant des études.



Investissements au PQI 2025-2035 pour le secteur d'activité

Projets et enveloppes

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

Projets et enveloppes	Nombre de projets	Contribution
Projets de 50 M\$ et plus à l'étude (coût d'élaboration des dossiers d'opportunité)	–	–
Projets de 20 M\$ et plus en planification	5	249,1
Projets de 20 M\$ et plus en réalisation	9	96,1
Sous-total	14	345,2
Autres projets et enveloppes	nd	2 187,2
Total prévu au PQI 2025-2035	14	2 532,4

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.



2.4 Développement du sport

Investissements au PQI 2025-2035

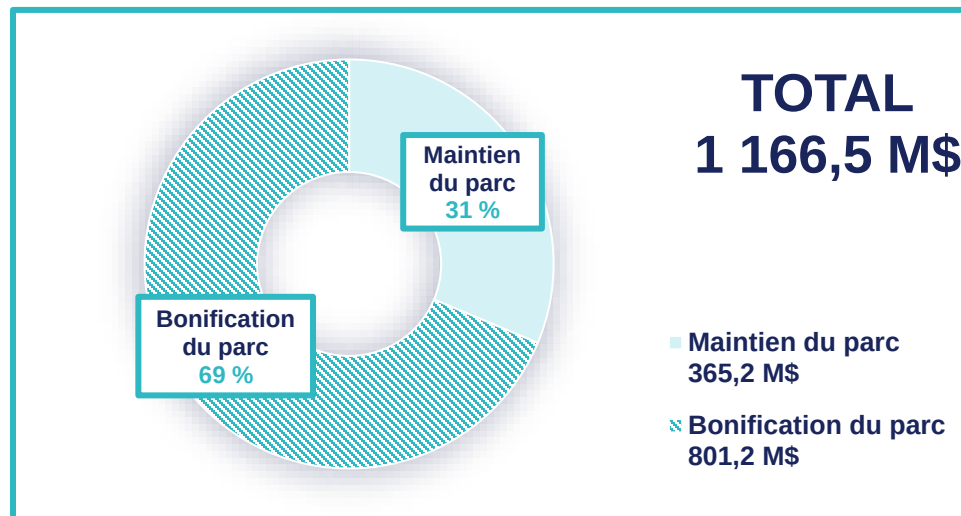
Investissements au PQI 2025-2035 pour le secteur d'activité par type et par année

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

Type d'investissements	PQI 2025-2035								PQI 2024-2034		
	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029	2029-2030	Sous-total	2030-2031 à 2034-2035 5 ans	Total	%	Total	%
Maintien du parc											
Maintien d'actifs ¹	54,8	41,8	62,0	71,7	52,7	283,2	66,0	349,2	29,9	197,3	19,9
Prise en charge du DMA	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Remplacement	—	—	5,3	5,8	4,8	16,0	—	16,0	1,4	16,0	1,6
Sous-total	54,8	41,8	67,4	77,5	57,6	299,2	66,0	365,2	31,3	213,3	21,5
Bonification du parc ¹	86,0	97,8	125,0	102,5	106,5	517,7	283,5	801,2	68,7	776,7	78,5
Total	140,8	139,6	192,4	180,1	164,1	816,9	349,5	1 166,5	100,0	990,0	100,0

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

1 Incluant le montant des études.



Investissements au PQI 2025-2035 pour le secteur d'activité Projets et enveloppes

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

Projets et enveloppes	Nombre de projets	Contribution
Projets de 50 M\$ et plus à l'étude (coût d'élaboration des dossiers d'opportunité)	–	–
Projets de 20 M\$ et plus en planification	9	104,6
Projets de 20 M\$ et plus en réalisation	7	33,7
Sous-total	16	138,3
Autres projets et enveloppes	nd	1 028,2
Total prévu au PQI 2025-2035	16	1 166,5

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.



2.5 Développement du territoire nordique et des communautés autochtones

Investissements au PQI 2025-2035

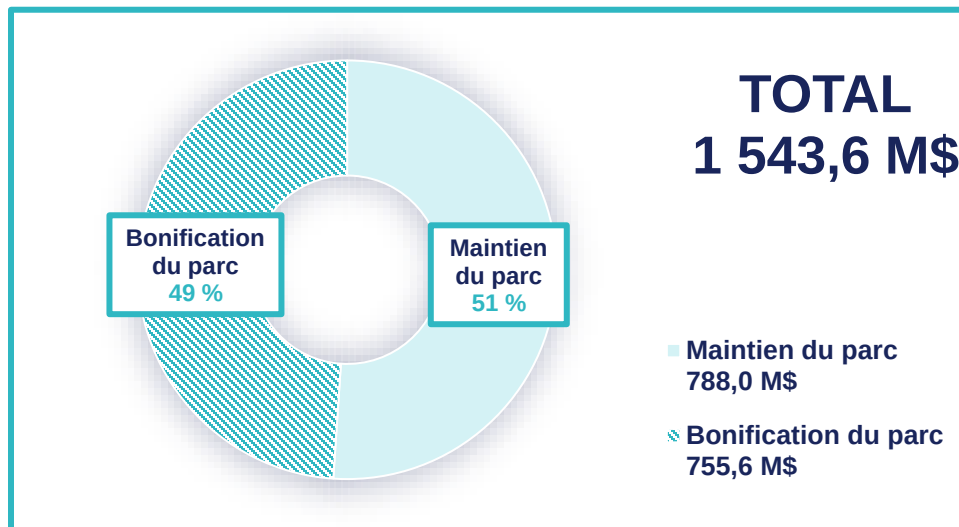
Investissements au PQI 2025-2035 pour le secteur d'activité par type et par année

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

Type d'investissements	PQI 2025-2035									PQI 2024-2034	
	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029	2029-2030	Sous-total	2030-2031 à 2034-2035 5 ans	Total	%	Total	%
Maintien du parc											
Maintien d'actifs ¹	127,4	142,0	84,8	52,8	44,2	451,2	336,8	788,0	51,1	618,1	43,1
Prise en charge du DMA	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Remplacement	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Sous-total	127,4	142,0	84,8	52,8	44,2	451,2	336,8	788,0	51,1	618,1	43,1
Bonification du parc ¹	123,6	178,4	66,3	23,9	37,0	429,2	326,4	755,6	48,9	816,0	56,9
Total	251,0	320,4	151,2	76,7	81,2	880,4	663,2	1 543,6	100,0	1 434,1	100,0

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

1 Incluant le montant des études.



Investissements au PQI 2025-2035 pour le secteur d'activité

Projets et enveloppes

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

Projets et enveloppes	Nombre de projets	Contribution
Projets de 50 M\$ et plus à l'étude (coût d'élaboration des dossiers d'opportunité)	—	—
Projets de 20 M\$ et plus en planification	5	105,4
Projets de 20 M\$ et plus en réalisation	8	295,0
Sous-total	13	400,4
Autres projets et enveloppes	nd	1 143,2
Total prévu au PQI 2025-2035	13	1 543,6

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.



2.6 Développement économique

Investissements au PQI 2025-2035

Investissements au PQI 2025-2035 pour le secteur d'activité

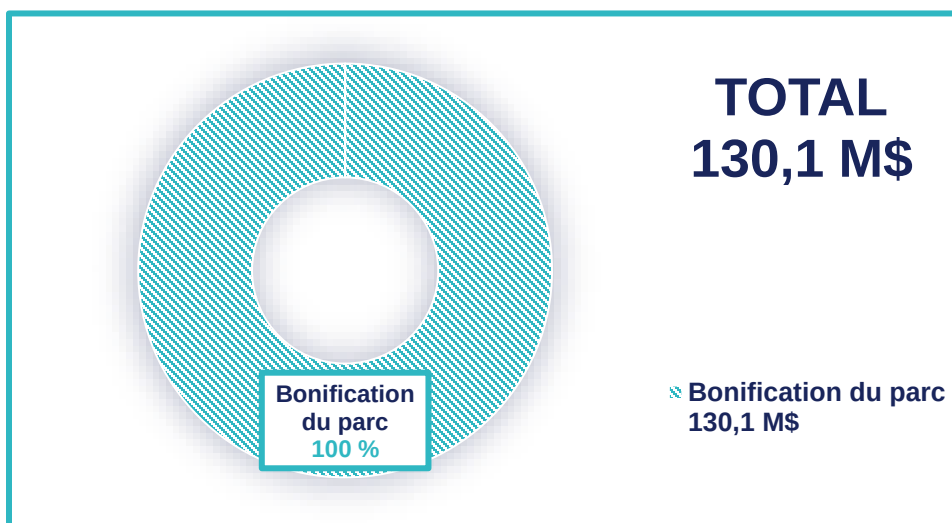
par type et par année

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

	PQI 2025-2035									PQI 2024-2034	
Type d'investissements	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029	2029-2030	Sous-total	2030-2031 à 2034-2035 5 ans	Total	%	Total	%
Maintien du parc											
Maintien d'actifs ¹	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Prise en charge du DMA	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Remplacement	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Sous-total	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Bonification du parc ¹	44,3	36,8	18,0	5,0	5,0	109,1	21,0	130,1	100,0	197,0	100,0
Total	44,3	36,8	18,0	5,0	5,0	109,1	21,0	130,1	100,0	197,0	100,0

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

1 Incluant le montant des études.



Investissements au PQI 2025-2035 pour le secteur d'activité

Projets et enveloppes

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

Projets et enveloppes	Nombre de projets	Contribution
Projets de 50 M\$ et plus à l'étude (coût d'élaboration des dossiers d'opportunité)	—	—
Projets de 20 M\$ et plus en planification	—	—
Projets de 20 M\$ et plus en réalisation	—	—
Sous-total	—	—
Autres projets et enveloppes	nd	130,1
Total prévu au PQI 2025-2035	—	130,1

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.



2.7 Éducation

Investissements au PQI 2025-2035

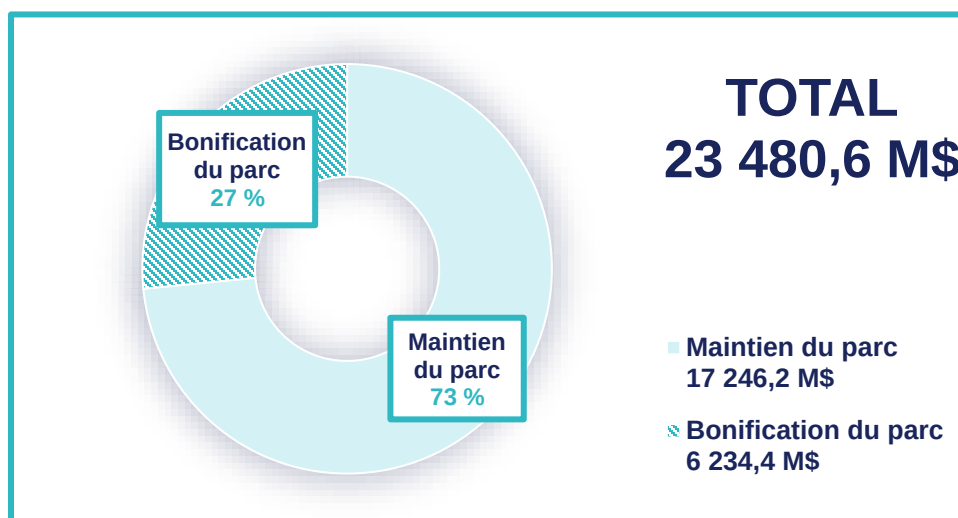
Investissements au PQI 2025-2035 pour le secteur d'activité par type et par année

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

	PQI 2025-2035									PQI 2024-2034	
Type d'investissements	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029	2029-2030	Sous-total	2030-2031 à 2034-2035 5 ans	Total	%	Total	%
Maintien du parc											
Maintien d'actifs ¹	595,3	647,6	746,2	276,4	674,2	2 939,7	3 103,9	6 043,6	25,7	5 279,9	23,3
Prise en charge du DMA	755,4	772,9	1 025,0	1 148,7	1 052,5	4 754,6	4 025,9	8 780,5	37,4	7 737,4	34,1
Remplacement	525,3	607,6	455,0	201,9	157,0	1 946,7	475,4	2 422,1	10,3	2 745,5	12,1
Sous-total	1 876,0	2 028,0	2 226,2	1 627,0	1 883,8	9 641,0	7 605,2	17 246,2	73,4	15 762,8	69,4
Bonification du parc ¹	1 217,0	982,5	941,6	852,8	540,8	4 534,6	1 699,8	6 234,4	26,6	6 936,5	30,6
Total	3 093,0	3 010,5	3 167,8	2 479,8	2 424,5	14 175,6	9 305,0	23 480,6	100,0	22 699,4	100,0

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

1 Incluant le montant des études.



Investissements au PQI 2025-2035 pour le secteur d'activité

Projets et enveloppes

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

Projets et enveloppes	Nombre de projets	Contribution
Projets de 50 M\$ et plus à l'étude (coût d'élaboration des dossiers d'opportunité)	11	11,3
Projets de 20 M\$ et plus en planification	93	3 614,2
Projets de 20 M\$ et plus en réalisation	49	1 400,2
Sous-total	153	5 025,7
Autres projets et enveloppes	nd	18 454,9
Total prévu au PQI 2025-2035	153	23 480,6

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

2.8 Enseignement supérieur



Investissements au PQI 2025-2035

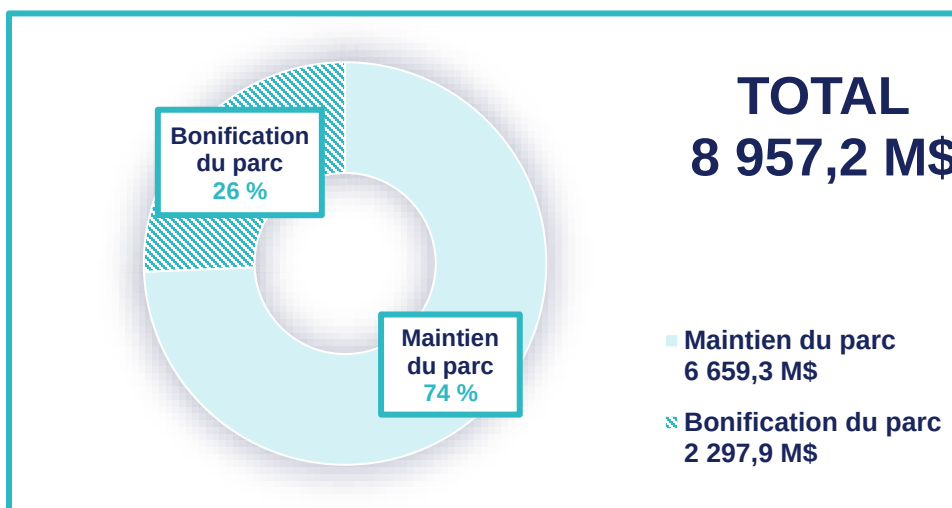
Investissements au PQI 2025-2035 pour le secteur d'activité par type et par année

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

Type d'investissements	PQI 2025-2035									PQI 2024-2034	
	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029	2029-2030	Sous-total	2030-2031 à 2034-2035 5 ans	Total	%	Total	%
Maintien du parc											
Maintien d'actifs ¹	396,0	306,5	375,6	134,0	230,2	1 442,3	1 816,9	3 259,2	36,4	2 904,3	34,1
Prise en charge du DMA	199,0	199,0	199,0	199,0	199,0	995,2	995,2	1 990,4	22,2	2 122,5	24,9
Remplacement	136,9	133,5	146,5	108,9	138,1	663,9	745,8	1 409,7	15,7	1 457,3	17,1
Sous-total	731,9	639,1	721,1	442,0	567,3	3 101,4	3 557,9	6 659,3	74,3	6 484,1	76,2
Bonification du parc ¹	440,8	571,3	677,0	246,1	125,0	2 060,2	237,7	2 297,9	25,7	2 024,8	23,8
Total	1 172,7	1 210,3	1 398,2	688,1	692,3	5 161,6	3 795,6	8 957,2	100,0	8 508,9	100,0

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

1 Incluant le montant des études.



Investissements au PQI 2025-2035 pour le secteur d'activité

Projets et enveloppes

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

Projets et enveloppes	Nombre de projets	Contribution
Projets de 50 M\$ et plus à l'étude (coût d'élaboration des dossiers d'opportunité)	7	4,9
Projets de 20 M\$ et plus en planification	12	994,0
Projets de 20 M\$ et plus en réalisation	13	794,1
Sous-total	32	1 793,0
Autres projets et enveloppes	nd	7 164,2
Total prévu au PQI 2025-2035	32	8 957,2

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.



2.9 Environnement

Investissements au PQI 2025-2035

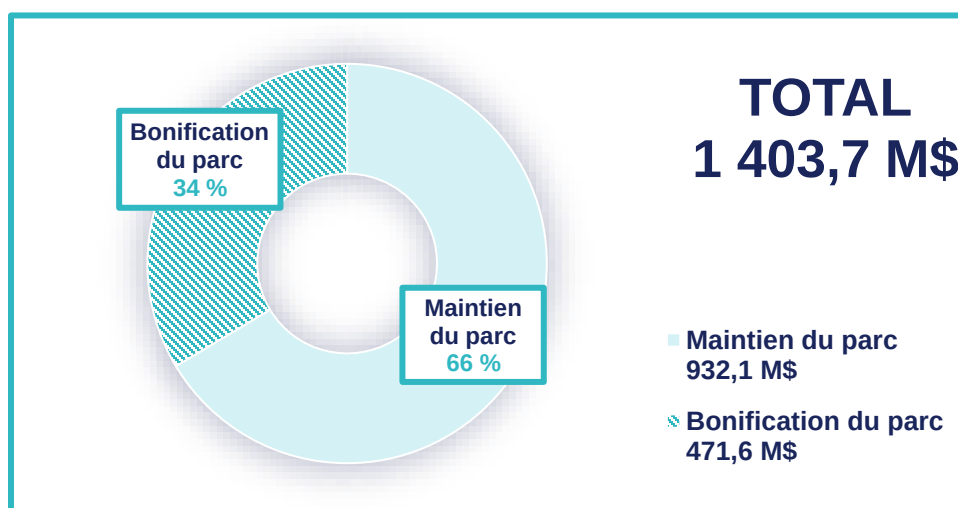
Investissements au PQI 2025-2035 pour le secteur d'activité par type et par année

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

	PQI 2025-2035									PQI 2024-2034	
Type d'investissements	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029	2029-2030	Sous-total	2030-2031 à 2034-2035 5 ans	Total	%	Total	%
Maintien du parc											
Maintien d'actifs ¹	72,6	70,0	94,1	67,5	64,6	368,7	195,8	564,5	40,2	529,8	57,7
Prise en charge du DMA	9,3	9,7	29,2	24,0	18,4	90,5	19,2	109,8	7,8	88,7	9,7
Remplacement	10,4	11,2	58,5	62,1	54,6	196,8	61,1	257,9	18,4	103,4	11,3
Sous-total	92,2	90,8	181,8	153,6	137,6	656,0	276,1	932,1	66,4	721,9	78,6
Bonification du parc ¹	65,2	85,2	63,3	68,4	68,4	350,5	121,1	471,6	33,6	196,3	21,4
Total	157,4	176,0	245,1	222,0	206,0	1 006,5	397,2	1 403,7	100,0	918,1	100,0

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

1 Incluant le montant des études.



Investissements au PQI 2025-2035 pour le secteur d'activité

Projets et enveloppes

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

Projets et enveloppes	Nombre de projets	Contribution
Projets de 50 M\$ et plus à l'étude (coût d'élaboration des dossiers d'opportunité)	–	–
Projets de 20 M\$ et plus en planification	2	212,9
Projets de 20 M\$ et plus en réalisation	3	15,2
Sous-total	5	228,1
Autres projets et enveloppes	nd	1 175,6
Total prévu au PQI 2025-2035	5	1 403,7

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.



2.10 Logements sociaux et communautaires

Investissements au PQI 2025-2035

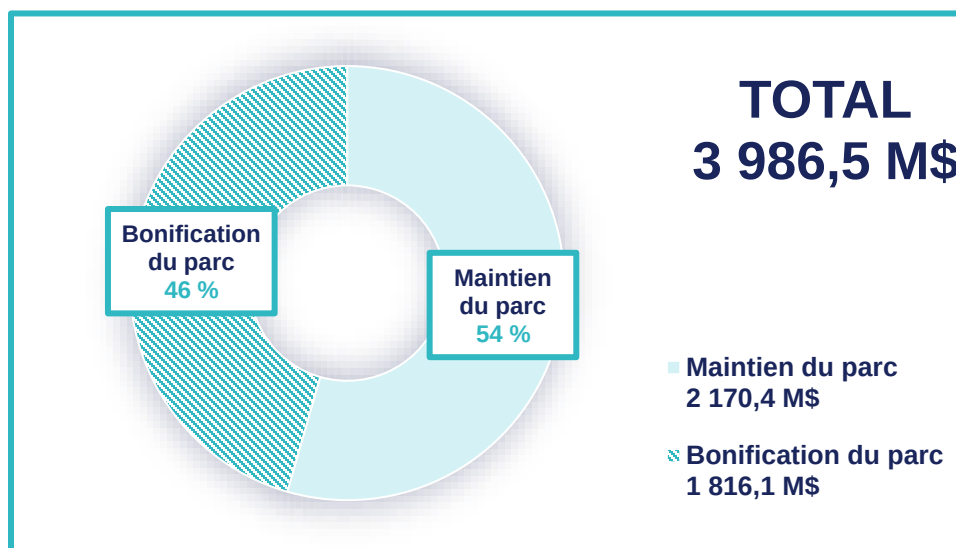
Investissements au PQI 2025-2035 pour le secteur d'activité par type et par année

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

	PQI 2025-2035									PQI 2024-2034	
Type d'investissements	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029	2029-2030	Sous-total	2030-2031 à 2034-2035 5 ans	Total	%	Total	%
Maintien du parc											
Maintien d'actifs ¹	126,3	221,9	224,4	158,0	163,4	894,0	809,1	1 703,0	42,7	1 261,6	33,4
Prise en charge du DMA	36,0	53,8	50,9	41,3	43,0	225,0	242,4	467,3	11,7	745,6	19,7
Remplacement	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Sous-total	162,3	275,7	275,2	199,2	206,4	1 118,9	1 051,4	2 170,4	54,4	2 007,3	53,1
Bonification du parc ¹	638,0	494,1	414,6	31,6	9,3	1 587,5	228,6	1 816,1	45,6	1 772,7	46,9
Total	800,3	769,9	689,8	230,8	215,7	2 706,5	1 280,0	3 986,5	100,0	3 780,0	100,0

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

1 Incluant le montant des études.



Investissements au PQI 2025-2035 pour le secteur d'activité

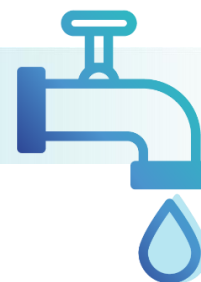
Projets et enveloppes

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

Projets et enveloppes	Nombre de projets	Contribution
Projets de 50 M\$ et plus à l'étude (coût d'élaboration des dossiers d'opportunité)	—	—
Projets de 20 M\$ et plus en planification	26	481,7
Projets de 20 M\$ et plus en réalisation	42	271,9
Sous-total	68	753,6
Autres projets et enveloppes	nd	3 232,9
Total prévu au PQI 2025-2035	68	3 986,5

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

2.11 Municipalités



Investissements au PQI 2025-2035

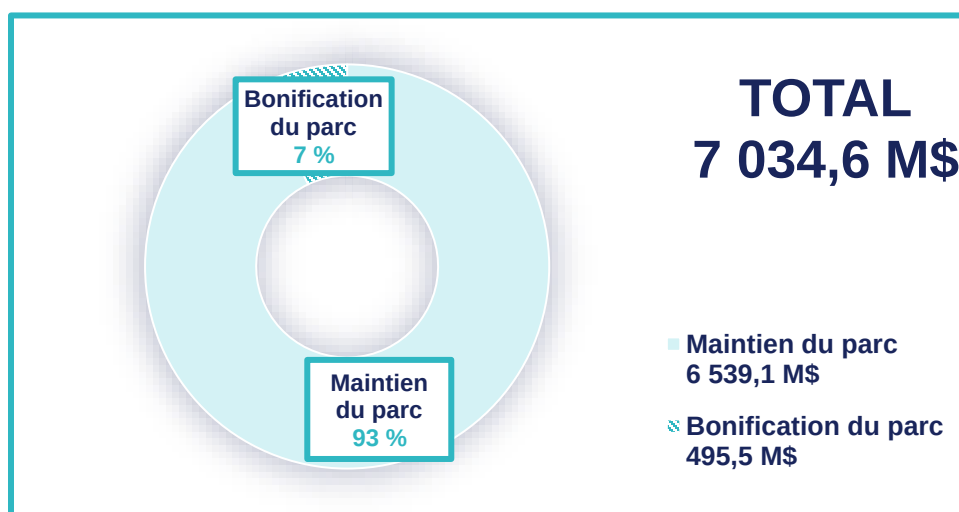
Investissements au PQI 2025-2035 pour le secteur d'activité par type et par année

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

Type d'investissements	PQI 2025-2035									PQI 2024-2034	
	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029	2029-2030	Sous-total	2030-2031 à 2034-2035 5 ans	Total	%	Total	%
Maintien du parc											
Maintien d'actifs ¹	414,2	457,3	519,6	506,8	450,0	2 348,0	2 618,5	4 966,5	70,6	5 264,1	73,6
Prise en charge du DMA	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Remplacement	175,1	162,2	139,9	142,1	168,0	787,3	785,4	1 572,7	22,4	1 291,8	18,1
Sous-total	589,3	619,5	659,5	648,9	618,0	3 135,3	3 403,8	6 539,1	93,0	6 555,9	91,7
Bonification du parc ¹	127,3	96,0	97,3	73,8	101,1	495,5	—	495,5	7,0	597,0	8,3
Total	716,6	715,5	756,8	722,7	719,1	3 630,8	3 403,8	7 034,6	100,0	7 152,9	100,0

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

1 Incluant le montant des études.



Investissements au PQI 2025-2035 pour le secteur d'activité

Projets et enveloppes

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

Projets et enveloppes	Nombre de projets	Contribution
Projets de 50 M\$ et plus à l'étude (coût d'élaboration des dossiers d'opportunité)	—	—
Projets de 20 M\$ et plus en planification	4	102,8
Projets de 20 M\$ et plus en réalisation	8	138,7
Sous-total	12	241,5
Autres projets et enveloppes	nd	6 793,1
Total prévu au PQI 2025-2035	12	7 034,6

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.



2.12 Recherche

Investissements au PQI 2025-2035

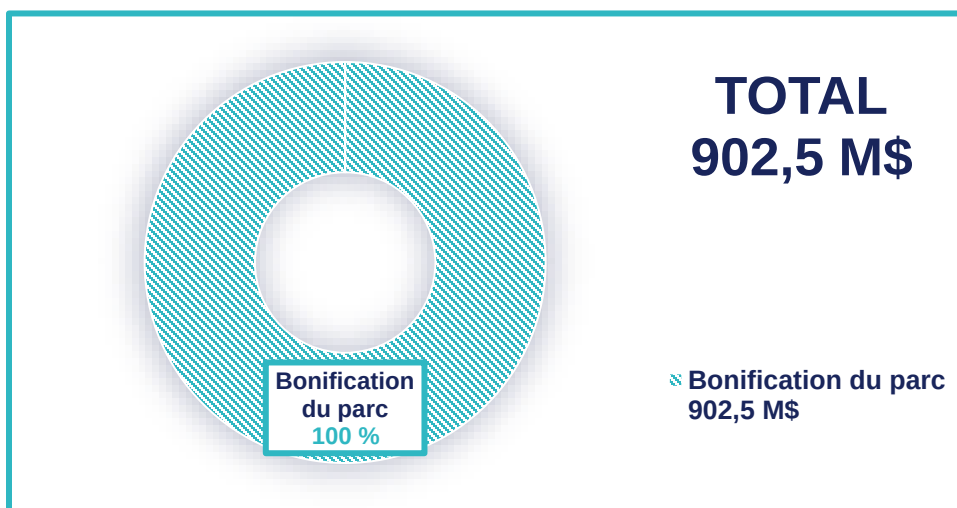
Investissements au PQI 2025-2035 pour le secteur d'activité par type et par année

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

	PQI 2025-2035									PQI 2024-2034	
Type d'investissements	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029	2029-2030	Sous-total	2030-2031 à 2034-2035 5 ans	Total	%	Total	%
Maintien du parc											
Maintien d'actifs ¹	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Prise en charge du DMA	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Remplacement	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Sous-total	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Bonification du parc ¹	186,1	195,4	131,2	116,6	138,9	768,3	134,2	902,5	100,0	992,9	100,0
Total	186,1	195,4	131,2	116,6	138,9	768,3	134,2	902,5	100,0	992,9	100,0

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

1 Incluant le montant des études.



Investissements au PQI 2025-2035 pour le secteur d'activité

Projets et enveloppes

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

Projets et enveloppes	Nombre de projets	Contribution
Projets de 50 M\$ et plus à l'étude (coût d'élaboration des dossiers d'opportunité)	–	–
Projets de 20 M\$ et plus en planification	–	–
Projets de 20 M\$ et plus en réalisation	5	69,2
Sous-total	5	69,2
Autres projets et enveloppes	nd	833,3
Total prévu au PQI 2025-2035	5	902,5

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

2.13 Réseau routier



Investissements au PQI 2025-2035

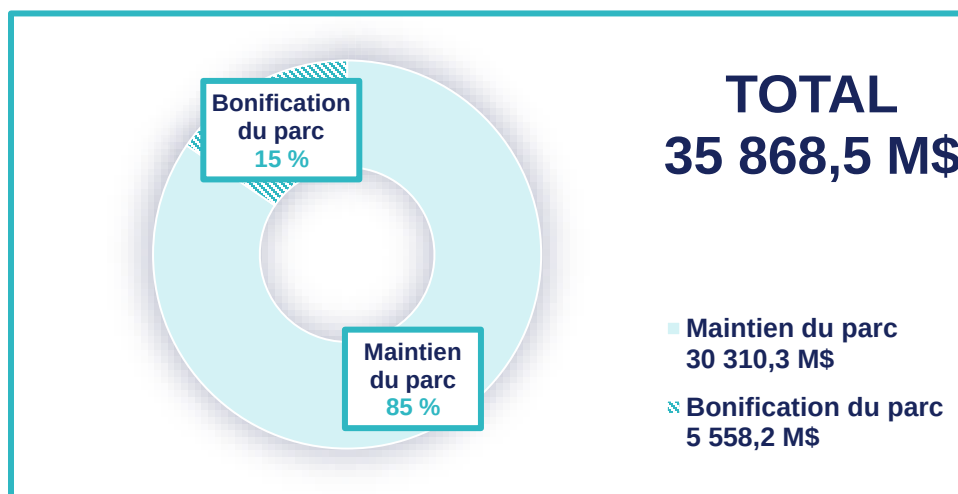
Investissements au PQI 2025-2035 pour le secteur d'activité par type et par année

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

	PQI 2025-2035									PQI 2024-2034	
Type d'investissements	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029	2029-2030	Sous-total	2030-2031 à 2034-2035 5 ans	Total	%	Total	%
Maintien du parc											
Maintien d'actifs ¹	2 094,5	2 152,9	2 054,1	1 563,8	1 818,4	9 683,7	10 606,4	20 290,1	56,6	16 703,2	48,4
Prise en charge du DMA	899,1	995,2	953,2	848,1	586,0	4 281,5	3 324,0	7 605,6	21,2	8 882,3	25,7
Remplacement	374,8	533,6	483,6	385,6	171,7	1 949,4	465,2	2 414,6	6,7	2 736,5	7,9
Sous-total	3 368,4	3 681,8	3 490,9	2 797,6	2 576,0	15 914,7	14 395,6	30 310,3	84,5	28 322,0	82,0
Bonification du parc ¹	463,0	337,0	539,9	500,2	438,6	2 278,7	3 279,4	5 558,2	15,5	6 218,4	18,0
Total	3 831,4	4 018,8	4 030,8	3 297,7	3 014,6	18 193,4	17 675,1	35 868,5	100,0	34 540,4	100,0

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

1 Incluant le montant des études.



Investissements au PQI 2025-2035 pour le secteur d'activité Projets et enveloppes

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

Projets et enveloppes	Nombre de projets	Contribution
Projets de 100 M\$ et plus à l'étude (coût d'élaboration des dossiers d'opportunité)	10	45,5
Projets de 20 M\$ et plus en planification	43	3 359,3
Projets de 20 M\$ et plus en réalisation	41	9 087,0
Sous-total	94	12 491,8
Autres projets et enveloppes	nd	23 376,7
Total prévu au PQI 2025-2035	94	35 868,5

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.



2.14 Ressources informationnelles

Investissements au PQI 2025-2035

Investissements au PQI 2025-2035 pour le secteur d'activité¹ par type et par année

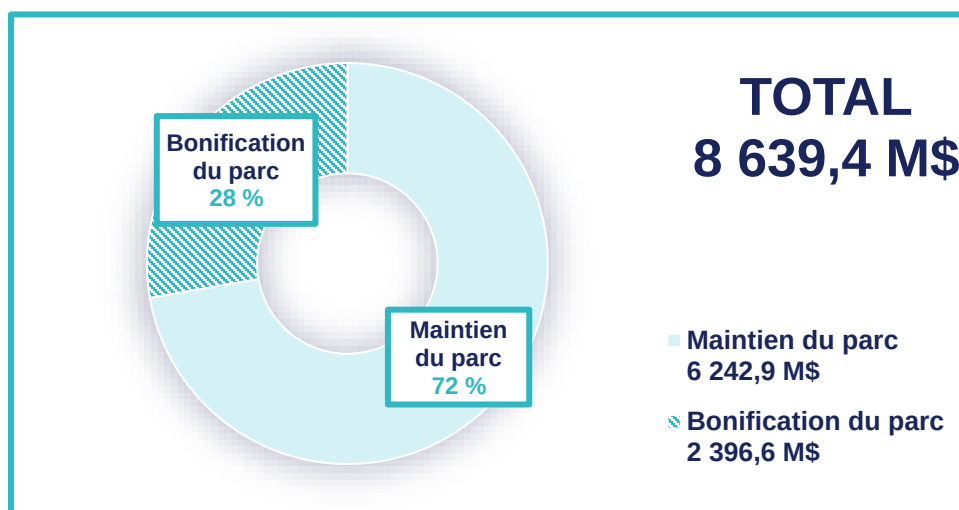
(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

PQI 2025-2035											PQI 2024-2034	
Type d'investissements	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029	2029-2030	Sous-total	2030-2031 à 2034-2035 5 ans	Total	%	Total	%	
Maintien du parc												
Maintien d'actifs ²	336,5	292,3	294,1	282,4	285,7	1 490,9	1 646,0	3 137,0	36,3	2 514,7	32,3	
Prise en charge du DMA	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Remplacement	403,3	461,2	409,5	354,0	289,1	1 917,1	1 188,8	3 105,9	36,0	1 625,2	20,9	
Sous-total	739,8	753,5	703,5	636,3	574,8	3 408,1	2 834,8	6 242,9	72,3	4 140,0	53,2	
Bonification du parc ²	284,2	293,0	256,9	213,6	203,0	1 250,7	1 145,9	2 396,6	27,7	3 639,8	46,8	
Total	1 024,0	1 046,5	960,4	850,0	777,8	4 658,8	3 980,7	8 639,4	100,0	7 779,7	100,0	

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

1 Les investissements du secteur Ressources informationnelles présentés au PQI sont ceux financés par les crédits des ministères (Fonds consolidé du revenu). La planification et la gestion des projets en ressources informationnelles sont prescrites par les Règles relatives à la gestion des projets en ressources informationnelles ainsi que les Règles relatives à la planification et à la gestion des ressources informationnelles, lesquelles découlent de la Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement, sous la responsabilité du ministère de la Cybersécurité et du Numérique.

2 Incluant le montant des études.



Investissements au PQI 2025-2035 pour le secteur d'activité

Projets et enveloppes

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

Projets et enveloppes	Nombre de projets	Contribution
Projets de 50 M\$ et plus à l'étude (coût d'élaboration des dossiers d'opportunité)	2	137,9
Projets de 20 M\$ et plus en planification	9	337,7
Projets de 20 M\$ et plus en réalisation	16	415,5
Sous-total	27	891,1
Autres projets et enveloppes	nd	7 748,3
Total prévu au PQI 2025-2035	27	8 639,4

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.



2.15 Santé et services sociaux

Investissements au PQI 2025-2035

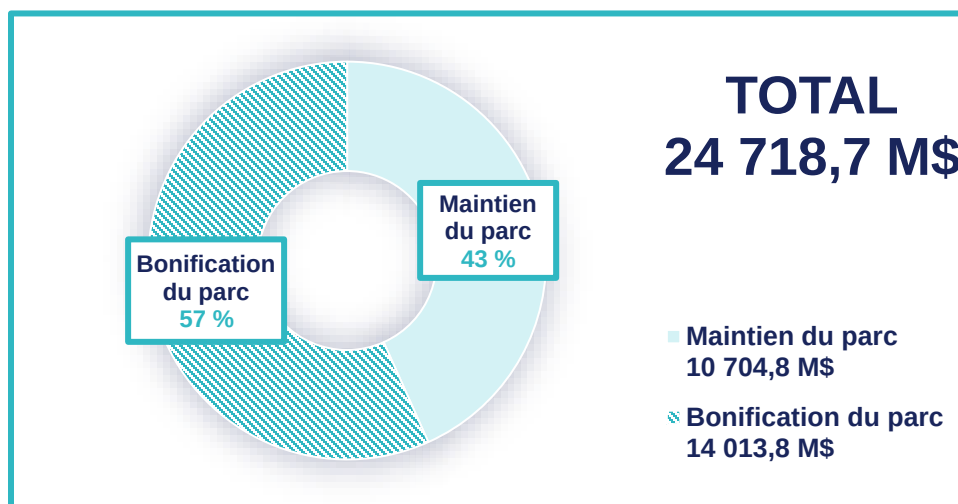
Investissements au PQI 2025-2035 pour le secteur d'activité par type et par année

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

	PQI 2025-2035									PQI 2024-2034	
Type d'investissements	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029	2029-2030	Sous-total	2030-2031 à 2034-2035 5 ans	Total	%	Total	%
Maintien du parc											
Maintien d'actifs ¹	245,4	264,2	314,9	73,0	222,0	1 119,5	1 582,1	2 701,7	10,9	1 866,3	7,8
Prise en charge du DMA	262,3	329,0	294,4	294,4	267,5	1 447,6	1 228,3	2 675,9	10,8	3 020,3	12,7
Remplacement	510,8	717,4	671,1	561,7	515,2	2 976,1	2 351,2	5 327,3	21,6	5 350,5	22,4
Sous-total	1 018,4	1 310,6	1 280,4	929,1	1 004,7	5 543,2	5 161,6	10 704,8	43,3	10 237,2	42,9
Bonification du parc ¹	2 534,2	2 062,1	2 209,9	1 721,1	1 389,2	9 916,4	4 097,4	14 013,8	56,7	13 608,7	57,1
Total	3 552,5	3 372,7	3 490,3	2 650,2	2 393,9	15 459,7	9 259,0	24 718,7	100,0	23 845,9	100,0

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

1 Incluant le montant des études.



Investissements au PQI 2025-2035 pour le secteur d'activité

Projets et enveloppes

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

Projets et enveloppes	Nombre de projets	Contribution
Projets de 50 M\$ et plus à l'étude (coût d'élaboration des dossiers d'opportunité)	13	41,4
Projets de 20 M\$ et plus en planification	32	7 492,9
Projets de 20 M\$ et plus en réalisation	38	4 838,3
Sous-total	83	12 372,6
Autres projets et enveloppes	nd	12 346,1
Total prévu au PQI 2025-2035	83	24 718,7

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.



2.16 Services de garde éducatifs à l'enfance

Investissements au PQI 2025-2035

Investissements au PQI 2025-2035 pour le secteur d'activité

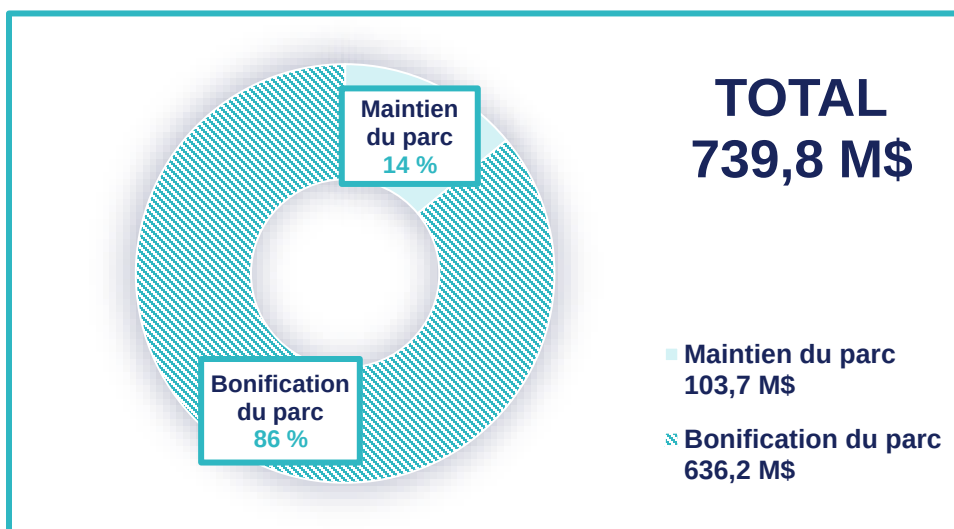
par type et par année

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

Type d'investissements	PQI 2025-2035								PQI 2024-2034		
	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029	2029-2030	Sous-total	2030-2031 à 2034-2035 5 ans	Total	%	Total	%
Maintien du parc											
Maintien d'actifs ¹	17,5	15,3	9,4	9,0	9,0	60,2	43,4	103,7	14,0	138,4	15,3
Prise en charge du DMA	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Remplacement	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Sous-total	17,5	15,3	9,4	9,0	9,0	60,2	43,4	103,7	14,0	138,4	15,3
Bonification du parc ¹	273,0	257,2	67,7	38,3	—	636,2	—	636,2	86,0	767,7	84,7
Total	290,5	272,5	77,1	47,3	9,0	696,4	43,4	739,8	100,0	906,2	100,0

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

1 Incluant le montant des études.



Investissements au PQI 2025-2035 pour le secteur d'activité

Projets et enveloppes

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

Projets et enveloppes	Nombre de projets	Contribution
Projets de 50 M\$ et plus à l'étude (coût d'élaboration des dossiers d'opportunité)	–	–
Projets de 20 M\$ et plus en planification	–	–
Projets de 20 M\$ et plus en réalisation	–	–
Sous-total	–	–
Autres projets et enveloppes	nd	739,8
Total prévu au PQI 2025-2035	–	739,8

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

2.17 Tourisme et activités récréatives



Investissements au PQI 2025-2035

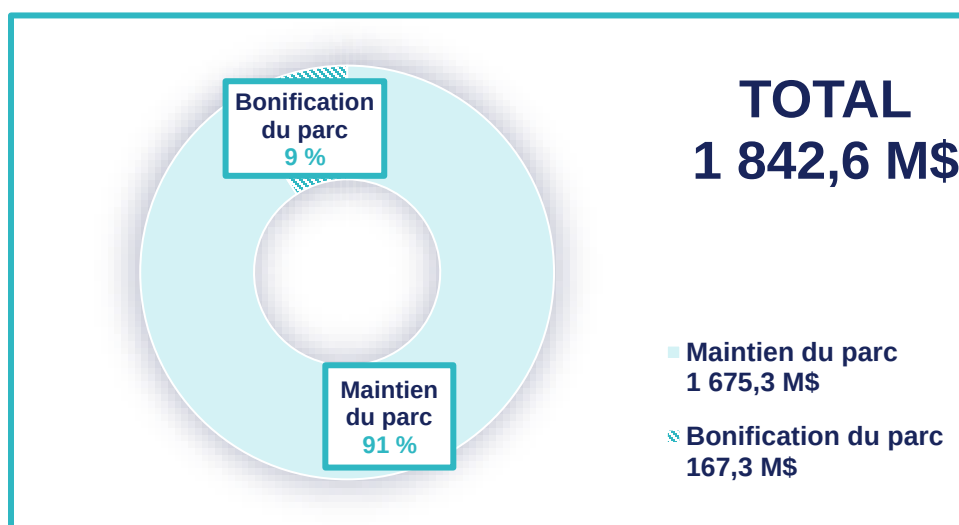
Investissements au PQI 2025-2035 pour le secteur d'activité par type et par année

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

PQI 2025-2035											PQI 2024-2034	
Type d'investissements	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029	2029-2030	Sous-total	2030-2031 à 2034-2035 5 ans	Total	%	Total	%	
Maintien du parc												
Maintien d'actifs ¹	94,5	77,6	60,1	52,2	48,2	332,7	317,4	650,1	35,3	590,8	32,6	
Prise en charge du DMA	92,9	83,4	65,9	22,9	6,7	271,9	110,0	381,9	20,7	257,5	14,2	
Remplacement	241,8	169,2	210,8	21,6	—	643,3	—	643,3	34,9	768,3	42,4	
Sous-total	429,2	330,2	336,9	96,7	54,9	1 247,9	427,4	1 675,3	90,9	1 616,6	89,1	
Bonification du parc ¹	69,5	42,7	27,9	20,0	3,2	163,2	4,1	167,3	9,1	197,3	10,9	
Total	498,7	372,9	364,8	116,7	58,1	1 411,2	431,5	1 842,6	100,0	1 813,9	100,0	

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

1 Incluant le montant des études.



Investissements au PQI 2025-2035 pour le secteur d'activité

Projets et enveloppes

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

Projets et enveloppes	Nombre de projets	Contribution
Projets de 50 M\$ et plus à l'étude (coût d'élaboration des dossiers d'opportunité)	2	6,9
Projets de 20 M\$ et plus en planification	2	37,6
Projets de 20 M\$ et plus en réalisation	10	789,6
Sous-total	14	834,1
Autres projets et enveloppes	nd	1 008,5
Total prévu au PQI 2025-2035	14	1 842,6

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.



2.18 Transport collectif

Investissements au PQI 2025-2035

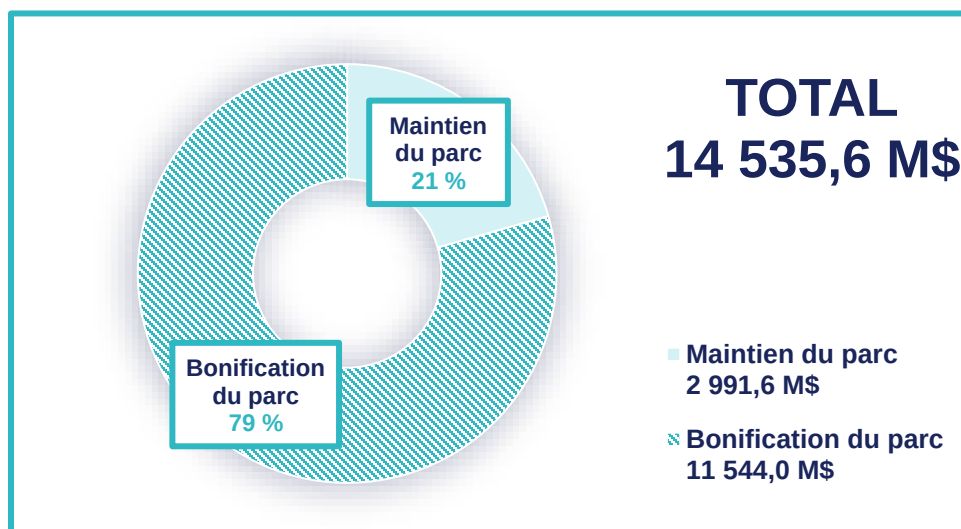
Investissements au PQI 2025-2035 pour le secteur d'activité par type et par année

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

	PQI 2025-2035								PQI 2024-2034		
Type d'investissements	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029	2029-2030	Sous-total	2030-2031 à 2034-2035 5 ans	Total	%	Total	%
Maintien du parc											
Maintien d'actifs ¹	265,7	289,7	338,1	135,6	112,8	1 141,9	147,9	1 289,9	8,9	761,2	5,5
Prise en charge du DMA	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Remplacement	104,0	104,6	82,6	164,2	215,6	670,9	1 030,8	1 701,7	11,7	1 669,9	12,1
Sous-total	369,8	394,3	420,7	299,8	328,4	1 812,8	1 178,7	2 991,6	20,6	2 431,1	17,6
Bonification du parc ¹	705,5	1 106,7	1 229,6	1 389,0	1 701,8	6 132,7	5 411,3	11 544,0	79,4	11 391,6	82,4
Total	1 075,2	1 501,0	1 650,3	1 688,8	2 030,2	7 945,5	6 590,0	14 535,6	100,0	13 822,7	100,0

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

1 Incluant le montant des études.



Investissements au PQI 2025-2035 pour le secteur d'activité

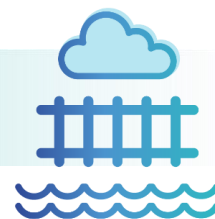
Projets et enveloppes

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

Projets et enveloppes	Nombre de projets	Contribution
Projets de 100 M\$ et plus à l'étude (coût d'élaboration des dossiers d'opportunité)	6	139,4
Projets de 20 M\$ et plus en planification	18	8 466,3
Projets de 20 M\$ et plus en réalisation	17	757,2
Sous-total	41	9 362,9
Autres projets et enveloppes	nd	5 172,7
Total prévu au PQI 2025-2035	41	14 535,6

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

2.19 Transports maritime, aérien, ferroviaire et autres



Investissements au PQI 2025-2035

Investissements au PQI 2025-2035 pour le secteur d'activité

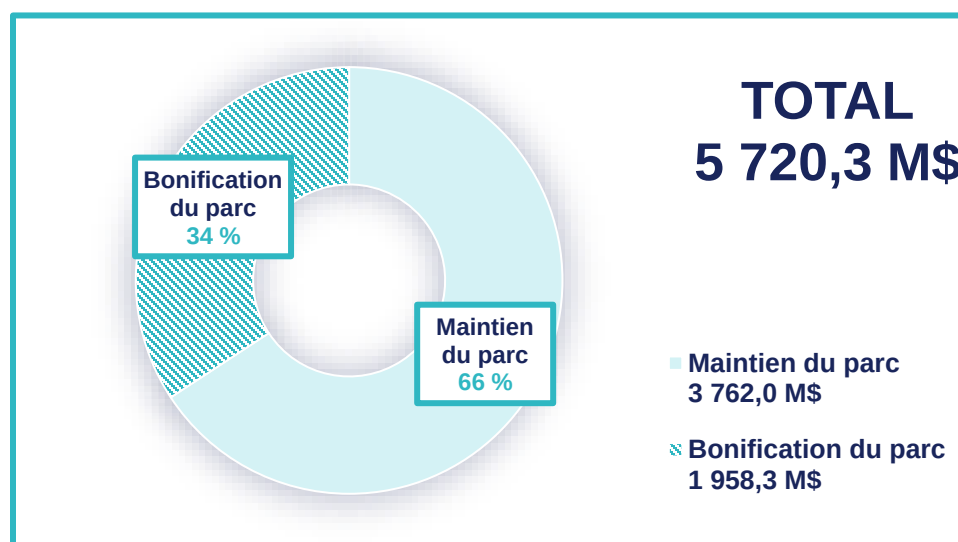
par type et par année

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

Type d'investissements	PQI 2025-2035									PQI 2024-2034	
	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029	2029-2030	Sous-total	2030-2031 à 2034-2035 5 ans	Total	%	Total	%
Maintien du parc											
Maintien d'actifs ¹	691,3	584,9	146,3	76,4	98,1	1 597,0	820,2	2 417,2	42,3	2 539,8	54,1
Prise en charge du DMA	7,7	7,9	5,0	1,4	0,2	22,3	10,2	32,5	0,6	30,6	0,7
Remplacement	26,7	69,0	197,0	167,5	208,1	668,3	644,0	1 312,3	22,9	554,5	11,8
Sous-total	725,7	661,9	348,2	245,4	306,5	2 287,6	1 474,4	3 762,0	65,8	3 124,9	66,6
Bonification du parc¹	296,2	221,1	336,2	159,9	124,8	1 138,2	820,1	1 958,3	34,2	1 566,1	33,4
Total	1 021,8	883,0	684,5	405,3	431,2	3 425,8	2 294,5	5 720,3	100,0	4 691,0	100,0

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

1 Incluant le montant des études.



Investissements au PQI 2025-2035 pour le secteur d'activité

Projets et enveloppes

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

Projets et enveloppes	Nombre de projets	Contribution
Projets de 50 M\$ et plus à l'étude (coût d'élaboration des dossiers d'opportunité)	2	1,4
Projets de 20 M\$ et plus en planification	15	842,6
Projets de 20 M\$ et plus en réalisation	6	477,9
Sous-total	23	1 321,9
Autres projets et enveloppes	nd	4 398,4
Total prévu au PQI 2025-2035	23	5 720,3

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

3. Investissements probables pour l'année 2024-2025

Comparaison avec les investissements prévus au PQI 2024-2034

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

Secteur d'activité		Maintien du parc	Bonification du parc	Total	Taux de réalisation ¹ %
Administration gouvernementale	Prévu	313,6	230,9	544,5	110,0
	Probable	339,9	259,2	599,0	
Agriculture, forêts et faune	Prévu	52,7	39,6	92,3	84,5
	Probable	49,5	28,5	78,0	
Culture	Prévu	150,5	85,0	235,4	112,0
	Probable	128,0	135,6	263,6	
Développement du sport	Prévu	44,5	107,5	151,9	96,6
	Probable	51,8	95,0	146,8	
Développement du territoire nordique et des communautés autochtones	Prévu	126,6	169,4	296,1	74,4
	Probable	91,5	128,6	220,2	
Développement économique	Prévu	–	65,4	65,4	36,2
	Probable	–	23,7	23,7	
Éducation	Prévu	1 835,9	1 866,9	3 702,8	104,2
	Probable	2 241,5	1 618,0	3 859,6	
Enseignement supérieur	Prévu	657,0	365,7	1 022,7	128,5
	Probable	896,3	418,1	1 314,4	
Environnement	Prévu	78,6	61,4	140,1	77,1
	Probable	53,9	54,2	108,1	
Logements sociaux et communautaires	Prévu	242,4	353,9	596,3	96,2
	Probable	248,5	325,2	573,7	
Municipalités	Prévu	587,1	131,7	718,7	113,0
	Probable	588,2	224,3	812,5	
Recherche	Prévu	–	147,6	147,6	103,3
	Probable	–	152,5	152,5	
Réseau routier	Prévu	2 964,7	770,8	3 735,4	106,2
	Probable	3 232,9	733,6	3 966,5	
Ressources informationnelles	Prévu	604,2	533,7	1 137,9	95,2
	Probable	743,9	339,1	1 083,0	
Santé et services sociaux	Prévu	1 095,3	2 610,6	3 706,0	100,6
	Probable	1 098,6	2 629,4	3 728,0	
Services de garde éducatifs à l'enfance	Prévu	10,7	202,1	212,8	100,9
	Probable	12,6	202,2	214,7	
Tourisme et activités récréatives	Prévu	298,2	60,7	358,9	91,8
	Probable	254,4	75,1	329,4	
Transport collectif	Prévu	297,2	736,2	1 033,4	90,9
	Probable	381,5	558,3	939,8	
Transports maritime, aérien, ferroviaire et autres	Prévu	584,5	138,8	723,2	131,4
	Probable	721,1	229,1	950,2	
Enveloppe centrale	Prévu	–	–	–	–
	Probable	–	–	–	
Total	Prévu	9 943,5	8 677,8	18 621,3	104,0
	Probable	11 133,9	8 229,6	19 363,5	

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

1 Un taux de réalisation probable supérieur à 100 % peut s'expliquer notamment par le devancement de travaux déjà prévus ou par un rythme de réalisation des travaux plus rapide que celui attendu.

4. Investissements réalisés en 2023-2024

Comparaison avec les investissements prévus au PQI 2023-2033

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

Secteur d'activité		Maintien du parc	Bonification du parc	Total	Taux de réalisation ¹ %
Administration gouvernementale	Prévu	198,7	227,3	426,0	134,1
	Réel	341,1	230,0	571,1	
Agriculture, forêts et faune	Prévu	52,0	27,4	79,4	92,8
	Réel	50,4	23,3	73,7	
Culture	Prévu	149,4	75,5	224,9	90,9
	Réel	136,4	68,2	204,5	
Développement du sport	Prévu	68,1	112,4	180,4	47,3
	Réel	31,5	54,0	85,4	
Développement du territoire nordique et des communautés autochtones	Prévu	115,4	197,2	312,6	58,5
	Réel	22,1	160,8	182,9	
Développement économique	Prévu	–	27,1	27,1	147,9
	Réel	–	40,1	40,1	
Éducation	Prévu	1 660,6	1 502,6	3 163,2	120,2
	Réel	1 926,7	1 876,9	3 803,6	
Enseignement supérieur	Prévu	659,1	254,0	913,1	107,3
	Réel	741,0	238,3	979,4	
Environnement	Prévu	46,2	32,9	79,1	89,9
	Réel	26,3	44,8	71,1	
Logements sociaux et communautaires	Prévu	290,4	163,9	454,3	82,2
	Réel	186,6	187,0	373,6	
Municipalités	Prévu	554,4	51,8	606,2	155,5
	Réel	839,1	103,4	942,5	
Recherche	Prévu	–	145,9	145,9	126,9
	Réel	–	185,1	185,1	
Réseau routier	Prévu	2 511,0	794,2	3 305,2	110,6
	Réel	2 895,5	760,2	3 655,7	
Ressources informationnelles	Prévu	496,0	492,3	988,3	114,3
	Réel	746,5	383,0	1 129,5	
Santé et services sociaux	Prévu	1 188,4	2 432,9	3 621,3	112,6
	Réel	1 551,5	2 526,2	4 077,7	
Services de garde éducatifs à l'enfance	Prévu	10,2	160,7	170,9	106,9
	Réel	7,0	175,8	182,8	
Tourisme et activités récréatives	Prévu	227,6	107,7	335,4	77,5
	Réel	183,5	76,3	259,9	
Transport collectif	Prévu	360,1	648,2	1 008,3	78,1
	Réel	284,0	503,9	787,9	
Transports maritime, aérien, ferroviaire et autres	Prévu	481,6	180,3	662,0	101,6
	Réel	498,2	174,3	672,4	
Enveloppe centrale	Prévu	–	–	–	-
	Réel	–	–	–	
Total	Prévu	9 069,3	7 634,4	16 703,7	109,4
	Réel	10 467,3	7 811,6	18 278,9	

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

1 Un taux de réalisation supérieur à 100 % peut s'expliquer notamment par le devancement de travaux déjà prévus ou par un rythme de réalisation des travaux plus rapide que celui attendu.

Annexe 1 – Historique des investissements réalisés par rapport à ceux prévus pour les années 2019-2020 à 2023-2024

Historique des investissements réalisés par rapport à ceux prévus pour les années 2019-2020 à 2023-2024¹

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

Secteur d'activité	2019-2020 (PQI 2019-2029)			2020-2021 (PQI 2020-2030)		
	Prévu	Réel	%	Prévu	Réel	%
Administration gouvernementale	575,6	388,9	67,6	567,8	273,7	48,2
Agriculture, forêts et faune	107,8	75,0	69,6	121,2	128,8	106,2
Culture	167,5	171,8	102,6	162,9	148,7	91,3
Développement du sport	102,0	73,4	71,9	117,3	71,2	60,8
Développement du territoire nordique et des communautés autochtones	167,1	133,1	79,6	202,1	101,7	50,3
Développement économique	5,7	5,2	91,0	4,5	3,7	82,1
Éducation	1 316,6	1 728,6	131,3	2 137,5	2 208,0	103,3
Enseignement supérieur	993,7	666,1	67,0	831,4	811,9	97,6
Environnement	63,7	24,4	38,4	57,7	39,3	68,2
Logements sociaux et communautaires	363,1	251,8	69,3	442,2	205,0	46,4
Municipalités	592,6	558,6	94,3	587,0	488,2	83,2
Recherche	149,2	112,9	75,6	175,9	148,3	84,3
Réseau routier	2 366,0	2 387,6	100,9	2 541,4	2 414,5	95,0
Ressources informationnelles	841,5	712,3	84,7	979,6	995,2	101,6
Santé et services sociaux	1 302,5	1 539,8	118,2	2 243,6	2 171,7	96,8
Services de garde éducatifs à l'enfance	36,0	22,3	62,1	63,2	30,2	47,7
Tourisme et activités récréatives	314,7	227,8	72,4	280,5	173,0	61,7
Transport collectif	1 042,1	722,4	69,3	1 696,3	1 062,6	62,6
Transports maritime, aérien, ferroviaire et autres	509,2	499,7	98,1	687,2	327,3	47,6
Enveloppe centrale ²	10,0	–	–	10,0	–	–
Total	11 026,4	10 301,8	93,4	13 909,1	11 802,9	84,9³

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

1 Des investissements prévus et réels des années 2019-2020 à 2023-2024 ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée au PQI 2024-2034 et maintenue au PQI 2025-2035.

2 Se référer à la rubrique 1.4 de la section A.

3 Le total des investissements prévus et réels pour 2020-2021 inclut des devancements qui sont respectivement de 2 901,2 M\$ et de 1 117,8 M\$. En excluant ces devancements, le taux de réalisation pour 2020-2021 est de 97,1 %.

4 Le total des investissements réels pour 2021-2022 inclut des devancements de 1 367,0 M\$. En excluant ces devancements, le taux de réalisation pour 2021-2022 est de 97,0 %.

5 Le total des investissements réels pour 2022-2023 inclut des devancements de 766,5 M\$. En excluant ces devancements, le taux de réalisation pour 2022-2023 est de 106,7 %.

HISTORIQUE DES INVESTISSEMENTS RÉALISÉS

2021-2022 (PQI 2021-2031)			2022-2023 (PQI 2022-2032)			2023-2024 (PQI 2023-2033)			Moyenne 2019-2020 à 2023-2024		
Prévu	Réel	%	Prévu	Réel	%	Prévu	Réel	%	Prévu	Réel	%
386,3	281,3	72,8	495,0	421,5	85,2	426,0	571,1	134,1	490,1	387,3	79,0
118,6	38,8	32,7	125,3	79,1	63,1	79,4	73,7	92,8	110,5	79,1	71,6
183,6	158,3	86,2	331,4	201,6	60,8	224,9	204,5	90,9	214,1	177,0	82,7
92,1	67,1	72,8	89,0	49,0	55,1	180,4	85,4	47,3	116,2	69,2	59,6
230,9	150,9	65,4	247,4	148,9	60,2	312,6	182,9	58,5	232,0	143,5	61,9
7,7	5,8	74,7	6,2	47,5	766,7	27,1	40,1	147,9	10,2	20,5	199,7
2 493,0	2 850,4	114,3	2 605,4	3 458,6	132,7	3 163,2	3 803,6	120,2	2 343,1	2 809,8	119,9
820,3	784,8	95,7	853,0	938,7	110,0	913,1	979,4	107,3	882,3	836,2	94,8
92,3	80,4	87,1	96,8	83,0	85,8	79,1	71,1	89,9	77,9	59,7	76,6
421,7	467,1	110,8	312,6	730,6	233,7	454,3	373,6	82,2	398,8	405,6	101,7
666,6	508,2	76,2	985,6	1 319,2	133,8	606,2	942,5	155,5	687,6	763,4	111,0
162,4	122,9	75,6	173,7	208,9	120,2	145,9	185,1	126,9	161,4	155,6	96,4
2 900,0	2 690,8	92,8	2 781,7	2 639,1	94,9	3 305,2	3 655,7	110,6	2 778,9	2 757,5	99,2
847,8	811,6	95,7	1 064,5	979,6	92,0	988,3	1 129,5	114,3	944,3	925,6	98,0
2 349,1	2 370,7	100,9	2 598,3	3 220,5	123,9	3 621,3	4 077,7	112,6	2 423,0	2 676,1	110,4
50,4	55,8	110,9	234,8	161,5	68,8	170,9	182,8	106,9	111,0	90,5	81,5
324,3	227,6	70,2	331,7	230,2	69,4	335,4	259,9	77,5	317,3	223,7	70,5
895,2	2 231,9	249,3	1 018,2	1 364,0	134,0	1 008,3	787,9	78,1	1 132,0	1 233,8	109,0
456,7	570,3	124,9	726,4	587,7	80,9	662,0	672,4	101,6	608,3	531,5	87,4
10,0	–	–	10,0	–	–	–	–	–	8,0	–	–
13 509,1	14 474,6	107,1⁴	15 087,0	16 869,3	111,8⁵	16 703,7	18 278,9	109,4	14 047,1	14 345,5	102,1

Annexe 2 – Historique des investissements prévus aux plans québécois des infrastructures

Historique des niveaux des investissements prévus au PQI¹

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

Secteur d'activité	PQI 2016-2026	PQI 2017-2027	PQI 2018-2028	PQI 2019-2029
Administration gouvernementale	3 521,6	3 663,5	3 815,0	3 829,4
Agriculture, forêts et faune	337,8	543,7	607,5	560,8
Culture	1 546,3	1 468,4	1 515,2	1 575,6
Développement du sport	360,1	392,5	468,2	718,0
Développement du territoire nordique et des communautés autochtones	921,3	882,6	964,4	1 200,0
Développement économique	26,5	17,5	15,3	9,2
Éducation	8 253,3	8 175,7	8 972,7	13 889,2
Enseignement supérieur	5 756,9	5 916,1	6 090,7	6 325,6
Environnement	615,7	574,0	577,8	627,7
Logements sociaux et communautaires	1 964,3	2 082,5	2 320,1	2 442,4
Municipalités	6 977,5	7 003,9	7 296,4	7 216,7
Recherche	831,7	863,9	917,3	985,8
Réseau routier	17 322,0	17 901,0	20 027,5	24 580,0
Ressources informationnelles	5 166,8	5 507,2	5 548,9	6 578,1
Santé et services sociaux	13 994,6	16 318,6	17 812,1	19 407,4
Services de garde éducatifs à l'enfance	605,5	529,8	456,5	401,8
Tourisme et activités récréatives	667,5	769,4	1 001,3	1 114,3
Transport collectif	7 059,9	7 059,9	9 002,4	9 040,3
Transports maritime, aérien, ferroviaire et autres	2 755,7	2 654,3	3 089,8	2 935,6
Enveloppe centrale ²	10 015,0	8 775,4	9 900,9	11 962,1
Total	88 700,0	91 100,0	100 400,0	115 400,0

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

1 Des investissements prévus aux PQI 2016-2026 à 2023-2033 ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée au PQI 2024-2034 et maintenue au PQI 2025-2035.

2 Se référer à la rubrique 1.4 de la section A.

HISTORIQUE DES INVESTISSEMENTS PRÉVUS

PQI 2020-2030	PQI 2021-2031	PQI 2022-2032	PQI 2023-2033	PQI 2024-2034	PQI 2025-2035
3 797,0	4 046,4	4 548,4	4 624,7	5 021,0	5 315,3
709,0	793,0	762,0	615,7	597,4	623,9
1 963,5	2 019,7	2 117,4	2 135,7	2 164,6	2 532,4
653,3	731,3	675,8	1 023,8	990,0	1 166,5
1 160,8	1 146,5	1 076,9	1 448,4	1 434,1	1 543,6
6,4	34,9	23,9	186,6	197,0	130,1
19 150,3	20 910,5	21 116,1	22 249,2	22 699,4	23 480,6
6 323,4	6 485,8	7 141,5	7 732,8	8 508,9	8 957,2
930,6	957,4	902,5	983,7	918,1	1 403,7
2 510,0	2 644,2	2 540,5	2 902,2	3 780,0	3 986,5
7 536,5	7 569,5	7 448,3	7 124,2	7 152,9	7 034,6
1 006,5	984,0	1 000,8	985,2	992,9	902,5
26 832,1	28 330,8	30 672,6	31 544,6	34 540,4	35 868,5
7 394,3	7 211,7	7 572,8	7 715,2	7 779,7	8 639,4
20 462,6	20 551,2	22 754,2	24 153,2	23 845,9	24 718,7
374,8	355,0	474,1	901,6	906,2	739,8
1 148,5	1 213,6	1 259,8	1 325,0	1 813,9	1 842,6
13 581,2	12 830,3	13 395,6	13 781,4	13 822,7	14 535,6
4 053,9	3 571,7	3 644,0	4 451,3	4 691,0	5 720,3
10 905,4	12 612,6	13 372,9	14 115,5	11 143,9	14 858,1
130 500,0	135 000,0	142 500,0	150 000,0	153 000,0	164 000,0

Annexe 3 – Investissements par région administrative

Investissements au PQI 2025-2035

par secteur d'activité, par type et par région administrative

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

Secteur d'activité	Région ¹	01	02	03	04	05	06	07
	Type d'investissements	Bas-Saint-Laurent	Saguenay–Lac-Saint-Jean	Capitale-Nationale	Mauricie	Estrie	Montréal	Outaouais
Administration gouvernementale	Maintien du parc	111,2	107,7	1 151,4	121,3	116,4	1 099,8	116,6
	Bonification du parc	10,3	13,7	615,9	13,8	23,8	336,8	27,7
	Sous-total	121,5	121,4	1 767,2	135,2	140,2	1 436,6	144,3
Agriculture, forêts et faune	Maintien du parc	55,1	7,7	137,0	7,7	10,0	12,9	8,5
	Bonification du parc	52,4	15,9	6,9	15,9	5,3	8,4	4,9
	Sous-total	107,6	23,7	143,8	23,7	15,3	21,4	13,5
Culture	Maintien du parc	12,3	12,8	634,7	24,2	16,5	1 157,3	12,7
	Bonification du parc	7,1	5,9	79,6	5,9	11,9	228,1	8,1
	Sous-total	19,3	18,7	714,3	30,1	28,4	1 385,4	20,9
Développement du sport	Maintien du parc	15,7	12,8	20,5	16,3	21,2	102,6	14,0
	Bonification du parc	41,7	26,5	52,7	32,3	71,5	126,9	32,9
	Sous-total	57,4	39,2	73,2	48,7	92,7	229,5	46,8
Développement du territoire nordique et des communautés autochtones	Maintien du parc	–	–	–	–	–	–	–
	Bonification du parc	1,9	15,4	26,6	2,6	4,7	19,9	3,8
	Sous-total	1,9	15,4	26,6	2,6	4,7	19,9	3,8
Développement économique	Maintien du parc	–	–	–	–	–	–	–
	Bonification du parc	2,4	11,7	9,4	3,3	6,0	25,0	4,9
	Sous-total	2,4	11,7	9,4	3,3	6,0	25,0	4,9
Éducation	Maintien du parc	574,3	656,3	1 373,8	549,1	934,4	4 168,6	714,0
	Bonification du parc	27,1	37,2	544,7	114,8	125,4	1 145,2	156,1
	Sous-total	601,4	693,5	1 918,5	663,9	1 059,8	5 313,8	870,1
Enseignement supérieur	Maintien du parc	234,1	273,6	862,0	222,5	427,1	3 462,3	139,3
	Bonification du parc	42,6	42,4	100,9	19,5	57,3	1 247,6	53,3
	Sous-total	276,7	316,0	962,9	242,0	484,4	4 710,0	192,6
Environnement	Maintien du parc	217,1	27,4	109,6	27,4	38,8	104,9	20,5
	Bonification du parc	5,1	7,0	18,7	16,7	14,0	271,8	10,1
	Sous-total	222,2	34,3	128,3	44,0	52,7	376,8	30,7
Logements sociaux et communautaires	Maintien du parc	41,4	62,3	167,1	66,8	84,0	645,7	100,4
	Bonification du parc	95,7	31,7	191,2	34,4	97,7	610,5	86,4
	Sous-total	137,1	94,0	358,3	101,3	181,7	1 256,2	186,8
Municipalités	Maintien du parc	150,9	212,5	642,0	259,4	319,8	1 649,1	349,8
	Bonification du parc	7,1	9,6	63,5	9,0	16,9	132,9	35,5
	Sous-total	158,0	222,1	705,4	268,3	336,7	1 782,0	385,2
Recherche	Maintien du parc	–	–	–	–	–	–	–
	Bonification du parc	45,5	24,9	219,1	46,1	59,5	267,8	14,7
	Sous-total	45,5	24,9	219,1	46,1	59,5	267,8	14,7
Réseau routier	Maintien du parc	1 098,3	1 014,6	4 213,9	1 276,4	1 541,4	4 805,2	1 150,6
	Bonification du parc	163,4	389,5	374,2	110,3	179,5	669,1	278,9
	Sous-total	1 261,7	1 404,1	4 588,1	1 386,7	1 720,9	5 474,2	1 429,5
Ressources informationnelles	Maintien du parc	117,1	162,1	1 535,8	162,1	293,7	1 295,3	238,0
	Bonification du parc	52,0	72,3	294,8	72,3	131,0	566,7	106,2
	Sous-total	169,1	234,3	1 830,6	234,3	424,7	1 862,0	344,2

INVESTISSEMENTS PAR RÉGION ADMINISTRATIVE

08 Abitibi- Témisca- mingue	09 Côte- Nord	10 Nord- du- Québec	11 Gaspésie- Îles-de-la- Madeleine	12 Chaudière- Appalaches	13 Laval	14 Lanaudière	15 Laurentides	16 Montérégie	17 Centre- du- Québec	Hors Québec	Total
155,9	89,4	8,8	72,0	66,9	97,0	47,3	105,6	253,0	57,2	33,7	3 811,2
91,6	6,1	24,5	36,7	44,1	19,9	21,2	28,4	153,0	22,7	13,9	1 504,1
247,5	95,5	33,3	108,7	111,0	116,9	68,6	134,0	406,0	79,9	47,6	5 315,3
6,9	9,4	6,3	24,2	8,7	2,7	9,3	9,9	58,4	1,5	–	376,6
15,4	8,9	29,1	3,6	5,1	5,1	17,0	2,6	46,0	4,6	–	247,3
22,4	18,3	35,4	27,8	13,8	7,8	26,3	12,6	104,4	6,1	–	623,9
9,9	7,1	7,1	19,7	20,1	22,1	26,9	19,6	40,1	15,8	–	2 058,9
3,6	1,8	1,6	4,2	8,7	51,7	10,4	12,3	27,2	5,3	–	473,6
13,5	8,9	8,7	23,9	28,8	73,8	37,3	32,0	67,3	21,1	–	2 532,4
10,8	29,9	9,9	1,3	15,5	6,6	18,4	19,0	35,5	15,1	–	365,2
30,0	17,1	7,5	17,1	36,6	50,4	44,0	61,2	128,8	24,3	–	801,2
40,8	47,0	17,4	18,3	52,1	57,0	62,4	80,2	164,3	39,3	–	1 166,5
–	69,3	718,7	–	–	–	–	–	–	–	–	788,0
7,1	169,3	393,2	16,3	18,1	17,6	18,7	19,8	18,3	2,4	–	755,6
7,1	238,6	1 111,9	16,3	18,1	17,6	18,7	19,8	18,3	2,4	–	1 543,6
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
11,2	1,0	0,5	1,0	5,3	5,3	6,4	7,8	25,8	3,0	–	130,1
11,2	1,0	0,5	1,0	5,3	5,3	6,4	7,8	25,8	3,0	–	130,1
390,9	393,3	379,1	295,1	843,9	849,7	916,7	1 150,2	2 583,8	473,0	–	17 246,2
24,0	14,9	463,2	11,0	162,6	302,0	431,7	685,7	1 900,3	88,6	–	6 234,4
414,9	408,2	842,3	306,2	1 006,5	1 151,7	1 348,4	1 835,9	4 484,0	561,5	–	23 480,6
90,0	47,9	1,9	46,2	99,4	119,6	89,0	122,9	365,6	56,0	–	6 659,3
53,6	5,3	9,7	5,2	26,4	35,2	84,5	81,2	389,8	43,2	–	2 297,9
143,6	53,2	11,6	51,4	125,9	154,8	173,5	204,1	755,4	99,2	–	8 957,2
48,7	17,8	2,2	9,8	55,5	22,3	51,1	93,0	73,4	12,7	–	932,1
3,9	2,2	19,7	6,8	10,6	10,6	12,9	15,6	40,0	6,0	–	471,6
52,6	20,0	21,8	16,6	66,1	32,9	64,0	108,5	113,5	18,7	–	1 403,7
31,0	20,9	318,6	38,7	72,4	90,6	84,6	80,6	220,5	44,8	–	2 170,4
21,4	36,0	4,4	37,0	55,8	75,8	85,5	88,6	229,8	34,2	–	1 816,1
52,4	56,9	322,9	75,7	128,1	166,4	170,1	169,2	450,3	79,0	–	3 986,5
79,2	76,4	68,9	68,0	341,1	363,0	378,8	411,5	992,3	176,6	–	6 539,1
17,3	6,8	43,2	2,8	14,9	14,3	17,4	28,8	67,3	8,1	–	495,5
96,4	83,2	112,1	70,8	356,1	377,3	396,2	440,3	1 059,6	184,8	–	7 034,6
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
48,5	6,8	1,6	11,7	15,9	16,5	38,9	23,4	52,5	9,1	–	902,5
48,5	6,8	1,6	11,7	15,9	16,5	38,9	23,4	52,5	9,1	–	902,5
892,5	1 227,2	410,5	775,5	2 359,0	342,8	805,8	1 232,0	5 686,0	1 478,8	–	30 310,3
69,7	150,3	13,5	96,3	430,4	317,0	434,2	839,0	628,0	414,8	–	5 558,2
962,2	1 377,5	424,0	871,8	2 789,4	659,8	1 239,9	2 070,9	6 314,0	1 893,6	–	35 868,5
86,1	59,0	33,2	50,6	258,9	258,3	314,6	379,8	851,4	146,9	–	6 242,9
38,4	22,6	11,3	22,6	119,5	119,5	144,4	173,7	383,8	65,5	–	2 396,6
124,5	81,7	44,5	73,2	378,4	377,8	459,0	553,5	1 235,2	212,4	–	8 639,4

SECTION B – Investissements prévus au plan par secteur d'activité

B.43

Investissements au PQI 2025-2035

par secteur d'activité, par type et par région administrative (suite)

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

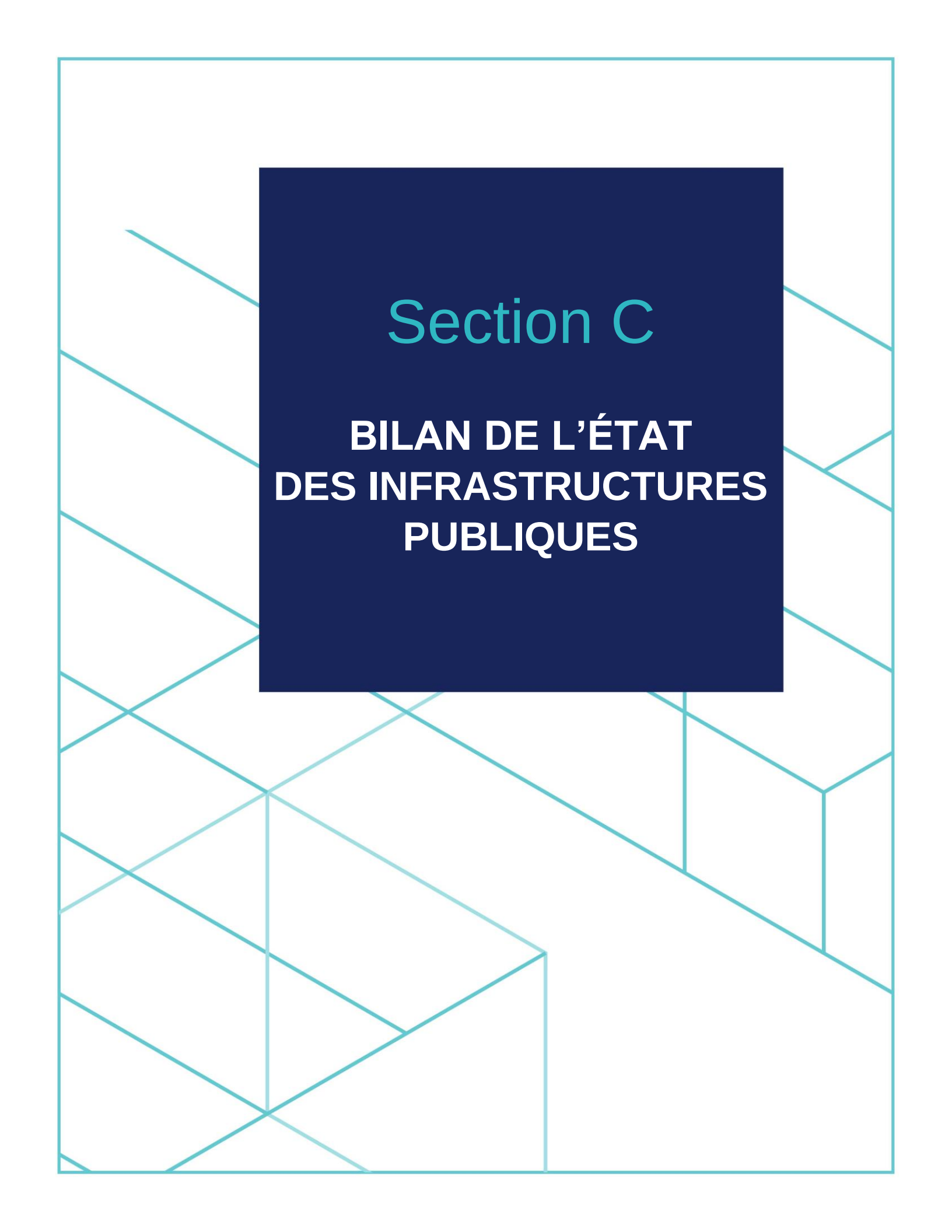
Secteur d'activité	Type d'investissements	Région ¹	01	02	03	04	05	06	07
			Bas-Saint-Laurent	Saguenay–Lac-Saint-Jean	Capitale-Nationale	Mauricie	Estrie	Montréal	Outaouais
Santé et services sociaux	Maintien du parc		306,6	422,4	1 126,2	284,7	485,9	4 474,1	330,7
	Bonification du parc		30,7	494,2	1 529,4	76,3	179,8	2 957,7	1 328,7
	Sous-total		337,3	916,6	2 655,7	361,0	665,7	7 431,8	1 659,4
Services de garde éducatifs à l'enfance	Maintien du parc		2,4	3,3	9,3	3,3	6,0	24,9	4,9
	Bonification du parc		14,6	20,4	57,2	20,4	36,9	152,6	29,9
	Sous-total		17,0	23,7	66,6	23,7	42,9	177,5	34,8
Tourisme et activités récréatives	Maintien du parc		23,1	30,5	207,2	21,6	21,9	1 127,5	27,3
	Bonification du parc		3,4	4,7	35,1	4,6	7,3	38,8	6,2
	Sous-total		26,5	35,2	242,2	26,1	29,2	1 166,3	33,5
Transport collectif	Maintien du parc		0,4	43,6	171,6	21,2	44,0	2 279,2	100,7
	Bonification du parc		1,6	147,7	3 604,5	134,5	138,0	5 712,8	317,4
	Sous-total		2,0	191,3	3 776,1	155,7	181,9	7 992,0	418,1
Transports maritime, aérien, ferroviaire et autres	Maintien du parc		163,4	36,0	409,5	36,0	101,4	251,2	49,1
	Bonification du parc		71,2	72,9	347,3	35,5	48,9	285,7	73,1
	Sous-total		234,7	108,9	756,8	71,4	150,3	536,9	122,2
Sous-total			3 799,3	4 529,1	20 943,1	3 868,2	5 678,1	41 465,0	5 955,9
En pourcentage			2,5	3,0	14,0	2,6	3,8	27,8	4,0
Enveloppe centrale ²			–	–	–	–	–	–	–
Total			3 799,3	4 529,1	20 943,1	3 868,2	5 678,1	41 465,0	5 955,9

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

- 1 Les enveloppes sectorielles d'investissements pour le maintien du parc sont réparties entre les régions selon l'historique d'allocation ou de réalisation des dernières années lorsque disponible, sinon, selon les informations dans les PAGI (en fonction de la valeur de remplacement, l'IEG et le DMA) afin de refléter leur utilisation probable au cours des 10 prochaines années, par région. De plus, les enveloppes sectorielles d'investissements pour la bonification du parc qui ne comportent pas de projet particulier sont réparties entre les régions, en proportion de la population de chacune de ces régions sur celle de l'ensemble du Québec.
- 2 Se référer à la rubrique 1.4 de la section A.

INVESTISSEMENTS PAR RÉGION ADMINISTRATIVE

08 Abitibi- Témisca- mingue	09 Côte- Nord	10 Nord- du- Québec	11 Gaspésie- Îles-de-la- Madeleine	12 Chaudière- Appalaches	13 Laval	14 Lanaudière	15 Laurentides	16 Montérégie	17 Centre- du- Québec	Hors Québec	Total
184,8	64,3	57,7	181,6	527,5	226,6	262,6	497,9	987,3	283,9	–	10 704,8
371,1	251,9	1 374,9	77,0	554,5	146,3	534,6	839,2	2 854,2	413,2	–	14 013,8
556,0	316,3	1 432,7	258,5	1 082,0	372,8	797,1	1 337,1	3 841,5	697,1	–	24 718,7
1,8	1,0	0,5	1,0	5,3	5,3	6,4	7,8	17,4	3,0	–	103,7
10,8	6,4	3,2	6,4	32,4	32,4	39,6	47,7	106,9	18,4	–	636,2
12,6	7,4	3,7	7,4	37,7	37,7	46,0	55,5	124,3	21,5	–	739,8
23,0	21,2	1,7	22,9	21,8	0,7	39,9	32,5	23,5	28,8	–	1 675,3
7,9	1,3	0,8	1,8	5,9	5,9	7,3	13,4	19,0	3,9	–	167,3
30,9	22,5	2,5	24,7	27,8	6,7	47,3	46,0	42,5	32,7	–	1 842,6
0,3	0,2	0,1	0,2	50,3	37,4	16,8	21,5	203,9	0,4	–	2 991,6
52,8	7,5	52,0	0,7	162,8	297,5	86,7	104,0	665,6	58,0	–	11 544,0
53,1	7,6	52,1	0,8	213,0	334,9	103,5	125,5	869,5	58,5	–	14 535,6
149,9	278,3	434,5	88,1	942,2	102,1	219,9	78,3	386,6	35,5	–	3 762,0
15,3	78,9	51,2	21,5	256,3	86,1	132,8	105,3	244,8	31,6	–	1 958,3
165,1	357,2	485,7	109,6	1 198,5	188,1	352,7	183,6	631,4	67,1	–	5 720,3
3 055,4	3 207,9	4 964,5	2 074,4	7 654,5	4 155,9	5 456,4	7 439,8	20 759,9	4 086,8	47,6	149 141,9
2,0	2,2	3,3	1,4	5,1	2,8	3,7	5,0	13,9	2,7	–	100,0
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	14 858,1
3 055,4	3 207,9	4 964,5	2 074,4	7 654,5	4 155,9	5 456,4	7 439,8	20 759,9	4 086,8	47,6	164 000,0



Section C

BILAN DE L'ÉTAT DES INFRASTRUCTURES PUBLIQUES

Section C

Bilan de l'état des infrastructures publiques

1. Une vision à long terme des besoins d'investissements en maintien du parc du gouvernement	5
2. Les faits saillants des PAGI 2025-2026	8
2.1 La majorité des infrastructures évaluées en bon état	8
2.2 58 % des infrastructures des organismes publics en bon état.....	10
2.3 Le déficit de maintien d'actifs évalué à 40,2 G\$	10
3. Les PAGI 2025-2026	13

1. Une vision à long terme des besoins d'investissements en maintien du parc du gouvernement

Depuis 2015-2016, les organismes publics désignés par le gouvernement présentent dans leur PAGI l'inventaire et l'état de la grande majorité des infrastructures visés par les investissements prévus au PQI. Chaque ministre dont relèvent ces organismes est responsable des informations présentées au PAGI. Le ministre responsable des Infrastructures doit, quant à lui, les déposer à l'Assemblée nationale et les rendre accessibles sur le site internet du SCT, au plus tard un mois suivant le dépôt du PQI, conformément à la LIP. En appui au ministre responsable des Infrastructures, le SCT assure l'application des conditions et modalités déterminées par le Conseil du trésor à l'égard des renseignements publiés en accompagnant les organismes publics dans la mise à jour annuelle de leur PAGI. Cet accompagnement permet d'obtenir un portrait à jour du parc d'infrastructures financé par le gouvernement qui est basé sur des lignes directrices communes et sur les meilleures données probantes disponibles.

La mise en œuvre des PAGI constitue ainsi une démarche visant à soutenir une planification optimale des investissements en infrastructures prévus au PQI, en tenant compte de la meilleure combinaison requise entre les besoins de maintien et de développement du parc, et ce, en fonction de la capacité de payer des citoyens.

Pour mesurer et suivre en continu l'état et le DMA du parc d'infrastructures publiques et obtenir une vision à long terme des besoins d'investissements en maintien du parc, le gouvernement s'est doté d'un IEG qui lui permet d'établir et de planifier les priorités d'investissements permettant d'en assurer la pérennité.

Élaboré sur la base des meilleures pratiques en matière de gestion des investissements en infrastructures, l'IEG offre une base d'évaluation globale, comparable et relativisée de l'état des différentes catégories d'infrastructures. Celui-ci est fondé d'abord sur une base quantitative, soit l'évaluation des besoins d'investissement requis d'ici cinq ans sur chacune des infrastructures existantes. Il est par la suite combiné à une gestion du risque axée sur le potentiel de service de l'infrastructure. Ainsi, l'IEG permet d'orienter le niveau d'investissement récurrent nécessaire en maintien du parc au PQI.

L'IEG instaure cinq états possibles, soit de très bon à très mauvais, ainsi qu'un seuil d'état en dessous duquel une infrastructure n'est plus considérée comme étant dans un état satisfaisant. Lorsque l'état d'une infrastructure est évalué sous ce seuil d'état, cette dernière comporte généralement un DMA. Lorsqu'une infrastructure est classée D ou E, cela ne signifie pas qu'elle est non sécuritaire : cela signifie que des travaux de maintien sont requis afin qu'elle soit considérée dans un état satisfaisant.

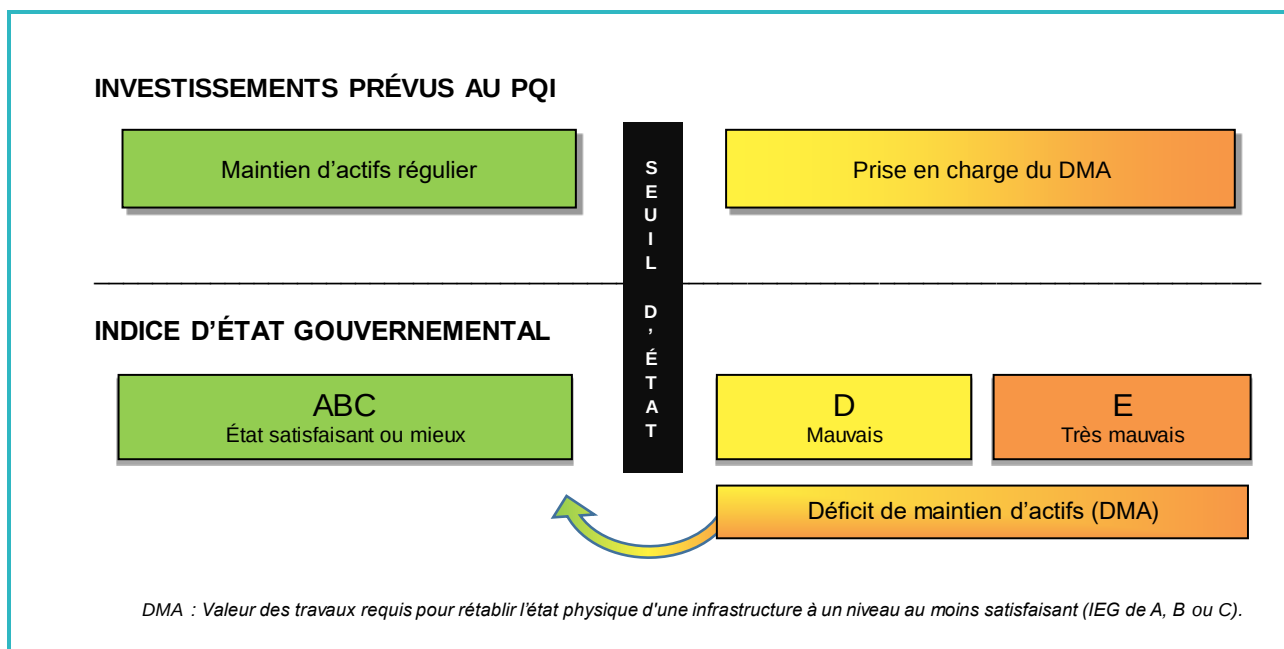
À titre d'exemple, pour l'évaluation des immeubles, la majorité des MO utilisent l'indice de vétusté physique¹ pour évaluer leur état. En fonction de cette méthode, une infrastructure dont les besoins en maintien d'actifs excèdent une proportion de 15 % de sa valeur de remplacement serait évaluée en mauvais état (IEG de D), et lorsque cette proportion est de plus de 30 %, elle serait évaluée en très mauvais état (IEG de E).

¹ Indice de vétusté physique : somme des coûts estimés de tous les travaux en maintien d'actifs devant être réalisés sur un horizon de cinq ans, divisée par la valeur de remplacement de cette infrastructure.

Indice d'état gouvernemental

Indice	État	Description
A	Très bon	L'infrastructure est habituellement récente ou elle est remise à neuf. Elle rend le service sans interruption ou ralentissement. Elle nécessite peu de travaux de maintien d'actifs.
B	Bon	L'infrastructure présente un niveau léger de dégradation et de défektivité. Elle nécessite certains travaux de maintien d'actifs. Habituellement, l'infrastructure est dans son deuxième tiers de vie utile. Des interruptions ou des ralentissements de service de l'infrastructure peuvent survenir et nécessiter rarement la mise en place de mesures d'atténuation de risques.
C	Satisfaisant	L'infrastructure présente un niveau modéré de dégradation et de défektivité. Elle nécessite régulièrement des travaux de maintien d'actifs. Habituellement, l'infrastructure est dans son troisième tiers de vie utile. Des interruptions ou des ralentissements de service de l'infrastructure peuvent survenir et nécessiter occasionnellement la mise en place de mesures d'atténuation de risques.
Seuil d'état		
D	Mauvais	L'infrastructure présente un niveau élevé de dégradation et de défektivité. Elle nécessite des travaux de maintien d'actifs importants. Habituellement, l'infrastructure dépasse sa durée de vie utile. Des interruptions ou des ralentissements de service de l'infrastructure peuvent survenir et nécessiter régulièrement la mise en place de mesures importantes d'atténuation de risques.
E	Très mauvais	L'infrastructure présente un niveau très élevé de dégradation et de défektivité. Elle nécessite des travaux de maintien d'actifs très importants. Habituellement, l'infrastructure dépasse nettement sa durée de vie utile. Des interruptions ou des ralentissements de service de l'infrastructure peuvent survenir et nécessiter plus souvent la mise en place de mesures très importantes d'atténuation de risques.

Le DMA représente une estimation de la valeur des investissements requis pour rétablir l'infrastructure dans un état au moins satisfaisant (IEG de A, B ou C), ou bien pour la remplacer. Sans égard à l'état de l'infrastructure, l'organisme responsable doit s'assurer que la santé et la sécurité des personnes ne sont pas compromises, sans quoi l'infrastructure doit être mise hors service. L'IEG et le DMA contribuent à orienter les choix du gouvernement lors de l'élaboration du PQI.



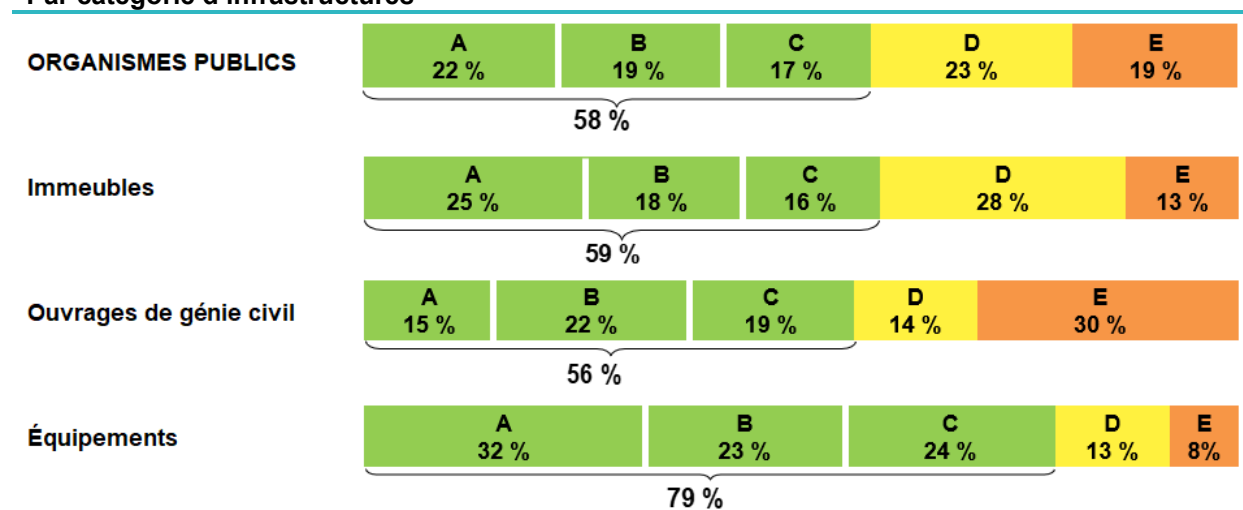
2. Les faits saillants des PAGI 2025-2026

2.1 La majorité des infrastructures évaluées en bon état

❑ 58 % des infrastructures des organismes publics sont évaluées en bon état

Globalement, 58 % des infrastructures sous la responsabilité des organismes publics sont évaluées dans un état satisfaisant ou mieux (IEG de A, B ou C).

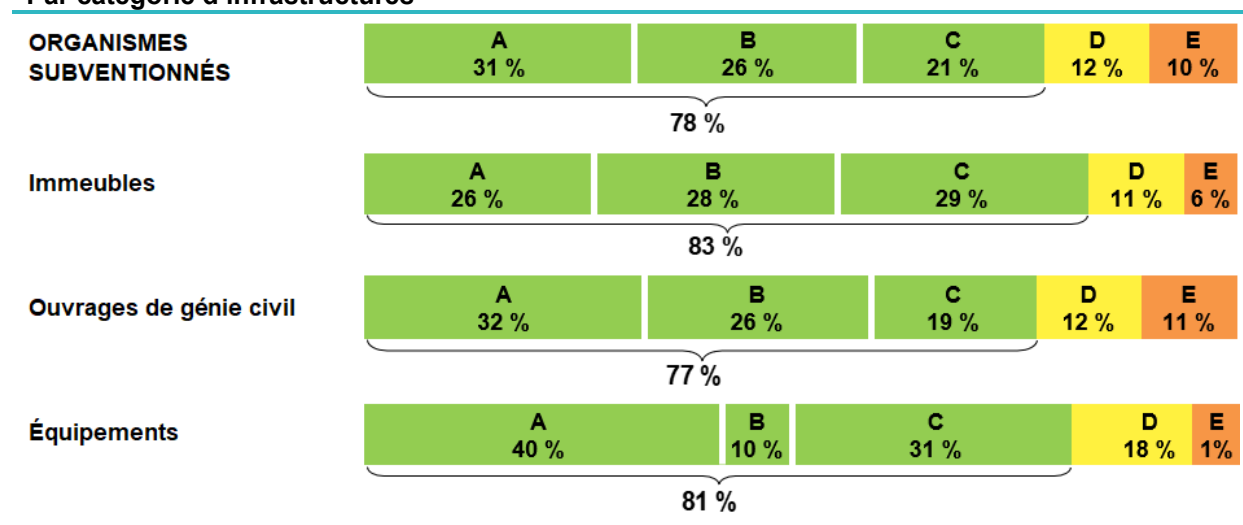
Indices d'état des organismes publics Par catégorie d'infrastructures



❑ 78 % des infrastructures des organismes subventionnés sont évaluées en bon état

Globalement, 78 % des infrastructures sous la responsabilité des organismes subventionnés sont évaluées dans un état satisfaisant ou mieux (IEG de A, B ou C), il s'agit d'une baisse de 3 % comparativement aux PAGI 2024-2025.

Indices d'état des organismes subventionnés Par catégorie d'infrastructures



Bilan global de l'état du parc d'infrastructures publiques
Par secteur et organisme
(en pourcentage)

	PAGI 2024-2025	PAGI 2025-2026					
	ABC	A	B	C	ABC	D	E
Infrastructures des organismes publics¹	56	22	19	17	58	23	19
Santé et Services sociaux²							
Établissements du Réseau de la santé et services sociaux	77	47	21	14	82	13	5
Éducation²							
Organismes scolaires	44	13	17	17	47	35	18
Enseignement supérieur^{2,3}							
Cégeps	35	6	10	19	35	53	12
Universités	57	19	21	17	57	25	18
Total de l'Enseignement supérieur	48	14	17	17	48	37	15
Culture²							
Organismes et sociétés d'État relevant du ministère de la Culture et des Communications	50	20	20	7	47	30	23
Réseau routier²							
Ministère des Transports et de la Mobilité durable							
Chaussées	52	15	25	12	52	19	29
Structures – Réseau supérieur	56	8	20	30	58	6	36
Structures – Ponts municipaux	60	13	13	34	60	9	31
Ponceaux	84	52	22	11	85	8	7
Total du Réseau routier	57	15	22	20	57	12	31
Transports maritime, aérien, ferroviaire et autres²							
Société des traversiers du Québec	88	53	12	22	87	12	1
Tourisme et activités récréatives²							
Société de développement et de mise en valeur du Parc olympique	30	13	15	2	30	56	14
Logements sociaux et communautaires²							
Société d'habitation du Québec	60	30	20	21	71	21	8
Environnement²							
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs	42	8	15	8	31	67	2
Administration gouvernementale²							
Société québécoise des infrastructures	56	22	18	11	51	26	23
Infrastructures des organismes subventionnés¹	81	31	26	21	78	12	10
Transport collectif²							
Sociétés de transport en commun	77	13	25	23	61	30	9
Municipalités²							
Municipalités	82	35	26	21	82	8	10
Logements sociaux et communautaires²							
Organismes subventionnés par la Société d'habitation du Québec	69	42	21	13	76	13	11

¹ Les pourcentages pour chaque IEG, soit A, B, C, D et E, représentent le ratio suivant : le total de la valeur de remplacement des infrastructures des organismes publics incluses dans cet IEG sur le total de la valeur de remplacement de toutes les infrastructures des organismes publics. Il en est de même pour les pourcentages des organismes subventionnés.

² Les pourcentages pour chaque IEG, soit A, B, C, D et E, représentent le ratio suivant : le total de la valeur de remplacement des infrastructures de l'organisme incluses dans cet IEG sur le total de la valeur de remplacement de toutes les infrastructures de l'organisme.

³ Données du PAGI 2024-2025.

2.2 58 % des infrastructures des organismes publics en bon état

Globalement, 58 % des infrastructures sous la responsabilité des organismes publics demeurent évaluées dans un état satisfaisant ou mieux (IEG de A, B ou C). Par rapport aux PAGI 2024-2025, la stratégie d'augmentation progressive des investissements en maintien du parc a permis d'améliorer de 2 % la proportion des infrastructures des organismes publics en bon état.

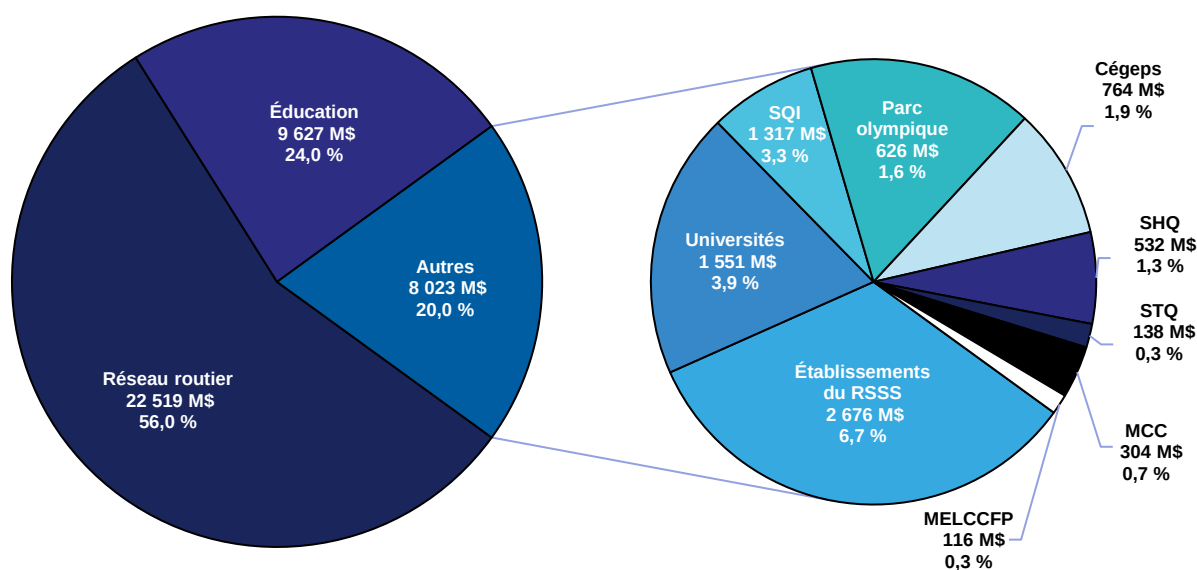
2.3 Le déficit de maintien d'actifs évalué à 40,2 G\$

Au PAGI 2025-2026, le DMA des infrastructures du gouvernement s'établit à 40,2 G\$ et est attribuable :

- au secteur Réseau routier dans une proportion de 56 %;
- au secteur Éducation dans une proportion de 24 %;
- aux autres secteurs dans une proportion de 20 %.

L'évaluation du DMA relève de chaque organisme public désigné par le gouvernement pour l'élaboration d'un PAGI. Comme les infrastructures des organismes subventionnés n'appartiennent pas au gouvernement du Québec, la responsabilité de leur maintien leur revient, dont leur DMA. Ainsi, le DMA des organismes subventionnés n'est pas pris en considération dans celui des organismes publics sous la responsabilité du gouvernement.

Répartition du DMA des organismes publics



Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

L'évolution du DMA est attribuable à trois causes principales : les effets de dégradation naturelle d'une infrastructure au cours de son cycle de vie utile, incluant l'inflation du coût des travaux cumulés et non réalisés en cours d'année, la constatation de nouveaux travaux lors d'une inspection récente et les investissements réalisés pour résorber le DMA au cours de la période.

❑ Une augmentation du DMA de 3,1 G\$, mais une diminution en proportion de la valeur de remplacement

Par rapport au DMA de l'an dernier de 37,1 G\$, une augmentation du DMA de 3,1 G\$ est constatée entre les PAGI 2024-2025 et les PAGI 2025-2026. Cette augmentation s'explique par trois facteurs :

- La dégradation naturelle des infrastructures qui a contribué à une augmentation du DMA de 2,6 G\$, dont principalement :
 - 1,4 G\$ liés au vieillissement des immeubles, principalement dans le réseau de l'éducation, incluant la hausse des coûts des travaux cumulés et non réalisés en raison de l'inflation ainsi que des besoins de remplacement d'équipements médicaux qui ont dépassé leur durée de vie utile;
 - 1,2 G\$ liés au vieillissement naturel des infrastructures routières.
- Des nouveaux constats de 4,0 G\$ répertoriés sur des infrastructures en mauvais état (IEG de D ou E), particulièrement en raison de la hausse du coût de l'enrobé bitumineux nécessaire pour la réfection des chaussées ainsi que des nouvelles inspections dans les établissements scolaires.
- La réalisation de travaux au cours de la période qui ont permis de résorber des besoins cumulés d'une valeur de 3,5 G\$, dont principalement :
 - 2,2 G\$ pour des travaux de réfection, de reconstruction et de mise aux normes de composantes critiques, notamment sur les immeubles des secteurs Education, Santé et des services sociaux et Logements sociaux et communautaires;
 - 1,3 G\$ pour des travaux visant la réfection, la reconstruction et la correction de déficiences sur les infrastructures routières.

Mettre le DMA en relation avec la valeur de remplacement des infrastructures offre une meilleure appréciation de celui-ci.

- Ainsi, malgré cette hausse de 3,1 G\$ du DMA au PQI 2025-2035, on constate une amélioration : le DMA de 40,2 G\$ représente une proportion de 9,3 % de la valeur de remplacement des infrastructures des organismes publics aux PAGI 2025-2026, soit une amélioration par rapport à la proportion de 9,7 % constatée aux PAGI 2024-2025.

Évolution du DMA des organismes publics
Par secteur et organisme
(en millions de dollars)

	PAGI 2024-2025	Dégradation naturelle	Nouveaux constats	Résorption	PAGI 2025-2026
DMA total	37 116,2	2 596,5	3 972,3	(3 516,6)	40 168,4
Santé et Services sociaux					
Établissements du RSSS	3 020,3	207,5	16,8	(568,7)	2 675,9
Éducation					
Organismes scolaires	8 465,1	1 075,2	1 236,9	(1 150,7)	9 626,5
Enseignement supérieur¹					
Cégeps	763,8	0,0	0,0	0,0	763,8
Universités	1 550,6	0,0	0,0	0,0	1 550,6
Total de l'Enseignement supérieur	2 314,4	0,0	0,0	0,0	2 314,4
Culture					
Organismes et sociétés d'État relevant du MCC	271,7	56,3	9,3	(33,6)	303,7
Réseau routier					
Ministère des Transports et de la Mobilité durable					
<i>Chaussées</i>	9 981,0	961,0	1 473,0	(681,0)	11 734,0
<i>Structures – Réseau supérieur</i>	8 712,7	54,2	590,6	(438,0)	8 919,5
<i>Structures – Ponts municipaux</i>	617,3	42,7	118,4	(45,5)	732,9
<i>Ponceaux</i>	1 056,3	129,5	68,0	(121,5)	1 132,3
Total Transports	20 367,3	1 187,4	2 250,0	(1 286,0)	22 518,7
Transports maritime, aérien, ferroviaire et autres					
Société des traversiers du Québec	136,2	17,9	(8,4)	(7,7)	138,0
Tourisme et activités récréatives					
Société de développement et de mise en valeur du Parc olympique	664,7	11,0	2,4	(51,9)	626,2
Logements sociaux et communautaires					
Société d'habitation du Québec	745,6	35,8	122,8	(372,4)	531,8
Environnement					
Environnement, Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs	92,3	0,9	34,0	(11,1)	116,1
Administration gouvernementale					
Société québécoise des infrastructures	1 038,6	4,5	308,5	(34,5)	1 317,1

¹ Données du PAGI 2024-2025.

3. Les PAGI 2025-2026

Les PAGI 2025-2026 suivants sont disponibles sur le site Web du SCT².

Organismes désignés par le gouvernement pour produire un PAGI

Portefeuille budgétaire / Secteur PQI	Organismes
Affaires municipales et Habitation	
- Municipalités - Logements sociaux et communautaires	- Municipalités - Société d'habitation du Québec - Organismes subventionnés par la Société d'habitation du Québec
Conseil du trésor et Administration gouvernementale	
Administration gouvernementale	Société québécoise des infrastructures
Culture et Communications	
Culture	Organismes et sociétés d'État relevant de la ministre de la Culture et des Communications
Éducation	
Éducation	Organismes scolaires
Enseignement supérieur	
Enseignement supérieur	- Cégeps - Universités
Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs	
Environnement	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
Santé et Services sociaux	
Santé et services sociaux	Établissements du réseau de la santé et des services sociaux
Tourisme	
Tourisme et activités récréatives	Société de développement et de mise en valeur du Parc olympique
Transports et Mobilité durable	
- Réseau routier - Transport collectif - Transports maritime, aérien, ferroviaire et autres	- Ministère des Transports et de la Mobilité durable - Sociétés de transport en commun - Société des traversiers du Québec

² SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR, *Publications*, [en ligne : <https://www.quebec.ca/gouvernement/infrastructures-publiques/outils-documentation>].

[Québec.ca/budget-dépenses](https://quebec.ca/budget-dépenses)

